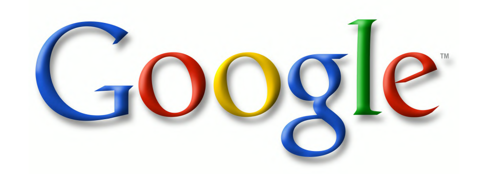
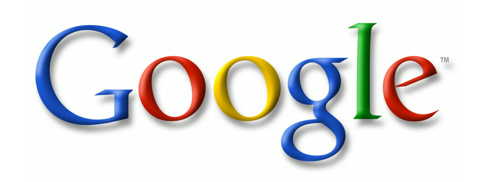
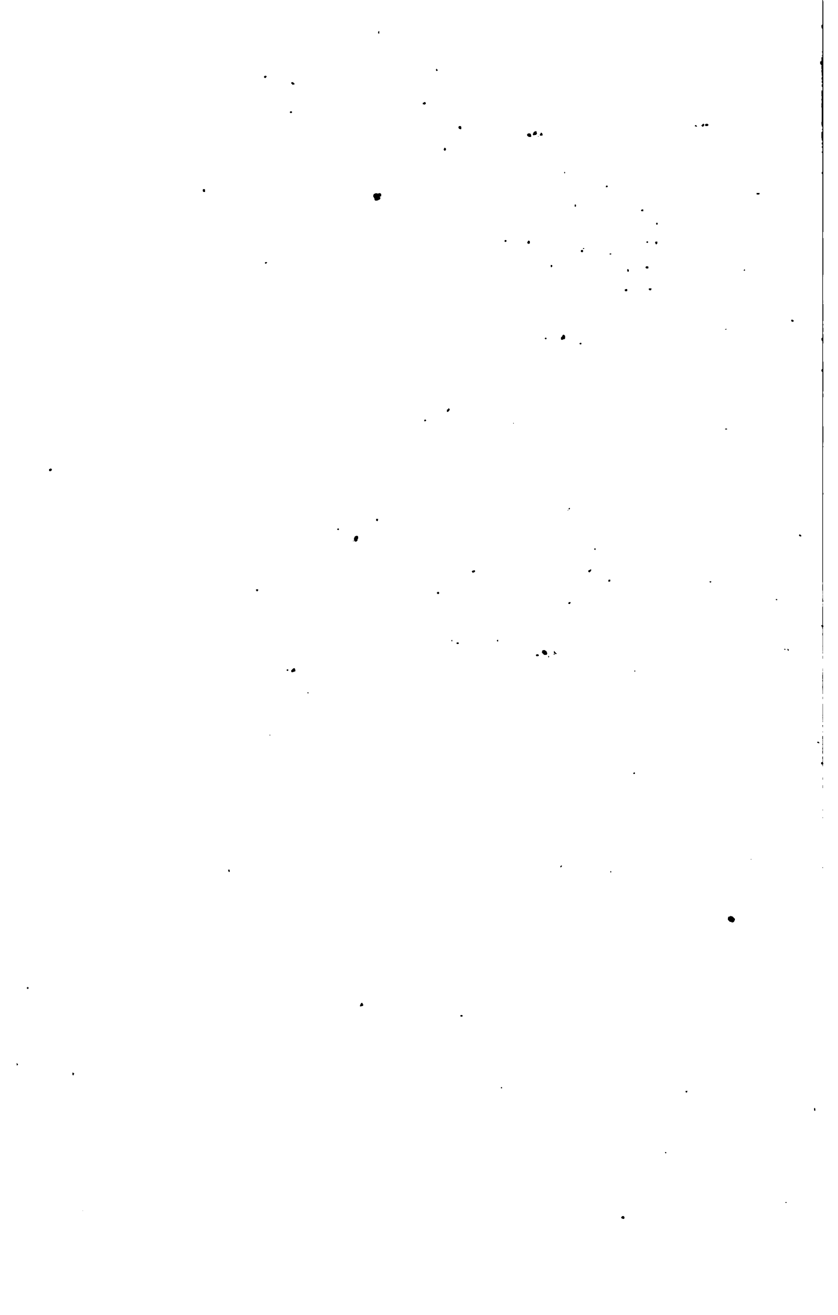




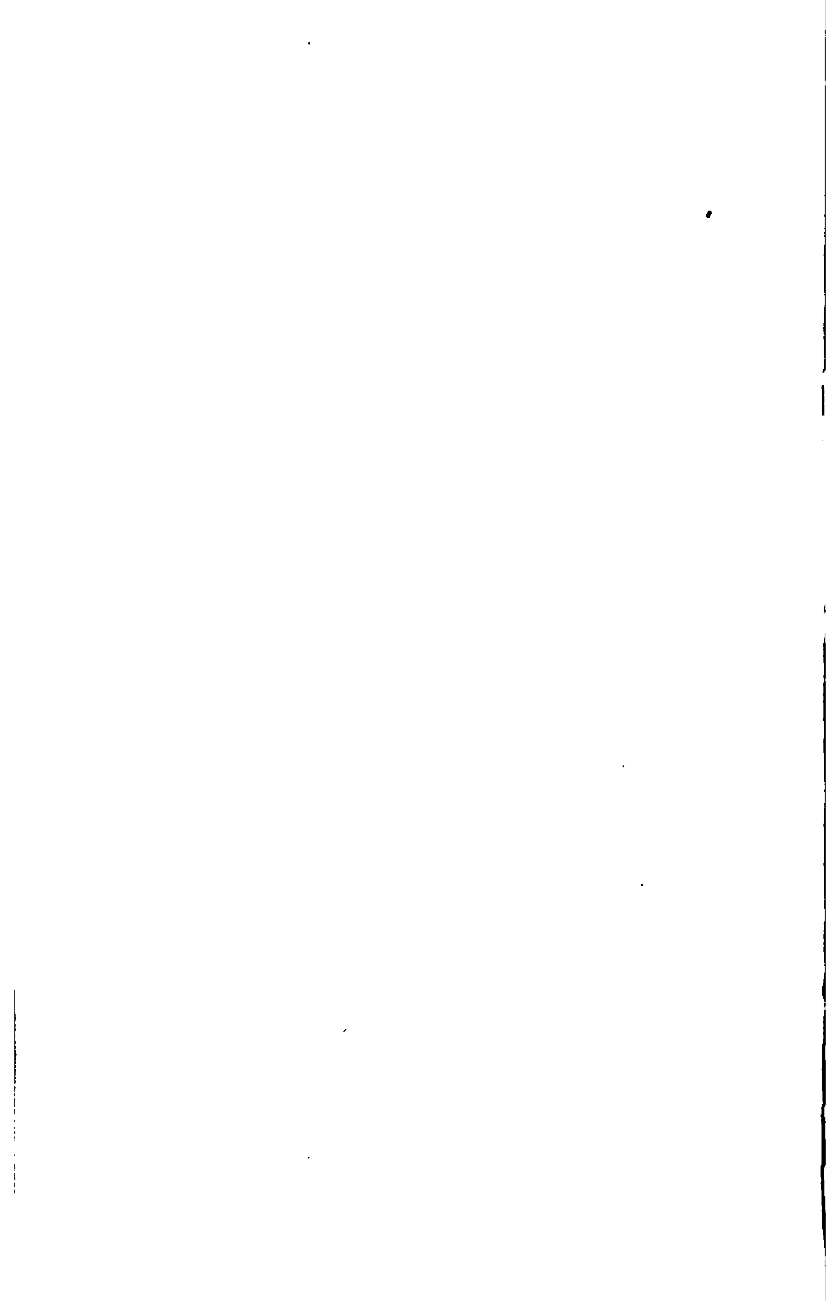





Cou







MÉMOIRES

DU

TEMPS DE LOUIS XIV

PARIS. TYP. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 4696-19.

MÉMOIRES

DU

TEMPS DE LOUIS XIV

PAR

DU CAUSE DE NAZELLE

Publiés avec une Introduction et des Notes

PAR ERNEST DAUDET

LA VIE EN PROVINCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — LES MŒURS A L'ARMÉE ET DANS LA SOCIÉTÉ PARISIENNE. — GUERRE DE HOLLANDE. — EXPÉDITION DE CANDIE. — COMPLOT DU CHEVALIER DE ROHAN, DE VANDEN ENDEN ET DE LATRÉAUMONT.

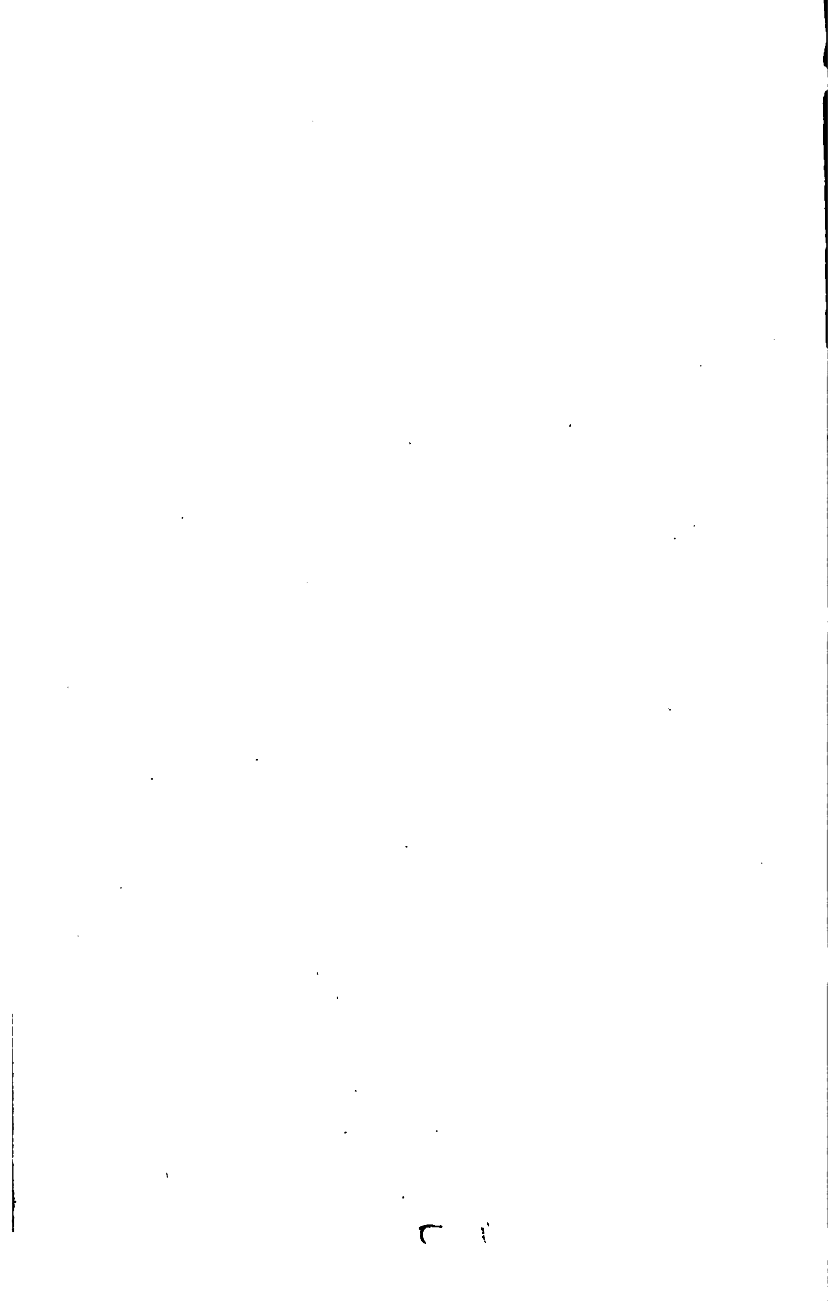
PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1899



INTRODUCTION

Le 31 août 1674, à Paris, vers la fin du jour, un jeune homme, officier sans emploi, se présenta au cabinet du marquis de Louvois, secrétaire d'État au département de la Guerre, et demanda à parler à ce ministre. Il avait, disait-il, d'importantes communications à lui faire touchant la sûreté du roi et de l'État. Introduit aussitôt, il lui révéla que le hasard l'avait mis sur les traces d'un complot contre Sa Majesté et qu'il avait considéré comme un devoir d'en donner avis. A l'en croire, ce complot était ourdi par trois personnages qu'il désigna : le chevalier Louis de Rohan, ancien grand veneur de France; le sieur Gilles du Hamel de Latréaumont, jadis officier, chassé de l'armée à la suite d'aventures scandaleuses, et un Hollandais nommé François Affinius Vanden Enden, qui, depuis quelques années, tenait une école à Paris dans le faubourg de Picpus.

Le projet des conjurés, conçu par Vanden Enden et Latréaumont et auquel, pour se donner un chef portant un nom illustre, ils avaient associé le chevalier de Rohan en lui faisant espérer, pour prix de son concours, la souveraineté de Bretagne, ce projet consistait à soulever les sujets du roi, à grouper à cet effet les mécontents devenus de plus en plus nombreux depuis que, dans tout le royaume, le peuple pliait sous les impôts, à renverser Louis XIV, au besoin même à l'assassiner, après avoir eu soin d'enlever le Dauphin son fils qu'on eût gardé comme otage. Le roi détrôné, on établirait un gouvernement républicain dont Vanden Enden avait rédigé la constitution. Le mouvement devait commencer par la Normandie, que les conjurés se préparaient à livrer aux Espagnols.

Les choses semblaient si proche d'aboutir qu'en vue de l'enlèvement du Dauphin, de la capture du roi et du pillage du château de Versailles, concertés pour le moment où la Normandie se révolterait, Latréaumont avait recruté cinq cent cinquante individus, du moins il s'en vantait, chargés de jouer le rôle de gardes du corps et pour lesquels des uniformes étaient commandés à un tailleur de Paris (1).

(1) La procédure ne dissipe pas les obscurités qui règnent quant à cette commande d'uniformes. Il n'en ressort qu'une chose, c'est que le tailleur, qui ne fut pas poursuivi, ne savait

Ces dénonciations étaient si précises qu'il ne vint à la pensée de Louvois ni à celle de Louis XIV, quand son ministre lui répéta ce récit, qu'il fût inexact ou exagéré. S'ils ne connaissaient pas Van-den Enden, il suffisait qu'il fût Hollandais pour rendre vraisemblable le rôle qui lui était attribué. La réputation détestable de Latréaumont ne donnait pas moins de vraisemblance à l'accusation si grave portée contre lui. Quant au chevalier de Rohan, tombé en disgrâce, dépossédé de son emploi, brouillé avec sa mère, criblé de dettes et harcelé par ses créanciers, on pouvait aisément admettre que, réduit aux expédients, il se fût jeté dans une aventure qui devait, si elle réussissait, l'enrichir et le hisser jusque sur le trône ducal de Bretagne, qui eût été relevé pour lui.

Ces plans audacieux contenaient d'ailleurs en eux-mêmes de trop grandes difficultés pour être aisément exécutables. Il ne semble pas que Louis XIV s'en soit autrement ému que comme d'une conception scélérate qui n'eût pu aboutir, mais qui n'en méritait pas moins d'être châtiée avec une impitoyable rigueur. Il fut d'avis qu'il fallait avant tout prévenir le complot par l'arrestation de ceux de ses auteurs qu'on avait sous la main, mais les arrêter

pour compte de qui il l'avait reçue et l'exécutait. Ce n'est pas la seule lacune qui existe dans les pièces du procès. — E. D.

en grand mystère, autant pour ne pas alarmer leurs complices et ne pas empêcher qu'ils vinssent se faire prendre, qu'afin d'éviter de laisser se répandre que des sujets du roi avaient comploté de porter atteinte à sa liberté et à sa vie, ce qui eût été d'un détestable exemple.

Les ordres que reçut Louvois comme ceux qu'il eut à donner lui-même s'inspirèrent de ces nécessités. Si le public eut connaissance des arrestations qui suivirent la découverte du complot et de la sentence que rendirent les juges comme aussi de son exécution, il ignora toujours la gravité des révélations faites au cours de l'instruction. Il ne put se douter que cette coupable entreprise avait eu pour but de substituer au gouvernement royal un gouvernement républicain, et que Latréaumont n'aurait pas craint, pour en assurer le succès, de recourir à la trahison, au rapt et à l'assassinat.

Il importe avant d'aller plus loin de présenter au lecteur les trois personnages dont la dénonciation d'un inconnu déjouait tout à coup les plans et dont elle rendait inévitable le châtiment, si la police mettait la main sur eux.

Le plus important entre les trois, sinon par la part qu'il avait eue dans ces atroces desseins, du moins par l'éclat que son nom, sa naissance, son

rang, devaient donner nécessairement à la conspiration, était le chevalier de Rohan. Fils cadet de Louis de Rohan, duc de Montbazon, et d'Anne de Rohan, princesse de Gueménée, il avait hérité en 1656 de la charge de grand veneur dont son père était titulaire. A cette époque, il venait d'avoir vingt ans et passait pour le seigneur le mieux fait et le plus beau de la cour de France. L'eût-il d'abord ignoré qu'il n'eût pu l'ignorer longtemps, car beaucoup de femmes se plaisaient à le lui dire, et entre autres Mlle Duparc, la comédienne à la mode; Mme de Lyonne, Mme de Thianges, sœur de la Montespan, et la Montespan elle-même, s'il faut en croire les bruits qui couraient alors.

Est-ce à cette circonstance qu'il dut plus tard de perdre la faveur du roi? Est-ce à la part qu'il eut dans la fuite de la belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, quand cette nièce du Cardinal s'échappa, suivie de son frère le duc de Nevers, du palais dont son bizarre et excentrique mari avait fait pour elle une prison? C'est un point assez difficile à établir, et peut-être la malveillance du jeune roi pour son grand veneur n'eut-elle d'autre cause qu'une impertinence dont ce dernier s'était rendu coupable envers lui à la suite d'une partie de jeu. En tout cas, ce fut à l'occasion de l'enlèvement de la Mancini que cette malveillance se manifesta. Le scandale

avait eu un grand retentissement. Louis XIV y trouva prétexte pour contraindre Louis de Rohan à se démettre de sa charge de grand veneur, sans lui tenir compte de ses services militaires qui étaient considérables et lui avaient valu la promesse de l'emploi de colonel général des gardes.

Dès ce moment, se considérant comme la victime des caprices du roi, le chevalier de Rohan conçut pour lui des sentiments de haine, qui s'envenimèrent bien qu'il n'eût pas rompu avec la cour, et s'exaspérèrent au fur et à mesure que sa position compromise par ses désordres devenait plus précaire. Lorsqu'il rencontra Latréaumont, il avait trente-huit ans, il était à bout d'expédients et mûr par conséquent pour la coupable entreprise dont ses rancunes, son orgueil, ses besoins d'argent, sa crédulité, allaient le créer chef nominal, sinon effectif. On s'expliquera sans peine, après avoir lu ces détails, l'empressement avec lequel il ouvrit l'oreille aux propositions que lui apporta le complice de Vanden Enden.

Le tentateur ne l'entretint ni du projet d'enlever le Dauphin, ni de la suppression hypothétique de Louis XIV. Vanden Enden, que Latréaumont lui présenta, ne l'en entretint pas davantage. Ils se bornèrent à lui parler du soulèvement qui devait être fomenté dans les provinces de l'Ouest avec

l'appui des Espagnols, et des avantages qu'un prince tel que lui retirerait d'un succès qui semblait certain.

Les deux compères avaient tout ce qui persuade et séduit. Latréaumont, d'une honorable famille de Normandie, jadis brillant officier, maintenant déconsidéré, homme de coups de main, sans préjugés ni scrupules, vivant toujours aux crochets d'autrui, campé à l'auberge à Rouen, son pays, aussi bien qu'à Paris (1), rompu à toutes les roueries, à toutes les audaces, en un mot bon à tout et prêt à tout, convainquit Rohan en flattant ses ambitions, en excitant sa haine, et le captiva par ses rodomontades. Le chevalier, dont il était devenu le commensal et autour duquel il faisait le vide, subit son influence ainsi qu'un enfant celle d'un maître, et ce que ce spadassin brutal, violent et entêté avait commencé, Vanden Enden l'acheva.

A côté de l'homme d'action qu'était Latréaumont, Vanden Enden apparaît comme l'homme de parole, le doctrinaire, le serpent à la langue dorée. Maître Affinius, ainsi qu'on l'appelait à Amsterdam, où, durant près de trente ans, il avait professé la philosophie, était élève des Jésuites d'Anvers. Après avoir tâté de la vie religieuse dans une maison de leur

(1) A Rouen, auberge des Uniques proche le Bailliage; à Paris, A l'Image Saint-Joseph, rue Jean-Saint-Denis.

ordre, il s'en était dégoûté et, leur faussant compagnie, avait embrassé avec ardeur la vie des savants d'alors, d'abord médecin, chimiste, inventeur de cosmétiques, puis tour à tour astronome, théologien, maître de philosophie, de syriaque et d'hébreu, parlant avec une égale aisance l'allemand, l'italien, l'espagnol et le français. Sa facilité d'élocution, l'élégance de son langage, sa chaleur communicative, le don de persuasion qu'il possédait au plus haut degré et enfin l'universalité de ses connaissances faisaient de lui pour ceux qui l'écoutaient un compagnon aussi merveilleusement séduisant qu'il était dans les discussions un antagoniste redoutable pour ses contradicteurs.

En toutes les matières, religion, politique, science, il avait des idées hardies et neuves. Dépourvu de croyances, indifférent aux églises et aux sectes, contestant l'immortalité de l'âme, il évitait toutefois dans son enseignement, par prudence sans doute, de marquer son scepticisme. Il en réservait l'expression pour un petit cercle de disciples et d'amis qui pouvaient seuls se vanter d'avoir pénétré jusqu'au fond de son cœur. Tel on l'avait connu durant la partie de sa vie passée à Amsterdam.

Marié dans cette ville, quatre filles étaient nées de son mariage. Deux étaient mariées en Hollande. Les deux autres ayant suivi leur père à Paris, l'aî-

née avait épousé, dix-huit mois avant, un sieur Dargent qui enseignait le latin chez Vanden Enden. Devenu veuf, celui-ci s'était lié, sans recourir au sacrement, avec une femme de Louvain nommée Catherine Medaëns, séparée de son mari. Elle aimait le maître d'école malgré la différence des âges.

En 1670, il venait d'atteindre sa soixante-neuvième année. Il avait acquis tout le savoir qu'un homme peut posséder. Mais, dispendieux dans ses goûts, ayant dilapidé sa fortune, il se trouvait sans ressource, et comme, en dépit de la vieillesse, il conservait dans leur plénitude ses facultés intellectuelles et physiques, il s'était décidé à faire peau neuve et de savant à devenir espion politique pour le compte du gouvernement espagnol des Pays-Bas. C'est en cette qualité qu'il arrivait en France bientôt après.

Une fois à Paris, il s'y créait vite des relations dans le monde des érudits et des lettrés. Sous leur patronage, aidé par Dargent qui devint ensuite son gendre (1), il ne tardait pas à ouvrir une école dans

(1) Le beau-père et le gendre ne furent pas longtemps à vivre d'accord. Ils se plaignirent bientôt l'un de l'autre et entrèrent réciproquement en défiance. Dix-huit mois après le mariage, Vanden Enden, redoutant qu'en son absence son gendre s'emparât de son mobilier, en fit donation par-devant notaire à un sieur Regnault, docteur en théologie, qui lui délivra une contre-lettre attestant que le contrat était simulé. Il n'est donc pas étonnant qu'étant données les mauvaises relations que Van-

le quartier de Picpus, choisi sans doute à dessein à cause de son éloignement du centre de Paris, comme plus propice que d'autres aux fonctions occultes qu'il exerçait sous le couvert de sa profession de maître d'école. Entre temps, Catherine Medaëns était venue le rejoindre, — il paraît qu'il l'épousa, — puis Latréaumont qu'il avait connu à Amsterdam, quand l'ancien officier y vivait réfugié, attendant que les accusations qui en France pesaient sur lui se fussent assoupies...

A la faveur des tristes besognes que déjà à cette époque ils préparaient ensemble, les deux hommes s'étaient étroitement liés. Quand ils se retrouvèrent à Paris, d'accord depuis longtemps sur le but qu'ils poursuivaient, ils n'avaient plus rien à se cacher ni à s'apprendre. Le complot s'élabora comme la suite naturelle de leurs précédents entretiens (1). La-

den Enden entretenait avec son gendre, il lui ait caché le complot dont, au contraire, un de ses autres gendres, Kerkerin, habitant Amsterdam, fut le confident. Dargent, compromis et arrêté au moment du procès, parvint à prouver son entière innocence. — E. D.

(1) Voici en quoi consistait ce complot : créer une agitation en Normandie, en groupant les mécontents et en réclamant la convocation des États généraux de cette province, puis, sur le refus du roi de les réunir, refus dont on était certain, appeler les Hollandais et les Espagnols, dont on aurait facilité le débarquement à Quillebœuf. Tel eût été le premier acte du drame. Les conjurés une fois maîtres de la province, ils l'eussent érigée en République, dans l'espoir que la France entière ne tarderait

tréaumont, qui par l'intermédiaire d'un de ses anciens compagnons d'armes, M. de Brissac, major aux gardes du corps, avait obtenu de Louvois le pardon de ses vieux méfaits et la permission de résider en France, redevint l'habitué de la maison de Vanden Enden, avec cette différence, cependant, qu'en Hollande, il fréquentait ouvertement le maître d'école et suivait même ses cours, tandis qu'à Paris il se cachait pour venir le voir.

Lorsqu'ils eurent reconnu la nécessité de donner à leur entreprise un grand seigneur pour chef, Latréaumont amena chez son complice le chevalier de Rohan, dont Vanden Enden se fit, lui aussi, dès ce jour, le familier. A la date où ils laissèrent surprendre leur secret, la conspiration était organisée, prête à éclater. Au lendemain du jour où Louvois en avait été averti, des avis venus d'Angleterre en informèrent le roi. D'autre part, Latréaumont par-

pas à souhaiter et à accepter une constitution républicaine. Un coup de main contre Louis XIV, l'enlèvement du Dauphin, le pillage du palais de Versailles étaient prévus et combinés dans les offres qu'une lettre de Latréaumont non signée porta au comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, pour le roi d'Espagne. Ainsi qu'on le lui demandait, Monterey répondit, par la *Gazette de Bruxelles*, et en un langage convenu, qu'il était prêt à discuter ces propositions et les récompenses en honneurs et en argent que demandaient les auteurs. C'est afin d'aller conférer avec lui que Vanden Enden fit le voyage de Bruxelles, au retour duquel il fut arrêté. — E. D.

tait pour Rouen, Vanden Enden pour Bruxelles et leur voyage avait sans doute pour but d'activer leurs criminelles menées. Il n'était donc que temps d'en conjurer les effets, en arrêtant ces trois grands coupables et en recherchant leurs complices. Quelques jours plus tard, Rohan et Vanden Enden étaient écroués à la Bastille. Quant à Latréaumont, il venait de périr dans la lutte qu'il avait osé engager contre les soldats chargés de se saisir de lui.

Le jeune officier à qui Louis XIV devait la découverte du complot dont nous avons résumé les péripéties se nommait Du Cause de Nazelle. Ce sont ses mémoires que nous présentons au lecteur. Nous ne savons de lui que ce qu'il en dit dans cette attachante relation consacrée aux principaux événements de sa vie. Né au fond de l'Agenais, il avait d'abord résidé à Paris, puis, en qualité de volontaire ou d'officier, pris part à quelques-uns des grands faits militaires de l'époque, guerroyé en Allemagne, dans les Flandres, en Hollande et même en Crète, car il figura dans la fameuse expédition de Candie que commandaient les ducs de Beaufort et de Navailles et qui finit si misérablement.

Sur ces divers épisodes, il a écrit des pages attachantes qui les éclairent d'une lumière nouvelle et entrent dans des détails que les historiens n'ont pas connus ou ont négligé de raconter. Tels qu'ils sont

d'ailleurs, avec leurs incidents romanesques et les aventures de guerre et d'amour auxquelles ils nous initient, ces mémoires constituent un piquant tableau de la société parisienne bourgeoise au dix-septième siècle et de la vie que menait, voici deux cents ans, un officier de fortune, galant et entreprenant. Mais quelque intérêt que présente cette partie des mémoires, c'est surtout par ce qu'ils nous révèlent du complot de Rohan qu'ils méritent de fixer l'attention.

Bien que, de ce complot, Du Cause n'eût vu de ses yeux et observé avec quelque suite que ce qui concernait Vanden Enden, il l'avait si bien vu et observé que lorsque, plusieurs années après, il tenta d'en dresser la relation, il retrouva dans sa mémoire des souvenirs que le temps n'avait pas effacés et des impressions qu'il nous a rendues avec une intensité vraiment saisissante. Ce qu'il a retenu de ce passé, il le raconte sans prétendre à une impeccable forme littéraire. Mais s'il n'est qu'un médiocre écrivain, du moins possède-t-il au plus haut degré l'art de donner à ses récits toute la vivacité et tout l'entrain de la vie. Sous sa plume, les faits qu'il évoque suent la vérité. Lorsqu'il raconte son séjour chez Vanden Enden et la manière dont il découvrit le complot, il lui serait facile de mentir, ne fût-ce que pour grossir son rôle. Mais il s'est gardé

du mensonge. Il suffit de lire dans les pièces de la procédure le procès-verbal de ses dépositions pour être assuré que, dans ses mémoires, il n'a pas menti. Nous les avons contrôlés à la lumière des documents officiels, et nous n'y avons relevé que quelques rares erreurs, toutes sans importance.

Ce souci de vérité, il ne le trahit pas moins quand il s'agit de lui que lorsqu'il s'agit des autres. Il est telle page de son livre où en racontant ses actes, même quand ils sont répréhensibles, il livre le fond de son cœur et le met à nu avec une candeur qui désarme. C'est ainsi, par exemple, qu'en nous parlant de ses débuts à Paris, il nous apprend que, pour se procurer des ressources, il n'hésita pas à imiter la signature de son père, et à s'ouvrir une maison où pour prix de l'hospitalité que lui accordait le mari, il finit par prendre la femme.

Cette sincérité n'est pas l'unique mérite de ces mémoires. Ils nous tracent de la cour de France, sous Louis XIV, une peinture vraie, claire et vivante. Ils nous dévoilent les singuliers procédés de la police sous le régime du bon plaisir, et ils deviennent attendrissants en même temps qu'ils excitent en nous une légitime indignation quand l'auteur y rappelle avec quelle rigueur, en dépit du service qu'il avait rendu à la monarchie, il expia le crime de n'avoir pas voulu accuser un grand seigneur, innocent de

toute participation au complot et coupable seulement d'avoir encouru la haine de Louvois. Ne serait-ce qu'à ce point de vue, les révélations des mémoires de Du Cause sont précieuses pour tout historien impartial et sincère.

Il s'y trouve aussi des anecdotes et des tableaux qui ne dépareraient pas quelques-uns de ces jolis romans, un tantinet libertins, que vit éclore le dix-huitième siècle. Quel délicieux sujet de conte à la manière de ce temps, digne d'être illustré par Fragonard, que la rencontre de Du Cause au jardin du Luxembourg avec Mlle Anceau, sa fiancée, alors que pour l'approcher, en dépit des Cerbères qui la gardent, il s'est déguisé en garçon pâtissier! Et quelles scènes de mœurs piquantes et vraies que celles de son séjour à Trèves et de son aventure avec Mme d'Apremont et M. de Vignory! Que d'autres épisodes de ses mémoires nous aurions plaisir à relever et à mettre en lumière si nous ne redoutions de déflorer un récit dont il convient de laisser la primeur à ceux qui entreprendront de le lire!

Le procès de Rohan qui y tient la plus grande place était jusqu'ici peu connu. Indépendamment des histoires générales qui se contentent d'y faire allusion, ce n'est guère que par les écrits de quelques contemporains de l'événement que le souvenir

nous en a été conservé. Le marquis de Beauvau, le marquis de La Fare et l'avocat Jean Rou en ont retracé dans leurs mémoires les diverses péripéties, celles du moins que, de leur temps, les gens de la cour avaient vues se dérouler ou avaient apprises des membres du tribunal criminel qui jugea les coupables.

D'autre part, le célèbre romancier Eugène Sue, qui avait eu connaissance des pièces de la procédure, y puisa, voici soixante ans, le sujet d'un roman historique qui figure dans son œuvre sous le titre de *Latréaumont*. Mais ce roman n'est qu'un roman dans lequel l'auteur, bien qu'il ait suivi de près les événements, les a souvent dénaturés et travestis au gré de sa féconde imagination. C'est ainsi que de Du Cause de Nazelle, qui était officier, il fait un avocat, et qu'il attribue à un désir de basse vengeance contre la fille aînée de Vanden Enden, qui aurait refusé de devenir sa maîtresse, la démarche de ce jeune homme auprès de Louvois. Pour se venger de la fille, Du Cause aurait livré le père, — version toute gratuite à laquelle son récit inflige implicitement un démenti catégorique confirmé d'ailleurs par un fait indiscutable, à savoir que la fille aînée de Vanden Enden habitait Amsterdam avec son mari et que Du Cause ne la connut jamais. Au reste, ce n'est pas en ce seul point qu'Eugène

Sue outrage la vérité, et son récit ne peut être accepté que sous bénéfice d'inventaire.

Les mémoires de Du Cause apportent donc la lumière sur un événement oublié aujourd'hui, bien qu'il ait eu en son temps un retentissement considérable. Mais pour que cette lumière fût entière et complète, il convenait de recourir aux documents officiels et de compléter le récit de Du Cause par une relation circonstanciée des choses qu'il a ignorées quoiqu'il eût été témoin au procès, comme les ont ignorées ses contemporains. La justice à cette époque s'entourait de mystère, accomplissait son œuvre dans l'ombre, et c'est aux pièces originales du procès qu'il faut recourir quand on veut la voir s'exercer contre les coupables ou prétendus tels. Or, ces pièces existent, et nous y avons recouru. Elles forment plusieurs volumineux recueils, l'un conservé aux archives de France, les autres à la Bibliothèque nationale (section des manuscrits). Dans les collections de la Bibliothèque, il en est un d'un prix inestimable. Il fut formé en 1735 par deux conseillers au Parlement, MM. de Chavannes et Berryer — celui-ci devint ministre de la marine. — Ils y ont résumé et annoté les interrogatoires des accusés et les dépositions des témoins. Tels sont les documents à l'aide desquels nous avons pu rendre au procès de Rohan sa physionomie et

donner au manuscrit de Du Cause la conclusion qu'il comportait (1).

Nous devons en terminant remercier le possesseur de ce manuscrit, M. du Plaix, de Bourges, pour la bonne grâce avec laquelle il nous a permis de le publier. Descendant d'une vieille famille de robe, alliée à la maison des Foucher de Careil, qui figurait aux Croisades et dont la longue lignée a versé jusqu'à nos jours son sang pour la défense de la patrie, alliée également à l'illustre maison des Villeneuve dont les diverses branches — de Villeneuve-Trans, de Villeneuve-Tourrettes, de Villeneuve-Vence, de Villeneuve-Bargemont — ont donné tant de grands serviteurs à la France, M. du Plaix possédait dans ses archives les mémoires de Du Cause. Désireux d'être fixé sur la valeur de ce document, il nous fit l'honneur de nous consulter, et c'est sur notre avis qu'il se décida à le restituer à l'Histoire, à la condition que nous nous chargerions de le présenter au lecteur.

Ernest DAUDET.

(1) Voir l'appendice. — E. D.

AVERTISSEMENT

Plusieurs écrivains célèbres ont entrepris d'écrire l'histoire de Louis XIV, surnommé le Grand, et de conserver à la postérité la mémoire des faits illustres qui se sont passés sous ce règne très long et très glorieux à la nation française. Une si haute entreprise est au-dessus de mes forces; il ne m'appartient pas de courir une si vaste carrière, ni de mettre en œuvre tant de riches matériaux, dont la trop grande abondance est à craindre.

Je me propose à mon égard d'écrire un événement singulier, que la fortune m'a fait tomber en partage par le soin qu'elle a pris de m'en rendre le témoin oculaire; les lois de l'État m'ont ensuite forcé d'en devenir le dénonciateur.

C'est de la conspiration de Vanden Enden dont je parle : elle a fait en son temps un très grand éclat;

le bruit s'en répandit non seulement en France, mais encore dans toutes les cours de l'Europe. On sut en même temps qu'elle avait été découverte par un jeune officier. Je suis cet officier dont la Providence se servit pour faire avorter cette conjuration formidable, l'unique dont on ait ouï parler en France sous le règne de Louis XIV.

On ne saurait douter — et cet événement m'a fortement confirmé dans cette pensée — que le Ciel ne s'intéresse très particulièrement à la conservation des têtes couronnées; qu'il y a une intelligence suprême qui veille sur la vie des rois et qui se plaît à déconcerter et à confondre les attentats qui se trament contre leur personne sacrée.

Je ne puis assez admirer que cette profonde sagesse m'ait conduit comme par la main à cette découverte; qu'elle ait même fait servir mes égarements et ma propre inutilité au dessein qu'elle avait formé de garantir le Roi de ce péril, et la famille royale, dans une conjoncture où le défaut de précautions du côté de la cour et les mesures justes prises par les conjurés dans un profond secret rendaient l'exécution de leur projet infaillible.

Je rapporterai plusieurs faits singuliers qui ne peuvent se trouver ni dans les mémoires du temps, ni dans les actes du procès qui fut fait aux coupables.

Le chevalier de Rohan eut le malheur d'être impliqué dans cette funeste entreprise. Je ne dissimulerai point qu'il y eut une extrême imprudence de sa part, si toutefois on peut appeler imprudence une véritable aliénation d'esprit, marquée alors par toute sa conduite. Poussé et désespéré par un ministre fier et impérieux (1) qui l'excluait de tous les emplois et de tous les honneurs dus à ses services, aussi bien qu'à sa naissance, sa raison avait succombé à de mauvais traitements qui n'avaient point eu de fin ni de bornes; son esprit n'était plus dans la même assiette; une noire mélancolie l'avait presque banni du commerce du monde. Il fut plus malheureux que coupable, et son désespoir fit son crime.

Les ministres qui ne ménagent point leur autorité de manière que les bons sujets en soient contents rendent de très mauvais services aux princes qui les emploient. Leur dureté aliène les esprits du service du maître et donne lieu à des cabales; le commun des hommes souffre leurs refus avec peine, mais les personnes d'une condition élevée ne sauraient supporter les airs de fierté ni les termes mé-

(1) C'est à Louvois que Du Cause fait ici allusion. Rohan avait eu avec ce ministre de bruyants démêlés dont il est question dans les mémoires du temps et auxquels il est fait dans ceux-ci plus d'une allusion. — E. D.

prisants d'un homme qui est au-dessous d'eux par la naissance.

Je divise mon ouvrage en deux parties :

La première comprendra les principales circonstances de ma vie. Je déclare que ce n'est par aucune envie que j'aie de parler de moi, mais par la nécessité du sujet. Tous les traits de ma vie ont un enchaînement et un rapport singulier avec la découverte de la conspiration, par une secrète disposition de la Providence qui seule sait tirer le bien du mal et faire tout servir à ses desseins.

Il y a d'ailleurs quantité de faits dans la seconde partie dont l'intelligence dépend absolument de la première. Si mes diverses aventures n'intéressent pas assez le lecteur, il les regardera, s'il lui plaît, comme une lieue de mauvais chemin qu'il faut passer pour en trouver un plus beau.

La deuxième partie contiendra le plan et toutes les circonstances de la conspiration et sa fin; je ne traiterai pas mon sujet avec dignité, mais je le traiterai avec ordre et dans les règles de l'exacte vérité.

MÉMOIRES

DU

TEMPS DE LOUIS XIV

PREMIÈRE PARTIE

AVENTURES DE GUERRE ET D'AMOUR

CHAPITRE PREMIER

Ma naissance. — Mon goût pour la carrière des armes. — Comment ma mère, sans le vouloir, m'aide à quitter la maison paternelle. — Mon arrivée à Paris. — La cour et la ville. — Expédients auxquels je recours. — J'entre aux Gardes françaises. — Mon hôtesse amoureuse de moi. — Mon premier amour. — Brusque écroulement de ma fortune naissante.

Je suis né d'une famille noble dans le fond de la Gascogne et dans l'Agenois; je sortais à peine de ma quatorzième année (1) lorsqu'il me prit une envie

(1) Du Cause s'est abstenu de préciser le lieu de sa naissance, et il nous a été impossible de le découvrir. Il n'a pas dit non plus en quelle année il vint au monde. Mais, comme au procès de Rohan, en 1674, il déclara qu'il avait vingt-six ans, on doit en conclure qu'il était né en 1649. — E. D.

démesurée de voir le Roi et de le servir. Les grandes qualités que l'on publiait de ce prince, qui était alors dans la fleur de sa jeunesse, fortifiaient de jour en jour cette passion.

Bientôt le bruit se répandit dans toutes les provinces qu'il avait ordonné de grandes levées de troupes. Toute la jeunesse du royaume, qui ne respirait que la gloire, s'empressa pour entrer dans le service. Les anciens officiers, qui avaient été congédiés à la dernière paix, furent rappelés; on abordait à la cour de toutes parts.

Je vis mes voisins quitter leurs maisons pour aller demander de l'emploi. Ma grande jeunesse et ma qualité d'aîné de ma famille obligeaient mon père à me retenir chez lui; il craignait d'ailleurs la dépense, après une suite de malheurs qui l'avaient épuisé. Ma mère, qui avait eu d'étranges procédés avec mon père, me regardait comme une espèce de secours pour elle dans la maison.

Cependant, l'ambition se réveillait dans mon cœur et me faisait sentir ses premières impressions. « Que fais-je ici? me disais-je à moi-même. Dois-je croupir dans une honteuse oisiveté, tandis que mes pareils courent après l'honneur et la fortune? »

Je cherchais l'occasion de m'échapper; ma mère me la fournit lorsqu'elle pensait à toute autre chose.

Elle se crut offensée par les discours d'un de

nos voisins; elle résolut de s'en venger et me confia le soin de sa vengeance. Mon âge et mon peu d'expérience devaient l'en détourner. Mais quand la passion domine, on prend tout ce qu'on trouve sous la main. Après qu'elle m'eut fait des plaintes très vives contre cet homme et que je l'eus assurée que je la vengerais si j'avais un cheval, des armes et de l'argent pour me retirer en lieu de sûreté, elle me fournit avec beaucoup d'empressement ce que je demandais, et sans me mettre en peine de la venger d'une offense chimérique et sans fondement, je partis la nuit pour me rendre à Paris à grandes journées.

Après la paix des Pyrénées, la France n'avait pas tardé à se refaire de ses pertes passées et à reprendre tout son lustre : le Génie de la Guerre s'était endormi. Le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne avait répandu une joie universelle à la cour et dans les provinces. On ne voyait partout que festins, que danses, que spectacles agréables. Les plaisirs étaient l'occupation de tout le monde.

Le Roi, qui avait ses vues pour l'avenir, résolut de donner quelque mouvement aux troupes anciennes et de les augmenter considérablement par de nouvelles levées.

Il y eut de certains corps distingués où il voulut que la jeune noblesse servît pour se former dans

l'art militaire en qualité de cadets. Le régiment des Gardes françaises était alors composé de soldats expérimentés. C'était un de ceux que le Roi avait choisis pour élever ses apprentis ; et certainement c'était une excellente école.

J'avais une passion extrême d'y être reçu ; mais étant sans espoir d'aucun secours de mes parents, il n'était pas possible de m'y soutenir, car quoique les volontaires eussent la paye de soldats, ils se faisaient un honneur de ne pas la prendre ou de la distribuer aux inférieurs quand ils l'avaient reçue. Je m'occupai dans ces commencements à satisfaire la curiosité que j'avais de voir le Roi et toute cette magnifique et brillante cour dont j'étais ébloui. Surpris de tant de merveilles, je blâmais quelquefois la Renommée de ce que, tout éclatante qu'elle fût, elle restait infiniment au-dessous de la vérité, surtout à l'égard du Roi, qui avait le port et la majesté des dieux célébrés par Homère.

Ce prince était l'amour et les délices de la cour et de ses peuples ; toute l'Europe semblait se tourner du côté de ce Soleil levant et vouloir le reconnaître pour maître. Il ne respirait que le bonheur de ses sujets et la douceur d'un gouvernement modéré. Il est certain que, s'il eût eu le bonheur de choisir des ministres plus retenus, son règne n'aurait point cédé à celui de Trajan : on pouvait même

conclure des hommages que toutes les nations voisines lui rendaient dans les commencements de son règne que son autorité et son empire s'étendraient dans tout l'Occident sans aucune violence, par la disposition où se trouvaient toutes choses et par le besoin qu'on avait en général d'une pareille autorité.

J'eus toutes les peines du monde à m'arracher à ce grand spectacle de la cour, mais j'y fus forcé, n'ayant que peu d'argent de reste du prix de mon cheval que j'avais vendu. De retour à Paris, il fallut chercher les voies de me tirer d'embarras.

Les gens de mon pays manquent souvent de beaucoup de choses; mais ils ont plus d'industrie, ou pour s'en passer ou pour les obtenir. Je savais qu'un de nos voisins de province, fort attaché à ma famille, étant depuis longtemps à Paris, y avait fait par son travail un établissement assez considérable dans la profession de la robe; je fis tomber entre ses mains une lettre que j'avais contrefaite et signée du nom de mon père, par laquelle il lui marquait que je m'étais échappé de chez lui, quoique je fusse son unique consolation; qu'il m'avait fait chercher partout dans la province; qu'il le priait de s'informer de quelques-uns de nos compatriotes si je n'étais pas à Paris; que, comme j'étais parti sans argent, il craignait que je manquasse de tout; qu'il le priait,

s'il pouvait me découvrir, de sonder mes intentions; que s'il trouvait que j'eusse des inclinations honnêtes et conformes à mon état, il le suppliait de me fournir tout ce qui me serait nécessaire pour faire mes exercices et qu'il lui donnait parole d'honneur de lui rendre fidèlement tout ce qu'il avancerait pour cela.

Mon homme n'eut pas plus tôt reçu cette lettre qu'il s'empressa de me faire chercher, fort content d'avoir chez lui une personne de connaissance dont la dépense n'était point limitée. Un de ceux qu'il avait chargés de me chercher m'amena quelques jours après chez lui. Après qu'il m'eut longtemps interrogé sur mes desseins, comme il trouva qu'ils étaient raisonnables, il me reçut avec joie.

J'eus d'abord les meilleurs maîtres pour tous mes exercices et je fus équipé pour entrer cadet au régiment des Gardes françaises; nous y étions instruits dans l'art de la guerre par des officiers très habiles et très sages. L'agrément le plus grand pour nous était de monter souvent la garde en présence du Roi et d'être ainsi spectateurs de tout ce qui se passait à la cour.

La femme de mon hôte, jeune et belle, était fort intéressée; elle voyait avec peine et quelquefois avec de grands murmures les dépenses que son mari avançait pour moi. Il y avait souvent entre

eux de la dispute sur cela, soit qu'elle agît par esprit d'avarice ou qu'elle craignît de n'en être pas payée; elle en rabattait toujours la moitié.

Je m'attachais à lui faire ma cour; je me rendis très assidu auprès d'elle, et comme elle sortait peu, quand elle fut accoutumée à me voir, j'essayai de la divertir par mon enjouement et par mon badinage qui lui devenait quelquefois importun, en sorte qu'elle en était de mauvaise humeur et qu'il semblait qu'elle ne me souffrît qu'avec peine.

Le temps favorable pour moi et où il paraissait qu'elle prenait plaisir à m'entendre, c'est lorsque je revenais de monter la garde. Il se passait alors tant de choses extraordinaires à la cour que le récit ne pouvait en être que fort agréable. J'avais grand soin d'en ramasser jusques aux moindres circonstances.

Ces nouveautés m'attiraient une grande attention de mon hôtesse. Les fêtes magnifiques que le Roi donnait à la cour, la pompe des spectacles qui accompagnaient ces fêtes, les danses, les ballets; les pièces de théâtre et de musique qu'on y récitait; des enchantements perpétuels qui ne lassaient jamais les yeux, et tant de merveilles différentes qui se succédaient continuellement les unes aux autres, étaient très dignes de curiosité, mais surtout les aventures d'amour et les diverses intrigues de tant

de jeunesses nombreuses et si galantes de l'un et de l'autre sexe, dont je rapportais chaque jour quelque histoire à ma jeune hôtesse, semblaient l'intéresser davantage.

Les jalousies, les ruptures, les raccommodements, les déclarations d'amour en vers, les portraits, tout ce qu'on met en usage pour se faire aimer et en aimant, devenait assez public à la cour, soit que la jeunesse fût naturellement indiscrète ou qu'on fît gloire de tout cet appareil de galanterie dont un Roi jeune et très galant donnait l'exemple, quoique d'ailleurs il mêlât dans tous ces jeux un certain air martial qui faisait assez comprendre qu'en s'efforçant de rendre sa cour très polie, il ne regardait tout cela que comme des amusements qui tendaient à des fins plus relevées.

Sur tous ces récits, ma jeune hôtesse, vive et curieuse au dernier point, me faisait mille questions tantôt sur l'infidélité des amants, tantôt sur le changement et l'insistance des dames. Il semblait qu'elle se fût résignée aux malheurs de tous ceux qui n'avaient pas lieu d'être contents de leur sort. Ces entretiens la rendaient peu à peu moins sévère, tant les exemples et les histoires ont de pouvoir sur la jeunesse.

Mais lorsque je voulais mêler dans un discours quelque chose pour lui faire connaître que le peu

d'argent que l'on me donnait toutes les fois que j'allais monter la garde suffirait à peine pour me faire vivre et m'empêchait de me joindre à mes camarades, elle faisait semblant de ne le pas entendre. J'ai déjà dit que les cadets étaient obligés de vivre à leurs dépens; mon hôte, toutes les fois que j'allais à mes fonctions à la cour, avait la précaution de me munir d'un viatique si juste qu'avec toute mon économie j'avais beaucoup de peine à payer ma dépense ; à quoi il ajoutait un petit trait de morale, en me répétant souvent que l'argent est le plus grand corrupteur de la jeunesse.

Peut-être avait-il raison ; ce que je sais est que faute d'argent je n'étais d'aucune débauche, ni d'aucune partie de plaisir avec mes compagnons, ayant toujours pour excuse, lorsque j'y étais invité, la curiosité que j'avais de voir ce qui se passait à la cour.

Un jour, le régiment eut ordre de s'assembler dans la grande cour des Tuileries pour y faire l'exercice. J'en avertis mon hôtesse qui témoigna beaucoup d'empressement pour voir ce spectacle, nouveau pour elle. Une de ses amies qui la voyait souvent se joignit à elle ; elles s'y rendirent ; je les postai en un lieu d'où elles pouvaient voir commodément tout ce qui se passerait. Je pris mes armes et me mis à mon rang. L'exercice fut assez long et

fait en fort bel ordre. Son amie s'aperçut qu'elle tournait toujours les yeux de mon côté et qu'elle ne me perdait point de vue. Cette amie m'en fit confidence au retour. Mon hôtesse en revint en effet si émue qu'il semblait qu'un charme secret se fût trouvé dans mes armes pour la vaincre.

Dès qu'elle fut arrivée à la maison, elle fit à son mari un récit de ce qu'elle avait vu si avantageux pour moi et si animé que tout autre qu'un mari aurait pu y reconnaître beaucoup de passion. J'étais à son gré celui de toute la troupe qui avait le meilleur air et le plus d'adresse dans les exercices ; personne n'avait meilleure grâce à manier les armes. Une seule chose (disait-elle) manquait à ma bonne mine : c'était une perruque. Elle pressa si fort son mari de m'en acheter une que dès le lendemain j'en fus paré, et elle ne se modérait presque plus avec moi lorsque nous étions seuls.

J'avais atteint près de seize ans et j'avais déjà toute la taille médiocre que la nature m'a donnée pour le reste de ma vie, mais elle était assez bien prise. J'étais vif, amusant, plaisant au possible. Il est rare qu'un jeune homme de cet âge fasse la conquête d'une personne de vingt-deux ans, élevée dans la vertu, et qui avait un jeune mari des plus beaux et des mieux faits de Paris. Mais l'amour renverse toutes les règles. Ce commencement m'apprit à con-

naître le génie des femmes; c'est par là que j'ai toujours été bien reçu du sexe et que j'ai enfin découvert la conjuration dont je ferai tantôt le récit. Notre attachement durait depuis une année entière dans une union parfaite et un contentement réciproque qui ne se peut exprimer, lorsqu'il fut rompu par une aventure imprévue.

Mon hôte m'avait toujours chargé des lettres qu'il écrivait de temps en temps à mon père; au lieu de les envoyer, j'avais soin de les ouvrir et d'y faire réponse pour mon père. Ces réponses mettaient mon hôte dans une grande sécurité pour son payement.

Il arriva cependant que mon père apprit par des personnes du pays que j'étais à Paris et que j'y faisais une assez jolie figure. Cette nouvelle lui causa de l'inquiétude, dans la crainte où il fut que je ne me fusse jeté dans quelque mauvais commerce pour subsister aussi honorablement que je faisais, sans aucun secours de ma famille. Il chargea un vieux gentilhomme, qui venait à Paris pour affaires, de s'informer de mon hôte, son ancien ami, s'il ne saurait pas par quel miracle je subsistais à Paris.

Mon hôte répondit que le miracle était très naturel, et qu'ayant reçu plusieurs lettres de mon père qui le priait avec instance de me fournir tout ce qui me serait nécessaire pour mes exercices et mon

entretien, il y avait généreusement satisfait, et qu'il continuerait à le faire autant de temps qu'il plairait à mon père.

Le vieux gentilhomme, surpris de cette réponse, demanda à voir les lettres. Mon hôte les présenta, et il fut étrangement étonné quand il apprit qu'elles étaient supposées. Il crut ses avances perdues; car la défiance du payement est un malheur qui poursuit ordinairement ceux de mon pays et qui inquiète toujours ceux qui leur prêtent. Cependant, le gentilhomme le rassura si fort sur la probité de mon père et sur son exactitude qu'il eut lieu d'en être content. Mais il ne pouvait digérer, disait-il, d'avoir été la dupe d'un enfant, et il s'emportait sur cela violemment.

Je revins quelque temps après de la ville. Ma chère hôtesse m'attendait sur le pas de la porte pour me prévenir sur cette fâcheuse aventure. J'en fus consterné.

— Pourquoi, disait-elle, ne m'avez-vous pas confié votre secret? J'y aurais donné bon ordre.

Et comme elle me vit dans le dernier abattement, car je n'ai jamais su me défendre quand j'ai eu tort, il n'y eut rien qu'elle n'essayât pour me consoler.

— Mon mari, ajoutait-elle, est bien persuadé qu'il ne perdra rien sur tout ce qu'il vous a avancé.

Et vous êtes excusable en ce que vous n'avez agi que pour votre avancement.

Mais j'étais si affligé que, ne pouvant me résoudre à soutenir la vue de son mari, je me dégageai d'elle, accablé de confusion. Je fis sortir mes hardes et n'osai plus retourner dans la maison.

CHAPITRE II

Je cherche un engagement. — Une promenade militaire sur le Rhin. — Louis XIV déclare la guerre à l'Espagne. — Campagne victorieuse en Flandre. — La paix. — Le Roi se décide à secourir les Candiotes. — Intrigues de ma mère. — Elle veut me faire assassiner. — Un duel avorté. — Peines d'amour. — Je pars pour Candie.

J'errais deçà et delà et je ne fus pas longtemps sans ressentir la perte que j'avais faite. Mais une mauvaise honte de jeune homme m'empêcha de chercher les moyens de me raccommoder avec mon hôte, dont je craignais trop le ressentiment.

Dans ce même temps, le Roi résolut d'envoyer un secours aux Hollandais à qui l'évêque de Munster (1) avait déclaré la guerre. Ce prélat avait des qualités admirables, surtout un amour pour les sciences, qui le portait à rechercher partout le mérite et à prévenir les savants, en quelque lieu de l'Europe qu'il pût les découvrir, par des pensions et des bienfaits. Mais il n'était pas moins guerrier que

(1) Il s'agit ici d'une tentative sur le Rhin, qui n'eut pas de suite. Le prince, évêque de Munster, était directeur du Cercle de Westphalie, et siégeait à la Diète de l'Empire. — E. D.

savant. Il avait eu des démêlés avec les Hollandais; il avait mis sur pied une belle et nombreuse armée, tant de ses sujets que de ses alliés. Les Hollandais se trouvaient alors sans beaucoup de troupes et eurent recours au Roi. On fut bien aise en France de commencer par là à balancer le pouvoir des États voisins et de prendre part à leurs différends, pour s'en rendre dans la suite les arbitres.

M. de Pradel, lieutenant général des armées du Roi, très expérimenté capitaine, eut ordre de conduire le secours et de le commander. Je fus me présenter à lui dans le temps qu'il se disposait à partir. Il me fit l'honneur de me retenir en qualité d'un de ses aides de camp, et dans tout le temps que je servis sous lui, il me donna une infinité de marques d'une bonté particulière.

Cette expédition fut plutôt un voyage de plaisir qu'une guerre; dès que les Munsteriens virent arriver les troupes du Roi le long du Rhin, ils écoutèrent volontiers des propositions d'accommodement. Les négociations commencèrent et finirent en peu de temps sans qu'il se passât rien de remarquable, si ce n'est l'attention que toute l'Europe avait sur cette démarche du Roi et sur le succès des affaires où il prenait intérêt.

Après que les troupes furent de retour, je me trouvai sans emploi; il ne me convenait plus,

ayant eu l'honneur d'être aide de camp, de reprendre mon poste aux cadets de la Garde. La profonde paix où l'on était ne me donnait aucun lieu de pouvoir me placer ailleurs; on n'y parvenait que par de puissantes protections que je n'avais point.

Après bien des tentatives inutiles, je me vis réduit à retourner chez mon père. Les nouvelles avantageuses qui lui étaient revenues de ma conduite l'avaient fort apaisé et, l'amour paternel s'étant réveillé, je fus très bien reçu. Je n'étais pas fâché de lui faire voir que les dépenses qu'il avait faites pour moi et qu'il avait honorablement payées à mon hôte n'étaient point perdues et que j'en avais profité pour mon éducation. Je me sentais en effet un petit air de fierté d'homme de guerre qui me donnait une assez bonne opinion de moi. Ma mère oublia de sa part le refus que j'avais fait de la venger, et j'en reçus beaucoup de caresses.

Cependant, le bruit se répandit que le Roi venait de déclarer la guerre à l'Espagne pour soutenir les droits de la Reine, son épouse, sur diverses provinces de Flandre. Les négociations avaient commencé après la mort du roi Philippe, père de cette princesse. La cour de Madrid, toujours lente dans ses résolutions, avait différé longtemps de répondre aux instances du Roi. Dans la suite, on traita la matière juridiquement par des écrits de part

et d'autre, composés par les plus habiles jurisconsultes de l'Europe, et qui furent répandus dans toutes les cours. Il en résultait, au jugement de toutes les personnes les plus éclairées et désintéressées, que les droits de la Reine étaient incontestables. Après une longue suite de négociations, qui toutes furent inutiles par l'opiniâtreté des ministres de l'Espagne, le Roi prit la voie des armes et leur déclara la guerre (1).

Au premier bruit qui s'en répandit dans la province, je partis pour Paris pour obtenir quelque emploi honnête dans les troupes. Tous mes efforts se bornèrent à obtenir une sous-lieutenance d'infanterie, avec l'espérance de pouvoir monter les degrés supérieurs avec le temps.

Cette guerre était la première que le Roi entreprenait depuis qu'il avait pris le gouvernement de son royaume; il était important pour la réputation de ses armes que ses forces parussent si grandes aux yeux de toute l'Europe, qu'on appréhendât à l'avenir de l'offenser et de se les attirer. D'ailleurs, comme il devait commander l'armée en personne, il lui convenait d'y paraître avec tout l'éclat et toute la majesté du plus grand Roi de toute l'Europe. Il avait sous lui plusieurs maréchaux de

(1) La guerre fut déclarée à l'Espagne au mois de mai 1667. L'armée française entra en Flandre aussitôt. — E. D.

France, grand nombre de lieutenants généraux célèbres par leurs exploits dans les dernières guerres et quantité d'officiers expérimentés. La tête des troupes était composée de vieux soldats qui, par leur exemple, formaient les nouvelles levées à tous les exercices militaires.

Tout étant ainsi parfaitement disposé du côté des troupes, il ne restait que deux choses auxquelles il fallait pourvoir pour s'assurer des plus grands succès. L'une, que les fonds nécessaires pour de si grandes dépenses ne pussent manquer; l'autre, que la discipline militaire fût exactement observée.

Le Roi y avait pourvu parfaitement. Colbert était chargé de la première, Louvois de la dernière. Ces deux hommes cherchaient à l'envi l'un de l'autre à s'accréditer auprès du jeune Roi. Ils avaient tous deux des talents supérieurs pour les fonctions auxquelles ils étaient destinés. Aussi montèrent-ils tous deux à la plus haute faveur et à une autorité si grande, qu'il est douteux si l'État a reçu plus de maux que de biens de leurs services. Tous deux ont eu le sort de mourir dans la disgrâce du prince après s'être chargés seuls de la haine publique, en portant la puissance royale à une autorité despotique qui convenait à leurs intérêts plutôt qu'à ceux de leur maître.

La campagne commença de bonne heure. Le Roi s'étant rendu à l'armée, ses premières conquêtes furent si rapides que l'Espagne craignit de succomber et de perdre tout ce qu'elle possédait en Flandre. La grande et belle ville de Lille étant prise, le Roi catholique doubla ses instances auprès de toutes les puissances de l'Europe, pour porter le Roi à la paix. Le Pape surtout s'y employa avec beaucoup de chaleur. Il paraissait difficile que le Roi de France, jeune, vainqueur les armes à la main, dans ses conquêtes, pût se résoudre à écouter des propositions d'accommodement. Cependant son grand cœur, qui aspirait à la gloire, crut qu'il était plus beau de se vaincre soi-même que de remporter des victoires sur les autres. La paix fut faite et de là suivit la réforme et le licenciement d'une grande partie des troupes. J'y fus enveloppé et me trouvant sans emploi je fus contraint de retourner chez mon père.

Peu de temps après, la République de Venise implora la protection et le secours du Roi contre les Turcs qui assiégeaient Candie, capitale de l'île du même nom dans la Méditerranée (1); cette place

(1) En 1645, les Turcs avaient entrepris de s'emparer de l'île de Crète, qui appartenait aux Vénitiens depuis 1222, et ils assiégeaient Candie, la capitale, sans avoir pu vaincre, au bout de vingt années, l'héroïque résistance des assiégés, dont Morosini,

était regardée comme le boulevard de la chrétienté, surtout des côtes d'Italie. La grand vizir commandait au siège avec une armée de quatre-vingt mille hommes, et quoique le commandant vénitien eût soutenu et même repoussé d'abord ses premiers efforts, néanmoins par la longueur du siège, les forces de la République se trouvant épuisées, elle appela à son secours toutes les puissances de l'Europe.

Ses ambassadeurs, avec les nonces du Pape, ne cessaient de représenter le péril commun qui menaçait la chrétienté, si la République succombait sous la domination ottomane. Tous les princes témoignèrent une grande envie de la secourir; pas un ne se mit en devoir de le faire, excepté le Roi de France.

Le mal était pressant, le remède hazardeux et difficile. Le Roi, néanmoins, dans une occasion

qui fut plus tard doge de Venise, était venu prendre le commandement en 1667.

Pendant tout ce temps, l'Europe resta insensible aux malheurs de la Crète. Ce ne fut qu'en 1669, après l'expédition avortée du duc de La Feuillade, que Louis XIV se décida à porter secours aux Vénitiens. Mais c'était trop tard, et numériquement trop faible était l'armée de secours. On verra plus loin le douloureux dénouement de cette aventure qui ne put conjurer la chute de Candie. Après le départ des troupes françaises, Morosini fut contraint de capituler, et la Crète resta définitivement aux Turcs. – E. D.

aussi importante pour la religion et pour la chrétienté, fit préparer avec une extrême diligence des forces de terre et de mer capables de faire lever le siège et d'obliger les Turcs à abandonner cette entreprise. M. le duc de Beaufort, amiral de France (1), fut chargé du commandement de la marine, et M. de Navailles (2), de commander les troupes de terre et de débarquement.

Ces deux généraux étaient également braves et expérimentés; mais on disait d'eux que l'un était trop sage et que l'autre ne l'était pas assez. Celui-ci, jaloux de son opinion, mettait une grande partie

(1) Né en 1616, fils cadet de César de Vendôme, bâtard de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et frère du duc de Mercœur. Sa naissance, ses exploits, son goût pour les aventures, ses instincts populaciers, sa belle figure, son langage brutal jusqu'à l'obscénité, l'avaient rendu populaire dans Paris. Pendant la minorité de Louis XIV, il mit cette popularité au service des ennemis de Mazarin. Il eut un rôle au temps de la Fronde. On l'avait surnommé le roi des Halles. Objet de la clémence royale quand Louis XIV rentra dans Paris, il fut appelé au commandement supérieur des flottes et fait amiral. — E. D.

(2) Né en 1619, fut page de Richelieu, puis, colonel à dix-neuf ans, devint plus tard maréchal de France. Pendant la Fronde, il avait pris le parti de Mazarin. Faussement accusé d'avoir écrit à la reine, femme de Louis XIV, une lettre anonyme pour lui révéler les amours de son mari et de Mlle de La Vallière, il tomba en disgrâce et fut longtemps avant de pouvoir se justifier. Il fut d'ailleurs ultérieurement dédommagé des suites de l'accusation dont il avait été l'objet. L'expédition de Candie lui valut, comme on le verra plus loin, une disgrâce nouvelle. Mais il parvint à reconquérir la faveur du roi. Il mourut en 1684. On a de lui d'assez intéressants mémoires. — E. D.

de sa gloire à ne recevoir les avis de personne; l'autre, trop modeste, se défiant trop de ses lumières, préférait presque toujours les avis d'autrui aux siens propres, quoique les siens fussent les meilleurs.

Je commençais à m'ennuyer extrêmement dans la maison paternelle. Ma mère, qui conservait depuis longtemps une violente attache pour un certain homme sans nom et sans mérite, avait hasardé sa réputation par les bruits qui s'en étaient répandus dans la province. Ses procédés avec mon père, qu'elle traitait indignement, m'avaient touché au vif. Cet indigne sujet, qui portait le déshonneur et le désordre dans ma famille, m'était si odieux dès mon enfance que je résolus en cette occasion de purger cette honte par son supplice.

Cependant, comme cette action pouvait faire un grand éclat et rejaillir sur mon père, je pris un parti plus modéré : je lui fis dire qu'il ne m'était plus permis à l'âge où j'étais de souffrir son impudence, et que, s'il continuait, j'étais déterminé à laver dans son sang l'infamie qu'il causait à mon nom.

Cet homme, lâche et timide au suprême degré, se croyant à toute heure en danger de mourir de ma main, se cacha quelque temps et fit savoir à ma mère les menaces que je lui avais faites. L'un et l'autre, désespérant de pouvoir m'apaiser, résolu-

rent de me faire assassiner de nuit, ma mère oubliant en cela tous les sentiments de la nature. Ce misérable n'osant encore se hasarder aux événements d'un coup où il pouvait manquer d'adresse comme de cœur, en chargea un assassin de profession. Celui-ci était déjà sur le lieu bien armé et résolu de ne pas me manquer, lorsqu'on vint l'empêcher d'exécuter son dessein; car un moment de réflexion favorable pour moi avait fait comprendre, à celui qui le mettait en œuvre, qu'après les menaces que je lui avais fait faire, le soupçon de ma mort ne pouvait tomber que sur lui. Ainsi la Providence me sauva de ce péril.

Cependant ma mère, obstinée à ma perte de laquelle elle voyait que dépendait son repos et celui de son ami, prit pour se défaire de moi une autre voie, qui était sans aucun péril pour eux et qui n'était pas moins sûre contre moi. Ce fut de me faire battre en duel en m'y engageant si fortement par le point d'honneur que je ne pusse point l'éviter sans perdre ma réputation.

Nous étions voisins de MM. de Lussan, et, de tout temps, il y avait eu entre nos familles de fort grandes querelles qui avaient causé divers procès, que de légers intérêts, et quelquefois aussi la jalousie, surtout dans les provinces, soutiennent plutôt que la raison et la justice.

Il arriva, en ce temps, un incident nouveau, à l'occasion de quelques discours qu'on imputait à mon père et qu'on avait rapportés à M. et à Mme de Lussan, qui en furent très offensés. Dans le premier mouvement, ils ne purent s'empêcher d'y répondre par d'autres discours très piquants contre l'honneur de mon père, par rapport à la conduite de sa femme. Ma mère, en me racontant ce qui s'était passé, n'eut garde de me rapporter le sujet de cet emportement de M. et de Mme de Lussan; elle ajouta sur mon compte que ce gentilhomme, pour m'offenser personnellement, avait dit tout haut que je n'étais qu'un lâche. Il n'en fallait pas tant alors pour m'échauffer; je me vis forcé à me battre pour réparer mon honneur, ma mère affectant, en me représentant tous les sujets que nous avions eus en différents temps de nous plaindre de M. de Lussan, et ses procédés injustes, que mon âge ne m'avait pas permis jusqu'alors de réprimer et que je ne pouvais plus dissimuler en cette occasion sans me couvrir de honte.

M. de Lussan, le père, était déjà dans un âge avancé; son fils aîné n'était point en état de pouvoir accepter le défi. Le chevalier de Lussan était à peu près de mon âge, et c'était à lui, par conséquent, à qui seul de sa famille je pouvais m'attaquer. Il était mon intime ami. L'animosité qui

divisait nos parents depuis si longtemps n'avait pu rompre ni affaiblir la tendre amitié que nous avions contractée dès notre enfance; nous nous étions heureusement retrouvés à l'armée, et quoique nous fussions officiers en différents régiments, l'un de nous n'était jamais commandé que l'autre ne se joignît à lui dans quelque expédition que ce fût, pour en partager le péril ou la gloire; aussi, dans des entreprises très hasardeuses, il semblait que la fortune respectât une si belle amitié; il était alors chez son père, et comme il ne nous était pas permis de nous voir pour ne pas encourir la disgrâce de nos parents, nous prenions en certains jours des rendez-vous en chassant dans les bois; là, nos conversations se poussaient quelquefois jusqu'au soir et elles nous laissaient toujours un nouveau désir de nous revoir.

Je fis savoir au chevalier de Lussan qu'il était nécessaire que nous nous vissions. Il se rendit au lieu ordinaire. Après que nous nous fûmes embrassés, je lui fis un récit ample de tout ce qui s'était passé et je lui fis voir combien son honneur et le mien étaient intéressés que nous en vinssions à un combat. Il me raconta tout ce qu'on avait rapporté à son père des discours offensants que ma famille avait tenus contre lui; qu'il croyait bien qu'ils ne partaient pas tous de mon père, mais qu'il le

croyait inexcusable d'autoriser sa femme à les répandre dans le public, que le peu de soin qu'il prenait pour empêcher ma mère de pousser les choses où elles en étaient marquait assez que mon père y prenait part; qu'au reste, il croyait, comme moi, qu'il était de notre gloire de nous battre ensemble.

Le chevalier de Lussan avait l'âme tout à fait grande et le cœur bien placé; il n'avait garde de reculer. Nous réglâmes l'ordre du combat. C'était à cheval, au pistolet avec chacun un second pour être témoin de notre action. Le lieu, l'heure, tout fut marqué. Nous reconnûmes, en cette occasion, que l'honneur n'a rien au-dessus de lui et que la plus forte amitié est obligée à lui céder. Ainsi, après nous être tendrement embrassés avec des protestations nouvelles d'une éternelle amitié, nous nous séparâmes résolus de nous couper la gorge.

Les préparatifs du combat furent faits par nous et par nos seconds avec un très grand secret. Le jour approchait lorsque M. de Lussan, le père, plus attentif sur la conduite de son fils qu'il ne nous convenait, entra en défiance; il se saisit des armes de son fils, le fit enfermer lui-même et garder à vue.

Le bruit s'en répandit. Ce sage père ayant démêlé toute l'intrigue ne put s'empêcher d'éclater.

Il sut que toute cette trame avait été conduite par ma mère, sur de faux rapports qui avaient animé les deux familles et les enfants les uns contre les autres. Il se plaignit hautement que ma mère cherchait moins en cela à se venger de lui qu'à se défaire de son propre fils, qui était un censeur incommode de sa conduite.

Lorsque mon père fut informé de tout ce détail qu'on publiait, il en fut consterné. Il regarda ce dernier trait de sa femme comme le comble de ses disgrâces. Il sut que c'était cet homme, auteur de ses dissensions domestiques, qui nous fournissait des chevaux à mon second et à moi et les armes que ma mère me mettait à la main pour me perdre. Il m'en parla avec des sentiments de douleur inexprimables. On sut en même temps que ce même homme avait comploté quelque temps auparavant de me faire assassiner, l'assassin qu'il avait employé s'en étant vanté quelque part.

Une forte réflexion sur tout ce qui s'était passé me fit comprendre, à ma honte, que j'avais trop légèrement donné dans le piège de mes ennemis. Je sentis mon imprudence; et comme je ne pouvais me garantir des entreprises d'une mère obstinée à ma perte, je résolus d'aller servir en Candie.

Heureusement pour moi mon père fut obligé de m'envoyer à Toulouse pour y solliciter dans un

procès. Je comptais que, sur l'argent qu'il m'avait donné à mon départ, je pourrais ménager de quoi me conduire à Toulon, où l'embarquement se faisait; mais après que j'eus payé avocats, procureurs et greffiers, je me trouvai si court qu'à peine pouvais-je payer mon hôte.

Étant le soir embarrassé de ces pensées, il arriva à l'auberge un officier de M. le duc de Beaufort avec qui on me fit souper. J'appris de lui un fort grand détail de l'armement. Cet officier devait partir le lendemain de grand matin en poste pour Toulon. Je l'assurai que, s'il voulait différer son départ d'une heure, je lui donnerais un compagnon de voyage. Dès que je lui eus dit le dessein que j'avais d'aller servir dans cette armée sous les ordres de M. de Beaufort, il m'en témoigna beaucoup de joie et m'accorda volontiers de différer son départ au delà même de ce que je lui demandais. Je fus à l'instant même offrir à un homme que je croyais de mes amis et qui m'avait témoigné qu'il en avait envie, un fort beau cheval d'Espagne que je montais.

Cet homme, profitant du besoin où j'étais d'en recevoir le prix pour faire ma course, s'obstina à n'en vouloir donner que le tiers de sa juste valeur, je fus obligé à l'accepter et, lorsque je voulus m'en plaindre, il me répliqua, pour toutes raisons, que j'allais faire un voyage en poste et qu'il était de la

prudence de charger ces sortes de chevaux le moins qu'on pouvait.

Notre course fut heureuse. A notre arrivée à Toulon, nous trouvâmes que tout se disposait pour l'embarquement. Mon compagnon de voyage me présenta avec de grands éloges à M. le duc de Beaufort; ce prince généreux me reçut à sa suite et à sa table avec beaucoup de bonté. Il eut même une attention singulière pour mon logement et de me pourvoir libéralement de tout ce qui m'était nécessaire pour le voyage de Candie.

En attendant notre départ, on me logea chez la veuve d'un médecin. Elle était jeune, belle et riche et elle avait beaucoup d'esprit; comme elle était fort retirée n'ayant pas fini son deuil, elle parut prendre quelque plaisir à ma conversation; elle s'accoutuma à me voir assidu auprès d'elle; peu à peu j'en devins fort épris. Elle était dévote et je m'aperçus que mes vivacités badines lui faisaient quelque peine. Je corrigeai mes allures et me fis à ses manières en cherchant toujours des amusements qui pussent la réjouir, sans blesser l'exactitude des bienséances.

Elle me trouva fort amusant avec toute ma retenue. Elle m'obligea à souper tous les soirs avec elle, pour m'épargner la peine, disait-elle, d'aller souper dehors. Nos entretiens se continuaient bien

avant dans la nuit. Je perdis là le souvenir de toutes mes infortunes et ma gaieté naturelle se ranimant, soit par le plaisir de rentrer dans le service, soit par cette nouvelle connaissance dont j'étais enchanté, je me rendis fort agréable et il me sembla que je ne lui étais pas indifférent.

Lorsque je revenais de faire la cour à mon général, elle paraissait plus animée; je voyais beaucoup plus de feu et de vivacité dans ses yeux. Je crus y reconnaître un commencement de passion lorsque j'en étais déjà rempli. Des soupirs m'échappaient quelquefois et un peu de rêverie me saisissait lorsque je voulais m'égayer.

Elle s'en aperçut.

— Vous regrettez, disait-elle, quelque belle de votre pays qui occupe votre cœur.

Je m'en défendais assez froidement. J'étais persuadé que rien n'est plus capable de réveiller la tendresse dans le cœur des femmes que de leur laisser penser qu'on aime ailleurs; leur gloire les porte à nous soumettre et à rompre des nœuds que l'amour n'a point faits pour elles. Leur triomphe en est plus beau; elles s'attendrissent pour les cœurs qu'elles ont ainsi conquis.

La jeune veuve aimait fort à causer; mes discours la réjouissaient dans sa retraite. Je songeais au mariage, elle me convenait et je l'aimais. La crainte

d'être rebuté me retenait; un incident me donna lieu de m'expliquer et de l'obliger à me découvrir ses sentiments.

L'armement avait attiré à Toulon presque toute la noblesse de la province. Un cavalier de distinction y avait accompagné une jeune dame dont il était très amoureux et à qui il avait eu le bonheur de plaire depuis quelques années. On ne doutait point qu'ils ne fussent très unis ; mais l'affluence de tant de jeunesse qui formait une fort belle et nombreuse cour auprès de nos généraux fit connaître à cette jeune personne qu'il y avait d'autres hommes aimables dans le monde ; elle y trouva un vainqueur qui sut profiter de sa victoire.

L'ancien amant, désespéré de l'infidélité de sa maîtresse dont il fut convaincu, se porta aux dernières extrémités, jusqu'à la battre.

Cette aventure fit un grand bruit, sans que le dernier amant s'en mît beaucoup en peine. Je fis sur cela une espèce de dissertation en forme de dialogue sous ce titre : « S'il est jamais permis à un amant de battre sa maîtresse. » Ma jeune veuve prit beaucoup de plaisir à en entendre la lecture.

— Vous avez, dit-elle, fait parler vos personnages avec beaucoup d'esprit, mais quel est votre sentiment particulier sur cette question ?

— C'est, lui répliquai-je, qu'un honnête homme

ne se doit jamais porter à aucune violence contre le sexe, moins encore contre un objet qu'on aime.

Je pris de là l'occasion de lui déclarer ma passion pour elle et les vues que j'avais d'unir nos destinées pour toujours. Mon cœur s'exprimait sans feintes et avec tout ce que la tendresse a de plus touchant. Après ma déclaration, elle demeura interdite pendant quelques moments et se levant brusquement elle entra dans son cabinet pour me cacher son désordre. Je la suivis et l'assurai que ma passion était si pure et si raisonnable que j'étais résolu de périr ou d'obtenir son cœur.

— Si je vous déplais, ajoutai-je, rassurez-vous, parce que dans l'entreprise où nous allons je vous déferai bientôt d'un importun. Je vous donne ma parole qu'il n'y a point de péril où je ne me livre à corps perdu et qu'il ne se passera pas deux mois que vous n'appreniez ma mort.

— Vous ne m'importunez pas, répliqua-t-elle, il me semble que de la manière dont j'en ai agi avec vous, vous avez dû connaître que j'ai pour vous de l'estime; mais pour m'engager, je ne puis y consentir. J'ai renoncé au mariage quoique jeune, les autres engagements ne me conviennent point. Je veux bien vous avoir pour ami, mais non pour amant.

— Eh bien! repris-je, ma tendresse pour vous est

si forte qu'elle ne me permettra jamais de faire aucune violence à vos sentiments. Souffrez seulement que je vive pour vous.

— Conservez-vous, dit-elle, si vous ne demandez que mon amitié, je vous la promets. Si vous pensez à quelque autre chose de plus, je vous prie de ne me revoir jamais.

On vint l'avertir qu'un officier de marine venait lui rendre visite; elle me pria de rentrer dans son cabinet et elle fut le recevoir. Un mouvement de jalousie m'obligea de descendre et d'écouter d'un cabinet leur conversation. Cet homme de peu d'esprit et qui n'était presque pas connu d'elle fit fort valoir ses services, son poste, ses espérances, et conclut qu'elle ne pouvait mieux faire que de le prendre pour mari.

Ce but galant et l'air dont elle reçut ses déclarations calmèrent ma jalousie. J'entrai dans la salle où ils étaient. Ce franc matelot recommença en ma présence à lui dire avec serment qu'il était fort amoureux d'elle et que déjà depuis une première visite qu'il lui avait rendue, il avait pris le soin de faire parler à ses parents par des personnes de qualité, qui trouvaient que les choses convenaient parfaitement à l'un et à l'autre, qu'après cela, elle ne devait pas balancer un moment; et se tournant de mon côté :

— N'est-il pas vrai, dit-il, que nous autres, gens de guerre, nous n'avons pas le temps de soupirer et qu'il faut que les belles se rendent à nous bien plutôt qu'aux autres hommes qui ont le loisir de pousser au tendre ?

Je lui répondis froidement qu'il fallait qu'un cavalier galant eût toujours beaucoup de respect pour une dame, qu'il attendît tout d'elle, qu'il ne violentât jamais l'inclination d'une personne qu'il recherchait, que c'était l'affaire du cœur et que la profession des armes ne donnait aucun privilège pour se dispenser de la politesse qui leur était due, qu'après tout, cette dame était louable de préférer le veuvage à un second mariage qui était toujours hasardeux. Il fut fort piqué de ma réponse et me regardant d'un œil farouche, il prit congé de la dame.

Je sortis presque en même temps pour aller faire ma cour à mon général. Je ne sais si ce fut hasard ou non, mais cet homme se présenta devant moi à mon passage.

— Nous nous reverrons, dit-il, mon petit Monsieur.

— Oui, mon grand Monsieur, lui répliquai-je, où et quand il vous plaira.

Tout le reste du temps que nous fûmes à embarquer je ne le vis plus paraître. Lorsque tout fut prêt pour le départ, on eut ordre de s'embarquer avec

diligence; le vent était favorable; chacun s'empressait à gagner les vaisseaux et le moment vint qu'il fallut me séparer de ma chère veuve. Je n'ai jamais souffert une plus grande violence. Elle me parut sensible à mes adieux jusqu'à me donner quelques pleurs. Je ne saurais dire s'ils me causèrent plus de joie que de peine, car le plaisir de se croire aimé redouble la peine de la séparation. Ses soins et sa prévoyance pour ne me laisser manquer de rien dans mon voyage allèrent à l'excès. J'en fus pénétré; en amour, la reconnaissance n'est qu'un surcroît d'amour.

CHAPITRE III

L'expédition de Candie. — Dure traversée. — Une explosion malencontreuse. — Premier combat. — Turcs massacrés. — Leur retour offensif. — Mort glorieuse du duc de Beaufort. — Vaines recherches pour retrouver sa dépouille. — Désespoir du duc de Vendôme. — Ma blessure et nos malheurs. — Ingratitude des Vénitiens. — Retour en Europe. — Disgrâce de M. de Navailles. — Je quitte le service. — La belle veuve de Toulon. — Je tombe dans un guet-apens. — Dévouement de mon amie. — Elle entre au couvent. — Je retourne à Paris. — Nouveaux visages.

Rien n'était plus beau à voir que cette grande flotte rassemblée, sous ses voiles déployées, ses riches pavillons et ses autres ornements; c'était un spectacle magnifique et charmant. Elle se mit en ordre de bataille avec une facilité surprenante, et, le vent nous étant favorable, notre navigation fut heureuse. Nous partîmes, si je ne me trompe, le 16 juin 1669 du port de Toulon, et nous arrivâmes le 23 du même mois devant la ville de Candie, sur les cinq heures du soir. D'abord, les principaux officiers et les volontaires du nombre desquels j'étais descendirent à terre avec une partie des troupes; tout le reste fut débarqué le lendemain heureuse-

ment et sans confusion malgré le canon des Turcs posté avantageusement pour nous incommoder à l'entrée du port; leur feu, quoique violent et continuel, n'eut que très peu d'effet.

Nous avions à peine respiré l'air de la terre que nos généraux nous firent mettre sous les armes le 24 juin, sur les 7 heures du soir. Les troupes de la marine, accoutumées à la mer, se ressentaient peu des fatigues de la navigation; il n'en était pas de même des troupes de terre qui, n'étant point faites à la mer, avaient extrêmement souffert dans le trajet, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui n'ont point accoutumé cet élément et qui s'embarquent pour la première fois.

Les incommodités du voyage avaient été communes aux officiers et aux soldats; les plus robustes étaient les plus maltraités; à voir nos visages pâles et nos membres tremblants, on nous eût pris pour des ombres plutôt que pour des hommes vivants. Nul de nous ne pouvait poser le pied ferme à terre; elle se dérobait sous nos pas, nous y trouvions le branle et le balancement des vaisseaux. On forma cependant les bataillons et l'on disposa tout pour une sortie et pour l'attaque du camp des ennemis.

M. de Navailles me fit l'honneur en cette occasion de me donner une lieutenance d'infanterie dans une des meilleures compagnies de l'armée; ce

qui fit beaucoup murmurer le colonel du régiment, qui voulait en disposer d'une autre manière. J'y pris mon poste. On avait distribué la poudre aux soldats sur les neuf heures du soir, lorsque le feu prit malheureusement à celle qu'un soldat avait reçue dans son chapeau. Le bruit qu'elle fit se répandit au loin.

Le désordre et les cris des soldats qui en étaient le plus près donnèrent l'alarme. On crut que les assiégeants avaient forcé ce quartier. On s'y porta en foule et, sans attendre le commandement, on fit une furieuse décharge sur les bataillons les plus avancés qui en furent très maltraités et plusieurs braves gens y perdirent la vie.

Parmi les blessés, j'ai toujours regretté de Villiers, lieutenant-colonel de Gonzac, qui y perdit un bras et mourut ensuite de sa blessure. Fonteuille, volontaire, y eut une jambe cassée. L'un et l'autre étaient de mes amis particuliers et gens d'un vrai mérite. Quand on reconnut l'erreur, on fut dans une grande honte. Après que le tumulte eut cessé, M. le duc de Beaufort avec la marine fut prendre poste à Sablonnera; M. de Navailles et les troupes de terre sortant par la porte Panigra furent se poster entre les deux camps. L'obscurité de la nuit et un grand silence favorisaient ce dessein; les soldats ayant eu grand soin de cacher leurs mèches.

Nos généraux n'avaient pas prévu que dans ce climat le jour paraît plus tard qu'en France d'une bonne heure, ce qui ralentit un peu l'ardeur du soldat déjà fatigué et ennuyé d'attendre. Dès que le jour parut, on donna le signal de l'attaque. Nous fûmes l'épée à la main dans les retranchements des Turcs. La surprise les mit en désordre. Nous en fîmes un grand carnage; le reste prit la fuite. Si l'on s'en fût tenu là et qu'on eût comblé leurs travaux, la ville eût été sauvée. L'action ne pouvait être ni plus utile ni plus belle. Mais on se mit à la poursuite des fuyards et avec tant d'ardeur qu'on ne garda plus ni ordre ni précaution. On les suivit toujours battant, près de deux lieues, jusqu'à leur camp de réserve près de Candie la Neuve.

Le grand vizir, à la première alarme que lui donnèrent les fuyards, fit sortir ses troupes en grand nombre. Elles tombèrent sur nous avec furie et nous environnèrent de toutes parts, le sabre haut, avec des cris effroyables, et, profitant de la supériorité de leur force et de la confusion qui régnait parmi nous, nous taillèrent en pièces.

M. le duc de Beaufort de son côté avec la marine ne fut ni plus modéré ni plus heureux que nous. Après avoir ordonné au chevalier de Lafayette, son capitaine des gardes, de l'attendre avec sa compagnie dans un poste peu avancé, ce prince accom-

pagné du chevalier de Villarceaux se laissa emporter à la trop grande ardeur de son courage, donna de furie sur les ennemis qu'il renversa. Ses troupes à son exemple firent des prodiges de valeur. Mais poussé par trop de témérité ou peut-être emporté par son cheval, il s'engagea dans le fort de la mêlée de manière qu'il ne lui fut plus possible de s'en retirer. Villarceaux fut tué à son côté et lui-même fut porté par terre d'un coup de mousquet à la cuisse. Dans sa chute, il perdit son cheval, et sa blessure, avec le poids de ses armes, ne lui ayant pas permis de se jeter sur la croupe du cheval d'un de nos mousquetaires qui passait près de lui et qui, pressé de se sauver lui-même, ne put se résoudre à lui donner un moment de secours, ce prince resta accablé et écrasé sous les pieds des combattants.

Notre retraite se fit avec plus d'ordre que nous n'avions lieu d'espérer.

Mais quand on fut rentré dans la ville, on reconnut que nos pertes étaient très grandes. L'inquiétude où l'on était du sort de M. de Beaufort causa une tristesse générale. On blâma fort le chevalier de Lafayette de lui avoir obéi, car il est des occasions où le commandement n'a pas lieu; un capitaine des gardes dont toute la fonction est d'être auprès de la personne de son maître ne doit jamais s'en séparer dans ces rencontres, quelque ordre qu'il ait

au contraire. Il doit plutôt renoncer à sa charge qu'à son devoir. Et certainement si le chevalier de Lafayette, brave d'ailleurs et fort sage, avait été près de lui, il est à présumer qu'avec sa compagnie il l'aurait sauvé. C'est ainsi que périt ce prince plein de courage et pourvu de toutes les grandes qualités qui le rendaient l'amour et les délices des gens de guerre.

Ses officiers et ceux qui lui étaient particulièrement attachés se flattèrent, car on se flatte toujours sur ce que l'on désire le plus, qu'il était resté prisonnier parmi les Turcs. Cette idée leur était venue sur ce que parmi les têtes que les Turcs avaient plantées à la tête de leur camp pour marquer leur victoire, l'on n'y reconnaissait point celle de ce prince.

Saint-Marc, l'un de ses plus zélés officiers, résolut d'aller savoir des nouvelles dans le camp des Turcs. Il obtint un passeport et il se rendit auprès de la tente du grand vizir, à qui il fit demander la permission d'envoyer à ce prince ses officiers pour le servir. Le fier vizir lui fit dire qu'il avait assez d'officiers pour servir les princes et les rois lorsqu'ils étaient devenus ses prisonniers, qu'ainsi il eût à se retirer.

Saint-Marc, de retour, ne donna pas plus d'éclaircissements par cette réponse qu'on n'en avait aupa-

ravant; mais deux jours après, l'esclavon qui nous servait d'espion chez les ennemis m'assura qu'il avait vu vendre les armes de ce prince dans le camp et qu'à l'égard de son corps, il avait été dépouillé et sa tête coupée et amoncelée avec les autres sur le champ de bataille. De sorte que le grand vizir et les renégats français qui étaient dans son armée avaient une entière certitude qu'il avait été tué.

Je sortis de ce combat avec une assez grande blessure au bras droit dont je ne m'aperçus qu'à la fin de l'action, ma taille déliée et médiocre m'ayant été avantageuse pour éviter d'être tué au milieu de la mêlée où je me trouvai plusieurs fois. Ma légèreté me servit beaucoup pour porter des coups à ces grands corps bien nourris. Après tout, ce que Dieu garde est bien gardé.

De tous ceux qui ressentirent vivement la perte de M. de Beaufort personne ne fut si affligé que M. le chevalier de Vendôme (1), son neveu, à présent grand prieur de France. Il perdait un oncle de

(1) Philippe de Vendôme, né en 1655, mort en 1727. Fils de Louis-Joseph, d'abord duc de Penthièvre, puis duc de Vendôme, dont Saint-Simon nous a révélé la malpropreté, la goinfrerie, le cynisme et les vices en des tableaux sans doute exagérés. Le chevalier de Vendôme devint, comme son père, lieutenant général et grand prieur de France. Il est désigné sous le nom de prieur de Vendôme. — E. D.

qui il était passionnément chéri et un excellent maître dans l'art de la guerre où déjà son grand cœur l'attachait uniquement. Il sortait à peine de l'enfance qu'il goûtait la gloire. Nul homme n'était plus capable que ce cher oncle de lui en tracer le chemin, ni de lui donner l'idée des grandes vertus qui font les héros.

M. de Beaufort mettait en œuvre ce jeune prince dans toutes les occasions, et dans cette attaque contre les Turcs il en avait confié la conduite au comte de Schomberg (1) et à Saint-Marc qui le menèrent plusieurs fois à la charge et qui eurent beaucoup de peine à le tirer des périls où il se jetait trop ardemment.

M. le chevalier de Vendôme était un prince bien pris dans sa taille, d'un esprit vif, d'une humeur enjouée et agréable, d'un accueil très gracieux et très familier avec les gens de guerre, il était robuste et vigoureux, capable des plus grandes fatigues dès cet âge tendre. Avec ces grandes qualités, il était un peu volontaire, ce qui faisait qu'on l'appelait l'enfant gâté de M. l'amiral.

Avec M. de Beaufort nous perdîmes plusieurs

(1) Nous n'avons pu découvrir s'il s'agit ici d'un fils du maréchal de Schomberg, duc d'Halluin, ou du duc de Schomberg, appartenant à une autre famille, quoique portant le même nom, qui fut aussi maréchal de France et un des plus illustres soldats du dix-septième siècle. — E. D.

autres personnes de distinction, quoiqu'en petit nombre; mais ce qu'il y eut de plus malheureux dans la suite fut que tous ceux qui avaient été blessés par le fer ou par le plomb moururent tous en peu de temps, quelques remèdes qu'on pût y apporter, ce qui fit juger que les armes des Turcs avaient été empoisonnées; et ce qui nous confirma dans cette pensée fut que les blessures qui avaient été faites par l'éclat des grenades, comme la mienne, guérirent toutes assez facilement avec le temps sans aucun accident.

Parmi ceux qui y perdirent la vie, on compta MM. Colbert de Maulevrier, de La Hoguette, de Boisdauphin, de Bret et de Dampierre. Ce dernier fut extrêmement regretté des troupes à cause de son bon sens et de son extrême bravoure.

Les Vénitiens ne tirèrent pas de ce secours du roi tout le fruit qu'on en attendait, mais on peut dire que ce fut leur faute. Leurs commandants en Candie en usèrent avec nos généraux et avec toutes les troupes françaises en ennemis plutôt qu'en amis. Ils ne songèrent qu'à vider nos bourses et à s'enrichir de nos dépouilles. Les moindres rafraîchissements dont nous eûmes besoin à notre débarquement nous furent vendus au poids de l'or. Les vivres qui étaient abondants et à grand marché dans la ville nous étaient vendus au triple du prix

ordinaire. Après que nous eûmes tant répandu de sang pour les servir, ils refusèrent toutes sortes de secours à nos blessés et à nos malades. Dès que nous n'eûmes plus de quoi payer, nous n'eûmes rien. Notre général s'en plaignit hautement et ses plaintes ne produisirent rien. Ils mirent eux-mêmes M. de Navailles dans l'impossibilité de tenter un nouveau combat. Il semblait par la conduite des officiers vénitiens qu'ils eussent conspiré la perte de tous les Français qui s'étaient sacrifiés pour eux.

Nos provisions étant épuisées comme nos bourses, il ne fut pas possible d'arracher d'eux le moindre secours pour nous faire subsister. Ils se plaignirent pourtant au Roi et dans toutes les cours de l'Europe que notre général les avait cruellement abandonnés et qu'il avait refusé de donner un second combat qui leur aurait infailliblement assuré la victoire. Discours malin pour diminuer l'obligation qu'ils avaient au Roi et à tout ce que nous étions de Français.

Nous partîmes du port de Candie le 1er août 1669. Nous fûmes à peine en haute mer, ayant perdu la terre de vue, qu'une effroyable tempête s'éleva tout à coup. Le vent frémissait horriblement dans les voiles; d'épaisses ténèbres nous dérobaient la clarté du jour, les flots irrités nous élevaient tantôt jusques aux nuées, tantôt nous précipitaient dans des

abîmes profonds. La vague en furie battait de tous côtés le vaisseau. Le pilote et les matelots éperdus avaient quitté le gouvernail et les manœuvres; le soldat épouvanté enviait le sort de ses compagnons qui étaient morts les armes à la main en Candie. De toute cette flotte si superbe, il ne paraissait plus que notre vaisseau sur la surface des eaux; et il était continuellement en danger d'être englouti. Nous fûmes près de deux jours entiers dans ce triste état, et lorsque la tempête eut cessé, le soldat inexpérimenté recommença ses plaintes, persuadé que tous les autres vaisseaux avaient péri. L'un déplorait la perte de son frère, l'autre celle de son ami et de ses camarades; c'était sans mentir un spectacle touchant.

On arriva cependant à la rade de Toulon, où l'amiral s'était déjà rendu, et tous les autres vaisseaux y arrivèrent ensuite heureusement; mais sous prétexte de quelque soupçon de mal contagieux, nous eûmes ordre de ne point débarquer.

Je ne sais pourquoi, de là, je renvoyai ma commission de lieutenant à mon colonel; j'étais piqué de ma mauvaise réception et des fiertés qu'il avait pour moi. Ce n'était pas là une bonne raison, car à force de bonne conduite on parvient à gagner les supérieurs; je crois plutôt que c'était une main invisible et cette destinée secrète qui dans tous mes

égarements m'a toujours ramené à son point pour me faire enfin tomber chez un maître d'école où se tramait la conspiration.

Je me suis repenti bien des fois d'avoir si légèrement quitté cette lieutenance; c'était pour moi une faute irréparable en l'état où j'étais. Je tiens qu'un officier ne doit jamais quitter le corps où il a commencé à se faire connaître et qu'il doit uniquement se proposer d'y avancer et de le commander un jour ou d'y mourir en faisant son chemin.

M. de Navailles dépêcha de Toulon un courrier au Roi pour lui rendre compte du succès de son expédition. Son courrier fut prévenu par celui des Vénitiens qui élevèrent leurs plaintes jusqu'au ciel contre notre général. Il avait, disaient-ils, perdu par sa faute une partie des troupes du Roi; il avait refusé de donner un second combat dont la victoire était infaillible après la première déroute des Turcs; il avait fait perdre au Roi une gloire immortelle et le titre de restaurateur des affaires de la chrétienté.

Le Roi prévenu de ces plaintes fit moins d'attention à ce que M. de Navailles lui exposa, et soit que les premières impressions fussent les plus fortes ou que le Roi voulût donner quelque satisfaction à la République, il chargea son général de tout le mauvais succès de l'entreprise et résolut sa disgrâce. Elle arriva en effet.

M. de Navailles fut relégué dans ses terres, sans avoir pu obtenir la permission d'aller à la cour se justifier. Il ne fut rappelé au service que longtemps après et lorsque, les secrètes menées des Vénitiens étant démêlées, on dut se convaincre que leur dessein n'avait jamais été véritablement de sauver Candie.

C'était une place qui leur était extrêmement à charge, à cause de la proximité des Turcs qui occupaient déjà la meilleure partie de l'île avec une place forte, qu'ils avaient nommée Candie la Neuve, où ils tenaient en tout temps une nombreuse garnison. C'était un perpétuel sujet de guerre entre la République et la cour ottomane. Il était donc de l'intérêt des Vénitiens, naturellement amateurs de la paix et du repos, d'abandonner cette pomme de discorde qui leur coûtait des sommes immenses sans en retirer aucun profit.

On crut aussi qu'ils n'avaient demandé au Roi ce secours que par d'autres motifs politiques, concertés avec d'autres potentats à qui la proximité des armes du Roi donnait sans cesse de l'inquiétude; que le dessein même d'y faire échouer les forces de France avait été concerté pour humilier cette couronne et plus encore pour épuiser le Trésor royal dans une entreprise éloignée. Tels furent les raisonnements des plus habiles politiques, ce qui

cadrait assez avec les mauvais traitements que les commandants vénitiens avaient fait subir aux troupes françaises.

Nous étions fort ennuyés de notre prison sur les vaisseaux à la rade de Toulon, sans pouvoir aborder à la ville. Des chaloupes venaient nous apporter tous les jours les vivres et les rafraîchissements dont nous avions besoin. Je me servis de cette occasion pour écrire à ma chère veuve que j'étais en vie quoique blessé et que ma plus vive passion était de la revoir; mais que les défenses qu'on avait faites sur les vaisseaux et la garde exacte que l'on faisait aux portes de la ville me rendaient la chose impossible.

Elle me fit réponse qu'elle avait été très inquiète sur mon sort, qu'étant blessé, le séjour des vaisseaux ne pouvait que me nuire, que je n'avais qu'à descendre le lendemain à terre sous prétexte de prendre l'air à l'heure et au lieu qu'elle me désigna; que là je trouverais mon passeport pour entrer dans la ville sans obstacle. Je baisai cent fois cette lettre et je ne pris pas garde que mon rival observait exactement toutes mes actions.

Le lendemain, sur les cinq heures du soir, qui était l'heure qu'on m'avait marquée, je pris une chaloupe pour aller prendre l'air à terre; j'étais à peine au lieu désigné que ma veuve s'y trouva avec sa

femme de chambre, qui m'apportait un habit de prêtre pour me faire entrer en cet état dans la ville. Mon rival me suivit; il vint à moi, l'épée à la main, plutôt pour m'assassiner que pour se battre.

— Voici, dit-il, le lieu où je te voulais voir.

Je tirai mon épée de la main gauche, n'étant pas encore en état de me servir de mon bras droit. Mon attitude le déconcerta et je ne suis pas le seul qui ait reçu du secours de savoir manier l'épée de la main gauche. Il est certain qu'un adversaire qui ne s'y attend pas est surpris. Je m'en prévalus, et après qu'il m'eut poussé en furieux, l'ayant trouvé hors de garde, je me saisis de son épée et je le désarmai.

Il en fut outré de rage. Notre combat se passant à la vue des vaisseaux et de notre veuve, cette jeune dame toute transportée ayant voulu nous séparer, je lui présentai l'épée de mon ennemi pour lui faire l'honneur de ma victoire. Mais, pendant que j'étais tourné, le traître m'enfonça un poignard dans le corps par derrière et prit la fuite.

Je tombai du coup. Ma chère veuve en pensa mourir de frayeur; mais, ranimant ses esprits, elle et sa femme de chambre m'entraînèrent dans une chaumière écartée, d'où, ayant envoyé à la ville pour avoir du secours, j'eus en peu de temps chirurgiens et médecins, qui jugèrent que ma plaie n'était point mortelle.

L'heure de la retraite qui approchait obligea ma chère veuve à me quitter après avoir pourvu à tout ce qui m'était nécessaire.

Je passai assez mal la nuit, et dans mon triste sort j'étais content de mourir pour elle. Le lendemain, dès que les portes de la ville furent ouvertes, elle se rendit auprès de moi, et à la pâleur de son teint, qui était naturellement vif avec de très belles couleurs, je m'aperçus bien qu'elle n'avait pas été plus tranquille que moi. Par les soins extrêmes que l'on prit de moi et par un baume dont se servit celui qui me pansait, je fus en état de me lever le neuvième jour.

On jugea alors qu'il était temps de m'avertir de la procédure criminelle qu'on faisait contre moi et qu'on m'avait décrété comme duelliste. Mon innocence ne me mettait pas à couvert. Ma veuve me prépara une litière dans laquelle, avec le secours de mon chirurgien, je fus conduit à Marseille. J'y arrivai plus malade de l'esprit que du corps.

Le parent à qui ma veuve m'avait adressé devait partir deux jours après pour le Levant. Il me procura un logement écarté et me confia aux soins d'un médecin de ses amis, dont il me dit beaucoup de bien, et d'un chirurgien habile, le mien étant obligé de s'en retourner. Je reçus alors de mon père une lettre de change de cent louis d'or qui m'était

adressée à Marseille. Je priai mon médecin d'aller recevoir pour moi cette somme et de me la garder jusqu'à ma convalescence.

Cependant mon mal empira beaucoup pendant ces premiers jours. J'entrais dans des rêveries fréquentes qui semblaient annoncer ma mort. Mon médecin qui crut ma fin fort proche m'abandonna et je ne le vis plus durant toute ma maladie. Mais mon chirurgien, homme d'esprit, ayant jugé par les discours que je tenais alors de ma chère veuve que mon esprit et mon cœur travaillaient trop et que leur agitation empêchait l'effet de ses remèdes, attacha ses principaux soins à me calmer; il feignit qu'il avait reçu de ses nouvelles et, me montrant une lettre :

— Elle me marque, dit-il, qu'elle est fort en peine de votre santé, et de la manière dont elle découvre son amitié pour vous, je crois que vous n'avez qu'à guérir pour être content.

Je reçus ce discours avec un transport de joie qui changea tout à coup ma situation. La fièvre cessa et ma plaie devint belle. Celle que j'avais eue au bras et qui s'était rouverte se referma facilement; et entretenu dans mes idées par quelques lettres véritables que nous reçûmes ensuite, je fus guéri dans quinze jours de ma grande blessure. La bonté de mon tempérament et ma jeunesse ramenèrent bientôt après mes forces.

Je me proposais d'aller secrètement à Toulon remercier celle qui m'avait redonné la vie, lorsque je reçus d'elle une lettre par laquelle elle me marquait sa joie de mon rétablissement et les fortes raisons qu'elle avait de m'empêcher de l'aller voir jusques à ce qu'on eût mis la dernière main à mon procès criminel.

La plus touchante de ces raisons regardait sa réputation. Sa vertu et son innocence avaient été injustement attaquées et exposées à des bruits populaires très désavantageux. Tous mes malheurs ne me touchèrent plus; celui-ci en fut le comble. Je pris le parti d'obéir. J'appris ensuite que, par toutes les dépositions, il n'y avait nulle ombre de duel et que j'étais déclaré innocent. Mais ma chère veuve n'en était pas quitte comme moi. Ses vertus qui avaient été longtemps l'exemple de toutes les personnes sages de son sexe, devinrent en un moment suspectes pour ne pas dire criminelles. Tout le monde se déchaîna contre elle, parents et amis et ennemis.

Après qu'elle eut si généreusement mis à couvert ma vie et mon honneur, elle prit une résolution à laquelle je ne puis penser sans frémir. Ce fut de se jeter dans un couvent et d'embrasser la vie religieuse. Elle m'en écrivit de cette sorte :

« J'ai satisfait à ce que l'amitié que je vous avais promise exigeait de moi : votre procès est jugé;

votre vie et votre honneur sont en sûreté. Il est temps que je songe à moi. Ma réputation est attaquée de tous côtés. Le monde me fait injustice, je vais rompre avec lui et me rejeter entre les bras de Dieu qui connaît mon innocence. J'entre aujourd'hui dans un cloître pour le reste de mes jours. Cette vie n'est guère différente de celle que j'ai menée. Si vous avez quelque estime pour moi, gardez-vous d'y jamais venir troubler mon repos. Cela serait horrible ! »

Dès que j'eus lu cette lettre, je tombai en faiblesse et l'on eut bien de la peine à m'en faire revenir. Je fus deux jours dans de continuelles défaillances. J'eus besoin encore des secours de mon sage chirurgien, qui était devenu mon confident et mon conseil. Il ne put empêcher la résolution que je pris de retourner à Toulon pour essayer de revoir ma maîtresse, quelque chose qu'il pût m'opposer pour m'en détourner. Je m'y rendis en diligence, mais quelque perquisition que je fisse pour savoir où elle s'était retirée et quelque récompense que je promisse à ceux qui m'en donneraient des nouvelles, je ne pus jamais en apprendre aucune. Elle avait pris tant de précautions pour cacher au monde sa retraite qu'il n'y avait qu'un seul ecclésiastique, son confesseur, qui en eût le secret, et cet homme fut intraitable.

Mon voyage eut néanmoins cet effet que les malins qui commençaient à publier qu'elle était venue me joindre furent confondus dans leur imposture. J'ai toujours cru qu'elle s'était retirée hors de la province. Ce fut tout l'éclaircissement que je pus tirer de cet ecclésiastique à qui elle avait laissé la disposition de tous ses biens en faveur des pauvres.

Il eut aussi la bonté de m'informer que les parents de mon assassin tramaient des desseins contre moi et que j'étais en péril. Dans cet état, affligé et désespéré de mon peu de succès, je repris le chemin de Marseille, résolu de m'en retourner chez mon père qui me pressait de me rendre auprès de lui en toute diligence à cause d'un démêlé nouveau qu'il avait eu avec un de ses voisins.

A mon arrivée à Marseille, je fus trouver mon médecin pour le prier de me rendre mes cent louis d'or. Cet homme, après bien des détours, se mit à m'exagérer les grandes obligations que je lui avais de ma guérison pour avoir prétexte de me retenir une partie de mon argent. Mais, comme il avait été payé de ses visites, je n'eus pas de peine à m'en défendre; il me renvoya au lendemain, et ce jour-là, il me remit cent pistoles d'Espagne si rognées et si légères qu'il y avait au moins un grand tiers à perdre. Je fus sur le point d'en porter mes plaintes à la justice; mais lorsque je sus que cet homme, pour

l'intérêt, n'était pas en peine de faire un faux serment et qu'il avait, d'ailleurs, plusieurs parents parmi les juges, je fus forcé de souffrir cette perte.

Cet incident qui m'agita assez vivement apporta quelque modération à mes autres douleurs. Dans les peines, souvent les dernières sont une diversion aux premières, parce que l'esprit se déprend aisément du passé pour s'attacher au présent.

Je partis de Marseille et je me rendis auprès de mon père avec une extrême diligence. On eut de la peine à me reconnaître dans ma famille. Le chevalier de Lussan qui était arrivé avant moi, revenant aussi de Candie, où il avait fait des prodiges de valeur, avait publié dans la province le bruit de ma mort et avait fait mon éloge funèbre. Il avait vu des vaisseaux notre combat et le coup que mon ennemi m'avait porté en trahison. Il m'avait vu emporter par deux femmes et, m'ayant cherché partout à Toulon sans me pouvoir trouver, il avait donné dans le bruit que ma chère veuve avait affecté de répandre ma mort pour ralentir la procédure.

Mon père me reçut avec des transports de joie qu'on ne peut exprimer. Peu de jours après, je le vengeai de l'offense qu'il avait reçue de cet insolent voisin, que je battis bien et que j'obligeai encore à renoncer à toutes poursuites. Cette action

me fit beaucoup d'honneur dans le pays où cet homme avait fait longtemps le fanfaron.

Le chevalier de Lussan qui, après mon père, avait été le plus sensible à la joie de mon retour, vint me voir. Nous ne prîmes plus aucunes précautions pour nous voir et nous projetâmes l'accommodement de nos familles : tout y était parfaitement bien disposé de part et d'autre; mais ma mère, prévoyant que cette réunion rendrait son mari trop fier, rompit toutes nos mesures.

Plusieurs mariages me furent proposés, même au-dessus de ce que je pouvais prétendre; mon père souhaitait avec passion mon établissement. Mais j'étais encore fort jeune, et je me sentais une impatience incroyable de retourner à Paris, de rentrer dans le service. Mon père l'ayant approuvé, je me rendis à Bordeaux. Comme j'étais sur le point d'y prendre une place dans le carrosse, un jeune officier survint, avec qui ayant lié conversation pendant quelques heures, il se forma entre nous une amitié si étroite qu'elle ne s'est jamais démentie un moment tout le reste de notre vie.

C'était M. de Villeras, fort jeune alors, mais d'un caractère d'esprit très solide. Il voyageait depuis quelques années dans les cours de l'Europe pour en apprendre les langues, les mœurs et les intérêts. Il y avait fait tous les progrès qu'on pouvait désirer.

Il y ajouta depuis le mérite des vertus guerrières, ayant servi avec beaucoup de distinction. Il a su joindre et réunir en sa personne les belles-lettres et la science militaire, ce qui l'a rendu un des plus accomplis cavaliers du royaume et du commerce le plus sûr et le plus charmant. Le Roi l'honora d'une place de confiance en le choisissant pour la charge de secrétaire ordinaire de sa chambre pour les ministres étrangers.

Quand je fais réflexion à l'amitié subite qui nous lia dès les premiers moments, je crois sans trop compter sur les idées que l'on nous donne de la sympathie, que c'est un privilège de la jeunesse, dont les autres âges sont exclus. Car, quelle témérité ne serait-ce point dans un âge plus avancé de se livrer ainsi à un inconnu? Quelles précautions ne doit-on pas prendre au choix d'un ami! Quelles épreuves de son esprit, de son cœur, de son caractère, avant que de s'y confier! Encore, après toutes ces précautions, on est souvent trompé, tant les hommes sont impénétrables et trompeurs. Il n'en est pas de même de la jeunesse; elle est sans fard, le caractère se développe aux premiers abords; le fond du cœur est sur les lèvres. Il est rare qu'on y trouve de la duplicité; l'intérêt ni l'ambition, sources ordinaires de la mauvaise foi, n'ont point encore infecté l'âme; elle se montre tout entière.

Aussi, voyons-nous que ces sortes d'amitiés contractées dans la jeunesse durent ordinairement au delà du tombeau.

Le premier effet de cette liaison entre M. de Villeras et moi fut que, ne pouvant partir avec moi, à cause qu'il devait visiter les curiosités de Bordeaux et en charger son journal, il vint me rejoindre en poste le soir et en usa ainsi durant toute la route pour avoir le plaisir de souper tous les soirs ensemble.

Nous arrivâmes à Paris dans un temps où tout était calme du côté de la guerre et où les plaisirs seuls occupaient la cour et la ville. Le sort nous conduisit dans un quartier rempli d'une belle jeunesse de l'un et de l'autre sexe. Nous n'eûmes pas beaucoup de peine à nous introduire dans ces agréables sociétés.

Un conseiller au Parlement et son épouse, riches et sans enfants, étant avancés en âge, et tous deux d'un très grand mérite, prenaient plaisir cinq jours de la semaine d'assembler chez eux la jeunesse du voisinage. L'assemblée commençait par un très beau concert de voix et d'instruments que des cavaliers et des demoiselles amateurs de la musique exécutaient à charmer. Le bal suivait. La fête se terminait par une collation magnifique.

Nous y fûmes reçus avec beaucoup d'agrément.

Cinq jeunes demoiselles y brillaient au-dessus des autres. Elles étaient des plus aimables et des plus spirituelles de Paris. Mais leurs mères ou leurs gouvernantes les accompagnaient toujours et ne les perdaient jamais de vue. Leurs paroles, leurs gestes et leurs moindres regards étaient censurés sans pitié. Elles en paraissaient gênées. Nous fondâmes sur cela nos espérances, et l'événement fit voir que nous n'avions pas tort. Plus la contrainte est grande au dehors à l'égard du sexe, plus le cœur agit intérieurement. Les femmes sont extrêmement fines pour dissimuler leur penchant. Mais quand le cœur est frappé et qu'on les étudie par l'intérêt qu'on y prend, leurs sentiments se laissent apercevoir par les choses les plus équivoques, qu'un amant entend fort bien. L'amour a un langage qui approche de celui des anges où, sans parler, on s'entend et l'on sait ce qu'on a à se dire.

CHAPITRE IV

Un singulier partage. — Je deviens amoureux de Mlle Anceau. — Le chevalier de Bérieux. — Je me déclare à Mlle Anceau. — Elle consent à devenir ma femme. — Surveillance dont elle est l'objet. — Opposition de ses parents. — Elle me jure fidélité. — Une entrevue au Luxembourg. — Je reprends du service. — Campagne de Hollande. — Le comte de Lorges me charge d'une mission. — Siège et conquête de Zulphen. — Départ pour Paris.

Nous étions fort assidus, mon ami et moi, à ces assemblées; nous y liâmes amitié avec trois jeunes gens de mérite. Lorsque nous fûmes en société, nous nous expliquâmes sur les belles de l'assemblée dont chacun de nous se sentait le plus touché, et pour ne pas nous croiser dans nos démarches, nous en fîmes une espèce de partage. Le sort me donna la moins belle, mais la plus spirituelle. Elle était aussi la plus âgée et n'avait que dix-sept ans. J'en avais été plus frappé que d'aucune autre.

Chacun commença ses batteries suivant son talent et chacun devint fort amoureux de l'objet qu'il avait choisi. Je sortais d'une passion violente. Je me rengageai dans une autre qui ne fut pas moins

vive. Quand le penchant porte à aimer, il n'y a guère d'aventures qui en corrigent. Mlle Anceau, à qui je m'attachai, avait, dans cette extrême jeunesse, un esprit également vif et solide, le cœur noble et élevé, les manières douces et insinuantes, l'humeur enjouée et toujours égale, elle était très modeste sans aucune affectation, ne pensant jamais mal de personne et excusant plutôt les défauts d'autrui que les siens propres; belle au reste et très bien faite.

Je la regardai, dès ce moment, comme celle à qui le Ciel devait pour jamais m'unir par le lien le plus sacré et le plus indissoluble. Elle était fille d'un secrétaire du Roi, homme riche et difficile, qui, au défaut de sa mère qu'elle avait perdue fort jeune, ne la confiait qu'à quelque parente affidée ou à une vieille dévote qui l'avait élevée avec beaucoup de sévérité dès l'âge le plus tendre.

Elle avait trop de pénétration pour ne pas voir que je m'attachais à elle. La joie qui éclatait dans mes yeux et dans mon visage lorsqu'elle paraissait, mes soins empressés à la servir et à prévenir ce qu'elle pouvait désirer, quelques mots en passant, mes regards toujours fixés sur elle, tout cela lui découvrait déjà mes sentiments.

Un jour, après avoir dansé ensemble, comme elle voulut me faire honneur de ma manière de danser, je

lui repartis que j'avais une qualité qui devait l'intéresser davantage et que je la suppliais de me permettre de la lui expliquer par écrit. Je pris son silence pour un consentement; lorsqu'elle fut venue me prendre à son tour pour danser, je fis glisser dans son gant un billet que j'avais préparé et qu'elle n'osa retirer. Je fus fort étonné de la trouver le lendemain plus sévère.

Cependant, la liberté de se parler s'établit peu à peu parmi toute cette jeunesse dont les petites intrigues nous fournirent des scènes très agréables. Parmi nous, le chevalier de Bérieux avait en partage la plus belle personne de la troupe. Il était très bien fait et l'un des plus beaux hommes du Royaume; le jargon de l'amour lui était nouveau, il parlait peu et il avait encore moins le talent d'écrire. Il me fit son confident; je lui dressai une déclaration d'amour la plus grotesque qu'on pût imaginer; il la trouva divine.

Sa belle, charmée de cette lettre, me pria dans un fort grand secret de l'aider à écrire une réponse. J'en fis une plus folle encore, dans son sérieux, que la lettre à laquelle elle répondait. J'en gardais des copies que je communiquais à ma maîtresse. Elle qui en sentait le ridicule et qui avait du goût et du discernement en éclatait de rire. Nous continuâmes ce jeu assez longtemps sur une quantité de pareilles

lettres qu'ils m'obligeaient de leur dresser en secret l'un de l'autre, jusqu'à ce que mon emploi de double secrétaire m'étant devenu à charge par l'occupation qu'il me donnait souvent deux fois par jour, j'y renonçai sous divers prétextes.

Cette plaisanterie ne laissa pas de m'être utile. Ma maîtresse y reconnut mon génie enjoué et la confiance que j'avais en elle, ma bonne foi la flattait. Elle ne s'effaroucha plus de mes feux et l'intention pure et sincère que je lui témoignai de devenir son mari ou de perdre la vie surmonta toutes ses irrésolutions. Elle accepta le don de mon cœur et me promit le sien.

Nous étions dans une parfaite intelligence, lorsque ses surveillantes crurent s'apercevoir de notre attachement. Elle eut ordre de ne me plus souffrir auprès d'elle et de ne me plus parler. Ses regards sur moi devinrent criminels, je crus qu'en expliquant mes intentions aux parents et en prenant les voies d'une recherche honnête, pour le mariage, je ferais cesser toutes ces traverses. Mais ses parents, fiers de leur état bourgeois, se trouvèrent insultés par cette proposition. C'était à leur sens une audace punissable qu'un gentilhomme de Gascogne aîné de famille osât aspirer à l'honneur de leur alliance.

Leur premier soin fut de nous empêcher de nous voir, d'inspirer à leur fille tout ce qui pouvait ren-

dre ma recherche méprisable, tout ce qui devait l'éloigner de moi. Ils y ajoutèrent les menaces et tout ce que l'emportement peut suggérer. C'étaient toutes paroles perdues; l'amour et le penchant parlaient pour moi. Lorsqu'ils furent convaincus qu'elle ne voulait ni me haïr ni me mépriser, il n'y eut plus pour elle que de mauvais traitements dans la famille. On la tint enfermée dans la maison. La vieille gouvernante se reprochait à tous moments d'avoir été assez malheureuse pour élever une fille qui osât aimer sans en avoir demandé et obtenu la permission de son père et d'elle. Cette mégère fut toujours mon fléau. C'était un argus que je ne pouvais endormir ny surprendre.

Je fus informé par les compagnes de ma maîtresse des mauvais traitements qu'elle souffrait. Rien au monde ne peut égaler la douleur qu'un honnête homme ressent en ces occasions des souffrances qu'il cause à celle qu'il aime. La crainte de son inconstance dans cette grande jeunesse parmi tant d'obstacles ne me tourmentait pas moins. Je passais les jours et les nuits dans un chagrin mortel. Je croyais que c'était trop exiger d'elle qu'elle me fût fidèle lorsque toute sa famille parlait contre moi, qu'elle voyait sa disgrâce assurée de leur part, que j'étais absent et que personne ne songeait à me défendre. Mon âme flottait ainsi entre la crainte et

l'espérance, surtout lorsque je considérais que les personnes vives et enjouées sont ordinairement moins fermes dans leurs sentiments.

Pour trouver quelque secours en l'état où j'étais, je priai celle à qui j'avais si souvent servi de secrétaire de lui rendre une lettre de ma part. Elle eut la cruauté de me refuser. Je m'abandonnai à mon chagrin et je ne fus plus d'aucune partie de plaisir. Mes amis m'entraînèrent de force un jour au lieu de l'assemblée ordinaire. Je pris place dans un coin écarté pour n'être vu de personne. Peu de temps après, je vis entrer ma chère maîtresse que ses parents n'avaient pu refuser aux instances réitérées de la dame de la maison. Je me montrai alors et l'on me prit pour danser.

Je fus la prendre à mon tour et, la quittant après la danse, je lui remis secrètement un billet. Elle me dit que si je me trouvais sous sa fenêtre après minuit, j'en recevrais la réponse. Je sortis à l'instant même de l'assemblée pour ne donner aucun ombrage à la surveillante qui l'accompagnait et, plus encore, pour cacher le désordre et les transports où cette joie inopinée m'avait mis.

Je passai chez moi le reste du jour, jamais le soleil ne s'est couché si tard et jamais la nuit n'est venue si lentement, ni les heures n'ont été si longues. Minuit enfin sonna; je me rendis au lieu qui

m'avait été ordonné. La lumière que j'aperçus me fit connaître que j'étais attendu; la fenêtre s'ouvrit, il tomba à mes pieds un papier que je ramassai précipitamment et je courus chez moi pour le lire. Mais lorsque au secours de la lumière je l'eus développé, je n'y trouvai rien d'écrit, mais seulement un morceau de confiture sèche.

Ma surprise fut extrême :

— Voilà donc, disais-je, toute la réponse et toutes les douceurs que j'ai à espérer d'elle.

Le désespoir s'empara de mon âme et je ne fis plus de réflexion que pour l'augmenter. Ainsi abattu et accablé, je me jetai sur mon lit, déplorant ma triste destinée. Je passai la nuit dans cet affreux état et le jour approchait lorsque mon bon génie me suggéra que ce papier pouvait être un essai qu'elle avait fait pour connaître si sa lettre tomberait à terre, car elle était logée au-dessus de la chambre de son père dont la fenêtre avançait en balcon sur la rue et pouvait empêcher sa lettre de tomber sur le pavé. Sur cette idée, je retournai promptement au même lieu et j'y trouvai sa lettre.

Elle y faisait une peinture si vive et si touchante des persécutions qu'elle souffrait que j'en fus pénétré. Elle m'avertissait qu'il ne fallait plus espérer ni de nous voir ni de nous écrire, tout le monde étant conjuré contre elle; mais qu'après cela, rien

n'était capable de la faire changer tant que je lui serais fidèle. Toute voie me fut ainsi interdite pour savoir de ses nouvelles et pour lui donner des miennes.

J'imaginai cependant un moyen pour nous tirer de cet embarras : ce fut un lacet de soie assez long pour atteindre de sa chambre sur le pavé de la rue au bout duquel attachant nos lettres, les siennes pouvaient venir jusqu'à moi et les miennes monter jusqu'à elle. J'en fis un paquet bien serré et l'ayant enveloppé d'un billet par lequel je lui en marquais l'usage, je me glissai dans la foule à la sortie de la messe de paroisse où on l'avait amenée et, ayant trouvé le moyen de l'approcher, je lui remis mon billet sans être aperçu. Elle en profita et nous eûmes longtemps la satisfaction de nous entretenir par nos lettres que j'allais régulièrement porter et recevoir tous les soirs à minuit.

J'en reçus une par laquelle j'appris qu'elle devait le lendemain aller dîner chez une de ses tantes dans le faubourg Saint-Germain et que, l'après-dîner, elle et sa cousine iraient prendre l'air au jardin du Luxembourg, mais qu'il fallait bien me garder d'y paraître, parce qu'en quelque lieu que je pusse y être aperçu, on ne manquerait pas de l'attribuer à un rendez-vous et qu'elle serait perdue sans retour.

Je ne pus me résoudre à renoncer à cette occa-

sion. Je fus chez un pâtissier où je fis faire divers ouvrages du métier; après quoi m'étant déguisé en garçon pâtissier, mon panier devant moi, je fus me présenter aux cousines et à l'impitoyable gouvernante qui les accompagnait. J'eus le déplaisir pendant un assez long temps de n'être point reconnu de ma maîtresse. Mais enfin, elle me reconnut à ma voix. Un rouge éclatant et une œillade me marquèrent sa surprise. Pour cacher son désordre, elle proposa à sa cousine d'aller s'asseoir. La gouvernante les conduisit en un lieu écarté où elles m'ordonnèrent de les suivre.

J'étalai mes dariolles et les autres pâtisseries. Elles en mangèrent abondamment pendant que ma maîtresse et moi eûmes la satisfaction de nous voir et même de nous entretenir par des discours détournés que nous entendions seuls. La cousine animée par ma gaieté me donna lieu par des questions qu'elle me fit d'exprimer la constance inébranlable avec laquelle je soutiendrais toujours la profession que j'avais embrassée et qu'une couronne ne me ferait point changer. Les difficultés qu'elles me firent sur cela me servirent encore pour rassurer ma maîtresse contre tout ce qui pouvait arriver.

La gouvernante, ennuyée de tous nos entretiens, se leva brusquement et ordonna à ma maîtresse de me payer, ajoutant, pour l'insulter, qu'après avoir

écouté un Gascon, elle pourrait bien écouter un vendeur de dariolles. Ma maîtresse me donna mon argent; je soutins que mon compte n'y était point, et lui prenant la main que je serrai doucement, je brouillai vingt fois la monnaie qu'elle y tenait pour revenir toujours à un nouveau compte, ce qui la réjouit extrêmement. Nous nous séparâmes enfin après des œillades bien tendres.

Après deux mois d'éloignement, malgré tous les obstacles qu'on mettait pour nous empêcher de nous voir, je l'avais vue et elle m'avait assuré de sa propre bouche, en termes couverts, mais fort énergiques, que rien ne serait capable d'ébranler son cœur. Quelle joie et quels transports pour une âme passionnée!

Je fus obligé peu de temps après de m'éloigner d'elle pour entrer dans le service. Mon ami, M. de Villeras, reçut ordre de la cour de se rendre en diligence à son régiment, qui partait de Lorraine pour aller joindre un détachement de troupes françaises que le Roi envoyait au secours de l'électeur de Cologne contre les Hollandais, sous le commandement du comte de Chamilly (1).

(1) Il y a eu deux lieutenants généraux de ce nom. L'aîné mourut en 1673, à l'âge de quarante-trois ans. Le cadet, né en 1636, ne mourut qu'en 1715. Il reçut en 1703 le bâton de maréchal de France. Il fut l'amant de cette religieuse portugaise dont les lettres amoureuses ont été publiées sous le titre de *Lettres portugaises*

Je suivis mon ami, et quoique je n'eusse point d'emploi, néanmoins la passion de servir m'occupait toujours. Je regardais le service comme l'unique moyen de m'élever et de me mettre en état de vaincre un jour l'opposition que les parents de ma maîtresse mettaient à mon mariage. On nous mit en quartiers d'hiver dans l'Électorat de Cologne.

La campagne approchait lorsque M. le comte de Chamilly ordonna à la cavalerie de monter à cheval. Il se mit à notre tête, et nous marchâmes en ordre de bataille pendant quelque temps, jusqu'à ce que nous vîmes les ennemis rangés aussi en bon ordre. Dès que nous fûmes à la portée du mousquet, on nous fit faire halte. Le comte de Chamilly et le général ennemi, s'étant détachés de leurs corps, s'avancèrent chacun de son côté au milieu des deux troupes; ils se saluèrent très civilement et conférèrent quelque temps ensemble; après quoi, s'étant séparés avec les mêmes honnêtetés, chacun ramena paisiblement ses troupes dans son quartier, sans aucun acte d'hostilité.

L'hiver n'était point encore fini quand nous apprî-

et traduites en français. Saint-Simon a laissé du cadet des Chamilly un portrait si peu flatté qu'il est malaisé de s'expliquer comment le futur maréchal put inspirer la vive passion que trahissent les lettres de sa maîtresse. Les deux frères exercèrent de grands commandements durant la guerre de Hollande. Nous ne savons duquel des deux il est question ici. — E. D.

mes que le Roi avait déclaré la guerre aux Hollandais (1). Je m'empressai de tout mon pouvoir pour obtenir une lieutenance. Toutes mes démarches furent inutiles pour n'avoir pas pu me donner quelque protection au bureau où tout était fort brigué et donné sans choix et sans règle ni justice. Je fus réduit à servir dans le régiment de mon ami en qualité de volontaire.

Notre détachement eut ordre de quitter l'Électorat de Cologne pour aller joindre M. le maréchal de Turenne auprès de Kesserwert. Nous passâmes avec lui le Rhin, sur le pont qu'il avait fait construire, il prit d'abord le petit fort de Burik; de là, nous fûmes assiéger Mariembourg, que nous prîmes; après quoi, nous joignîmes l'armée qui était commandée par Son Altesse Royale M. le duc d'Orléans, qui fit le siège de Zutphen (2).

La tranchée fut ouverte sans obstacle de la part des ennemis, et les travaux se poussaient avec une extrême diligence, sans que les assiégés tirassent un seul coup de mousquet. M. le comte de Lorges (3), lieutenant général de jour, entra dans quelque défiance sur cette conduite. Il craignit que les enne-

(1) 16 avril 1672.

(2) Ville forte de Hollande. — E. D.

(3) Guy-Alphonse de Durfort, comte de Lorges, maréchal de France, en faveur duquel la seigneurie de Lorges en Bretagne fut érigée en duché, en 1691. — E. D.

mis n'eussent caché des troupes dans les blés qui couvraient tout le terrain qui était entre la ville et nous, et qu'ils n'eussent dessein de nous couper et d'insulter nos tranchées.

Il était dans cette inquiétude et il cherchait quelqu'un qui pût aller faire cette découverte et lui en rendre un compte exact. Comme il en parlait à M. le chevalier de Lorraine, alors maréchal de camp (1), et à M. de Mabline, brigadier, celui-ci de qui j'étais connu et qui cherchait à me faire plaisir :

— Voilà, dit-il, en me montrant de la main, l'homme qu'il vous faut; ce jeune volontaire vous tirera d'embarras, j'en réponds.

M. le comte de Lorges m'ayant appelé à part et instruit de son dessein, je partis, dès qu'il fut nuit, un pistolet à la main et mon épée au côté. Je battis tout cet espace entre la ville et nous, du long et du large dans les blés, sans y rencontrer personne. Je m'approchai ensuite de la ville pour tâcher d'entendre s'il n'y avait pas quelque mouvement. Tout y était fort paisible et je n'entendis aucun bruit.

Je n'étais pas content de n'avoir rien de plus précis à rapporter; je marchai à la gauche de la contrescarpe où je trouvai un petit sentier qui me

(1) Né en 1643, Saint-Simon l'accuse d'avoir, avec le marquis d'Effiat, empoisonné, en 1670, Madame Henriette, fille de la reine d'Angleterre et femme de Monsieur, duc d'Orléans.

conduisit au pied d'un ravelin d'une des portes de la place. Là, regardant de côté et d'autre, la tête appuyée sur la palissade, j'aperçus devant moi une sentinelle qui se levait de terre où elle était couchée, tenant son mousquet à la main. Je tirai sur elle mon coup de pistolet. Elle tomba sans parler; le coup éveilla le corps de garde qui fit un grand feu sur moi. Je me retirai en diligence et le sifflement des balles que j'entendis autour de moi me fit croire que je ne trouverais ma sûreté que dans nos tranchées, où je fus assez heureux de me jeter sans être blessé. Le bruit du corps de garde ennemi donna l'alarme à la ville. Tout le bruit cessa quand on eut reconnu qu'il n'y avait qu'un seul soldat en sentinelle qui eût été tué. La garnison néanmoins ne quitta plus les remparts pour prévenir de plus fâcheuses entreprises. M. le comte de Lorges fut fort content de mon action et elle me fit beaucoup d'honneur dans tout le camp.

Nos travaux approchaient déjà de la ville. Les assiégés commencèrent alors à se défendre. Nous eûmes un grand nombre de morts et de blessés, et comme rien n'interrompait le travail des tranchées, les assiégés résolurent de faire une grande sortie pour nous en chasser et pour les combler. Ils vinrent avec toute la bravoure possible nous surprendre. Un des meilleurs régiments qui fut en France

et qui était de garde alors dans la tranchée lâcha honteusement pied, malgré la résistance des officiers. Il y avait longtemps qu'il n'avait vu le feu de près. La tranchée fut alors ainsi abandonnée et l'alarme se communiqua à une grande partie du camp.

Sur ce bruit, Son Altesse Royale, qui reposait sur son lit en robe de chambre, ayant repris un simple justaucorps, monta aussitôt à cheval, se transporta à la tranchée, fit repousser les ennemis, rétablit l'attaque et ne quitta point que le calme n'eût été remis partout. Le régiment à qui ce malheur est arrivé a bien réparé sa faute dans la suite de cette guerre par des actions très glorieuses.

On se rendit peu après maître de la ville par composition. La conquête de Zutphen ouvrit la porte aux progrès que l'on fit en Hollande, dont la plus grande partie fut subjuguée pendant cette campagne. La rapidité de tant de victoires, de sièges, de grandes villes prises en peu de mois par les armes de France étonna toute l'Europe. Cette république si fière, qui ne connaissait rien au-dessus de ses forces, fut aux derniers moments de sa ruine et de sa destruction entière. Je n'entreprendrai point ici d'en faire le récit; il est hors de mon sujet, et, d'ailleurs, il est très exactement rapporté dans nos journaux et dans plusieurs de nos histoires.

Cette glorieuse campagne étant finie, une partie

de l'armée eut son quartier d'hiver dans la province d'Utrecht, sous le commandement de M. le duc de Luxembourg (1). Les troupes furent disposées de manière qu'en très peu de temps elles pouvaient s'assembler. Le régiment où je servais était logé dans la ville d'Utrecht. Notre général nous donna d'abord bien de l'exercice par diverses entreprises hardies qui furent toutes heureuses et très glorieuses à M. de Luxembourg, dont la vigilance et la conduite furent fort célébrées à l'armée et à la cour. Celle du secours de Woorden ne fut pas une des moins périlleuses ni des moins honorables, dans le fort de l'hiver, parmi les glaces et l'inondation. M. de Luxembourg était alors étroitement lié avec le marquis de Louvois, ministre de la guerre, qui avait mis sous sa conduite le duc de Sault-Castelnau et quelques autres dont la hauteur

(1) Né en 1628, mort en 1695. Nommé maréchal de France après la mort de Turenne. Fut impliqué, par la haine de Louvois, avec qui il s'était brouillé, dans les affaires d'empoisonnement qui épouvantèrent Paris et la France en 1679. Néanmoins, il échappa à une condamnation. Mais il ne put revenir à la cour que deux ans plus tard. Ce ne fut qu'en 1689 que le roi consentit à lui confier un commandement. Il le mit à la tête de l'armée qu'il envoyait en Flandre. Luxembourg s'y couvrit de gloire. Il possédait au plus haut degré le génie militaire, l'esprit, de remarquables vertus morales et des dons intellectuels qui rendaient son commerce des plus attrayants. Il était bossu. Mais il disait que les ennemis ne pouvaient le savoir, ne l'ayant jamais vu par derrière. — E. D.

et la fierté convenaient peu à ce ministre. Boisdauphin, son beau-frère, qui restait seul de sa famille, fut tué au secours de Woorden.

Le repos qui succéda à ces diverses entreprises nous devint ensuite très ennuyeux. Utrecht est une grande ville à demi dépeuplée, qui ne fournissait aucuns plaisirs, soit que nous y fussions regardés comme ennemis avec qui on ne fait aucune liaison, soit que le génie de ce peuple ne se porte point aux divertissements que l'on trouve ailleurs. Cette vie triste et languissante nous devint à charge. Mon ami prit la résolution de profiter du reste de l'hiver pour revenir en France faire sa cour.

Un motif plus puissant m'y portait aussi, car j'étais amoureux. Il fut question de déterminer la route que nous prendrions; celle de Cologne était la plus sûre; celle des Pays-Bas espagnols était tout à fait périlleuse, mais elle était beaucoup plus courte. Nous résolûmes de prendre celle-ci. Des personnes sages et M. de Luxembourg lui-même nous en détournaient, mais quand on a la gloire ou l'amour en tête, connaît-on des périls dans le monde? Cinq ou six autres jeunes gens aussi téméraires que nous-mêmes prirent le parti de se joindre à nous, ne comptant pas que les Espagnols eussent la cruauté d'attaquer des gens qui allaient droit à Paris, chargés d'amour ou d'affaires.

CHAPITRE V

Nous courons en route de grands périls. — Le bon curé. — Arrivée à Meurs. — Rencontre de l'ambassadeur de Suède. — Nous l'accompagnons à Bruxelles, d'où nous gagnons Paris. — Je retrouve Mlle Anceau toujours fidèle. — Je suis nommé cornette et désigné pour aller en Roussillon. — Je n'accepte pas. — Dureté de mon père à mon égard. — J'entre aux gardes du corps. — Siège de Maëstricht. — Siège de Trèves. — Un incident. — Le comte de Vignory jaloux de moi. — Les bontés de la comtesse d'Apremont. — Je rentre à Paris. — Mlle Anceau, refusant de m'oublier, est enfermée dans un couvent. — Je décide de rester à Paris et je quitte les gardes du corps. — Je vais habiter sous un faux nom chez Vanden Enden.

Nous avions heureusement passé Kempen, laissant Maëstricht à notre gauche, lorsque, environ à deux lieues en deçà de cette place, dans une vaste plaine, nous apparut, sur les dix heures du matin, une troupe de huit ou dix cavaliers qui laissaient un petit bois derrière eux. Ils allaient un train de voyageurs. Je me détachai avec quatre de nos domestiques pour les aller reconnaître et pour les attaquer s'ils étaient ennemis. Mais, comme ils étaient dans un très grand éloignement, et qu'il était à pro-

pos de ménager nos chevaux, qui marchaient depuis le grand matin, nous rejoignîmes notre gros.

Nous avions à peine fait un quart de lieue lorsqu'un de nos valets nous avertit que ces gens que nous voulions aller prendre pourraient bien venir nous prendre nous-mêmes. Un moment après, nous découvrîmes deux escadrons qui venaient à nous au grand trot, et qui nous joignirent en peu de temps. Nos compagnons et tous nos gens furent aussitôt pris sans résistance. Mon ami et moi leur échappâmes par la vitesse de nos chevaux; nous fûmes poursuivis très vivement par les deux escadrons pendant quatre heures entières; mais à mesure que nous avancions, leur nombre diminuait, à cause de la lassitude de leurs chevaux.

Les nôtres commençaient aussi à s'affaiblir, et nous sentions qu'ils ne pouvaient pas encore durer longtemps, lorsque j'aperçus près de nous une barrière qui fermait une longue avenue dont le bout se perdait dans un parc, entre un château et un petit village. Je fis un effort pour lever la barrière, sous laquelle ayant passé, mon ami et moi, j'enlaçai ensuite avec impétuosité la traverse, qui se renversa avec la barrière entière avec tant de bonheur pour nous que nos ennemis ne purent passer qu'en mettant pied à terre et l'un après l'autre, ce qui nous donna deux cents pas d'avance.

Nous prîmes la résolution de nous jeter dans un bois qui était à côté de nous, pour nous dérober à leur vue ; mais un fossé large et profond le séparait de l'avenue. Cependant, nos chevaux le franchirent habilement. Nous nous enfonçâmes fort avant dans les taillis qui étaient fort épais et fourrés. Nous entendîmes de là le conseil que tinrent ceux qui nous poursuivaient ; un d'eux soutenait qu'il nous avait vus passer le fossé. Tous les autres furent d'avis que la chose était impossible. Ils conclurent, après bien des débats, que, puisque nous étions bien certainement dans le parc et que nous ne pouvions leur échapper, six d'entre eux iraient à la découverte pendant que tous les autres se rendraient au village voisin pour s'y rafraîchir ; ce qui fut exécuté.

Ceux qui furent détachés, après avoir battu quelque temps inutilement la campagne autour du bois, vinrent rejoindre leur troupe, et, tous ensemble, cherchèrent à se délasser, eux et leurs chevaux, d'une si longue et si pénible course.

Cependant nous étions fort mal à notre aise, mon ami et moi, dans un terrain marécageux où nous étions dans l'eau et dans la bourbe jusqu'aux genoux. Il n'était pas possible de nous coucher ni de nous asseoir. Nos chevaux, après une si longue journée, étaient comme nous dans l'eau, n'ayant pour toute pâture qu'un peu d'herbe et des feuilles à brouter.

Notre grande sécurité, en partant, ne nous avait pas permis de prendre aucune des précautions que les sages voyageurs ne négligent point.

Nous demeurâmes dans une parfaite abstinence de toutes choses depuis le moment de notre départ le lundi matin jusqu'au mercredi matin. La soif et la faim nous pressaient également, et mon ami, plus fatigué et plus faible que moi, semblait n'avoir plus qu'un reste de vie. Dans cette extrémité je me résolus d'aller capituler et de me rendre, s'il était besoin, à nos ennemis pour sauver la vie à mon ami.

Je sortis du bois avec peine pour me rendre au village le mercredi sur les six heures du matin. Tout y était fort tranquille. Je frappai à la porte la plus proche de l'église où logeait le curé. Il vint m'ouvrir. C'était un homme d'une physionomie avantageuse. Je lui expliquai notre état. Il ne me répondit qu'en branlant la tête pour me faire connaître qu'il n'entendait point mon langage. Il me demanda en latin si je l'entendais. Aussitôt je lui répondis en cette langue.

Il m'apprit alors que nos ennemis venaient de partir, que depuis lundi au soir jusqu'au moment de leur départ, ils n'avaient point quitté la table; que nous étions fort heureux de n'être point tombés entre leurs mains, et que la rage où ils étaient les aurait portés indubitablement à nous mettre en

6

pièces. Il me fit entrer en même temps dans sa maison et me donna libéralement sans vouloir prendre mon argent le peu de bière et de pain dont nous avions besoin. Il m'apprit que nous n'étions qu'à un quart de lieue de la ville de Meurs (1) et m'offrit un guide que je ne jugeai point à propos d'accepter. Après lui avoir rendu de très grandes grâces, je fus rejoindre mon ami, qui fut fort réjoui de ces nouvelles.

En sortant du bois, nous découvrîmes la ville de Meurs, où nous arrivâmes au lever du soleil. Nous descendîmes à la meilleure auberge. Jamais déjeuner n'a été fait avec plus d'appétit, ni plus de besoin. Nous étions couchés tranquillement dans nos lits et nous dormions profondément, lorsque, sur le midi, nous fûmes éveillés par un bruit extraordinaire. Nous fîmes alors réflexion que nous étions dans une ville ennemie. Nous nous habillâmes promptement, et, nous étant informés de ce qui causait ce grand tumulte, nous apprîmes qu'on faisait une entrée publique au Grand Maréchal de Suède, qui arrivait dans la ville pour continuer sa route vers Paris, où il était envoyé en ambassadeur extraordinaire pour faire des propositions de paix à la cour, de la part du Roi son maître, en qualité de médiateur.

(1) Ville de Prusse, non loin de Düsseldorf.

Cette occasion nous parut favorable pour nous conduire sur la frontière de France en toute sûreté. Nous fûmes faire la révérence à Son Excellence, qui nous reçut très gracieusement au milieu d'une foule de noblesse et d'officiers du pays, qui s'étaient assemblés pour lui faire honneur. Nous le priâmes en particulier de vouloir bien nous recevoir sous sa protection et à sa suite, après le malheur qui nous était arrivé les jours précédents d'être poursuivis par un parti ennemi.

Mais l'ambassadeur, haussant la voix et affectant de répéter en public ce que nous lui avions demandé, nous déclara qu'étant médiateur, il ne pouvait favoriser un parti plus que l'autre ; que dans cette situation il n'avait garde de nous rien accorder. Nous lui répliquâmes que c'était par cette même considération qu'il ne pouvait pas honnêtement nous livrer à nos ennemis. Un vieil officier hollandais qui était à sa suite et qui était, comme toute la ville, informé de notre dernière aventure, joignit ses prières aux nôtres ; presque toute la noblesse en fit de même, en nous donnant de grandes louanges d'avoir su échapper au péril dont nous venions de sortir et relevant extraordinairement notre courage et notre adresse.

Toutes ces instances furent inutiles. L'ambassadeur, avec un regard sévère qu'il jeta sur nous, de-

meura inflexible, en répliquant qu'il en ferait autant à des Hollandais s'il était en France. Nous lui répondîmes que puisque la fortune nous avait fait trouver un asile auprès de sa personne, nous aurions l'honneur de le suivre, et que, si on se déterminait à nous attaquer, ce ne serait qu'au milieu de ses équipages. Reprenant alors un air plus doux et plus honnête, il nous laissa entrevoir que notre résolution ne lui était pas désagréable.

Nous le suivîmes jusqu'à Bruxelles, où nous jugeâmes que nous pouvions nous séparer de sa suite sans risque, sa marche étant trop lente pour de jeunes cavaliers fort empressés de revoir Paris. Nous résolûmes cependant, pour éviter les dangers qui nous pourraient arriver sur les terres d'Espagne, de ne marcher que de nuit et de ne loger que dans des fermes de campagne; ce que nous continuâmes de faire jusqu'au deçà de Cambrai; après quoi nous arrivâmes heureusement à Paris.

Je trouvai que ma maîtresse était toujours également obsédée par ses parents et exposée à des mauvais traitements continuels, sans que rien eût pu affaiblir sa constance. Nous reprîmes la même méthode de nous écrire, ne pouvant absolument nous voir.

Je reçus dans ce même temps un brevet de cornette que M. de Luxembourg, notre général, avait

eu la bonté de demander pour moi à la cour. Mais comme le bureau ne s'accommodait pas de ces sortes de recommandations puissantes, qui ôtaient aux commis la disposition des emplois, qui leur était lucrative, au lieu d'expédier mon brevet pour l'armée qui était en Hollande, on l'expédia pour un nouveau régiment de garnison qui était en Roussillon, ce qui ne put me convenir.

J'en pris seulement un prétexte pour demander à mon père de quoi me mettre en équipage, à quoi il ne se daigna pas même répondre; car s'étant lassé des divisions qui régnaient entre lui et ma mère, qui ne départait jamais de ce qu'elle avait résolu, ils avaient fait un accord entre eux, dont le premier article était que je ne serais point reçu dans la maison et qu'on ne me donnerait aucun secours ailleurs; tant il est vrai qu'une femme qui a mis une fois quelque dessein dans sa tête en vient à bout tôt ou tard, et qu'un mari fatigué de ses poursuites se laisse enfin entraîner aux desseins les plus déraisonnables.

La campagne approchait, et le Roi se disposait à partir pour faire le siège de Maëstricht (1). J'étais au désespoir de me trouver sans argent et hors d'état

(1) Ville forte de Hollande. Commencé le 10 juin 1673 par Vauban, qui en dirigea les opérations en présence de Louis XIV, ce siège dura dix-neuf jours et nous coûta huit mille hommes.

de continuer de servir comme volontaire. Dans cette situation accablante, je fus me présenter pour entrer aux gardes du corps. Le Roi m'ayant agréé, je partis avec la troupe, après avoir représenté à ma maîtresse la nécessité où nous étions que j'essayasse de me pousser par les armes pour pouvoir vaincre par quelque coup de la fortune l'obstination de ses parents. A quoi elle consentit, non sans beaucoup de peine et de larmes.

Notre troupe des gardes eut beaucoup de part à toutes les fatigues du siège de Maëstricht. La place fut prise en bien moins de temps qu'on ne devait l'espérer. Après cette victoire, le Roi fit un grand détachement de son armée sous le comte de Bissy pour aller prendre des quartiers dans l'Électorat de Trèves. Nous y fûmes d'abord reçus comme amis. Mais au mois d'août, M. le maréchal de Rochefort (1) étant venu prendre le commandement de cette armée, il eut ordre de la cour de mettre garnison dans la ville ou de l'assiéger dans les formes; sur le refus que firent les troupes qui la gardaient

(1) Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort. C'est par erreur qu'en signalant sa présence au siège de Trèves, Du Cause le qualifie du grade de maréchal de France. Il n'était encore que lieutenant général. Il obtint le bâton en 1675. Il mourut l'année suivante, après avoir échoué dans la mission qui lui avait été confiée, de ravitailler Philippsbourg qu'assiégeaient les Impériaux. — E. D.

de la remettre aux troupes françaises, elle fut investie et assiégée.

Quoique la place ne fût pas en état de se défendre longtemps ni par sa garnison ni par ses fortifications, le siège ne laissa pas d'aller lentement. Il arriva que M. de Rochefort visitant les travaux reçut une légère blessure. Mais comme il était dans la faveur du ministre et que la faveur donne droit de faire valoir les moindres choses, le Roi envoya M. le maréchal de la Feuillade (1) pour le relever et pour continuer le siège. Celui-ci, suivant son impétuosité naturelle, se donna beaucoup de mouvement; il crut que sa présence et ses menaces devaient abattre les murailles; mais il trouva des gens fermes et résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité; ainsi le siège tira encore en longueur.

Pendant qu'il s'ennuyait à voir le peu de progrès de ses attaques, un trompette sorti de la ville demanda à lui parler. Lorsqu'il eut été amené devant lui, M. le maréchal ne douta point que ce ne fût quelque proposition de la part des assiégés. Mais lorsque le trompette lui eut dit qu'il était chargé seulement d'une lettre pour moi et qu'il lui deman-

(1) Même observation que pour le précédent. Sa promotion au maréchalat est de 1675. Il avait été créé duc en 1664. Il mourut en 1691, après avoir occupé de grands emplois militaires et pris part à la plupart des guerres de son temps. — E. D.

dait la permission de me la rendre, le maréchal indigné voulut savoir de quelle part venait cette lettre ; le trompette répondit que c'était Mme la comtesse d'Apremont qui me l'écrivait.

— Elle ne se fait guère d'honneur, répliqua le maréchal, d'écrire à un jeune garde à la vue de toute l'armée.

La lettre de cette dame, dont j'avais l'honneur d'être particulièrement connu, m'ayant été rendue, je la portai à M. le maréchal, de qui elle me priait d'obtenir une sauvegarde pour elle, en cas que la place fût prise d'assaut. Il en fut fort content ; il jugea que le siège était sur sa fin, puisque la personne la plus qualifiée de la ville prenait cette précaution.

Nous continuâmes cependant les attaques avec plus de chaleur ; j'y fus très grièvement blessé, quoique ma plaie ne fût pas mortelle. Peu de jours après, les ennemis battirent la chamade. La capitulation fut réglée, et nos troupes entrèrent dans la ville. J'y fus porté pour être traité de ma blessure. Le comte de Vignory en fut fait gouverneur. C'était un bon officier, déjà âgé, qui avait bien servi, mais qui n'avait pas l'air de plaire au sexe. Dans les commencements, il affecta de paraître galant ; il visita les dames, et la comtesse d'Apremont fut celle qu'il trouva le plus à son gré.

Elle était jeune, belle, bien faite, avec beaucoup d'esprit et beaucoup de politesse. Son mari, qui avait pris le parti de l'Empereur, l'avait laissée à Trèves dans un couvent, pendant son absence. Il n'était pas possible de se défendre des charmes d'une personne si accomplie. M. de Vignory en fut fort épris ; il se rendit très assidu à la grille du couvent, et il y devint fort ennuyeux.

La belle comtesse paraissait fort occupée de ma santé, dont elle s'informait souvent avec quelque sorte d'inquiétude. Elle envoyait régulièrement deux fois par jour, avec beaucoup de bonté, savoir de mes nouvelles, et j'avais toute l'impatience du monde d'aller lui rendre mes devoirs. Dès que ma plaie me permit de sortir, je me fis porter au parloir. Elle me témoigna une extrême joie de me revoir et me donna bien des marques de son estime et de sa bienveillance. Je bornai mes plaisirs à la voir tous les après-dîners ; elle avait l'esprit extrêmement vif, et nos conversations animées la réjouissaient.

Le comte de Vignory, qui s'était fort imprudemment attaché de vouloir lui plaire, conçut contre moi une jalousie incroyable. Je fus averti qu'il écrivait à la cour que j'étais guéri, et qu'il était à propos qu'on me renvoyât à mon quartier. J'écrivis de ma part à mes officiers. Par leur réponse, ils me marquèrent que je pouvais rester à Trèves, et que

le Roi, en considération de ma blessure, m'avait accordé une gratification.

Cette tentative de M. de Vignory pour m'éloigner n'ayant pas réussi, il entreprit de me ruiner dans l'esprit de la comtesse; mais l'entreprise était encore plus difficile. Il n'y a rien à gagner auprès des belles pour les vieillards ennuyeux contre une jeunesse vive et amusante. Il eut le crédit d'obliger l'abbesse, par des menaces de logement de troupes, de me faire refuser le parloir. Cette insulte acheva de révolter contre lui la comtesse, et l'abbesse fut obligée de réparer sa faute pour retenir cette dame qui avait pris son parti pour entrer dans un autre monastère.

M. de Vignory fut enfin obligé de s'en prendre personnellement à moi, comme si j'étais l'auteur du mépris que l'on faisait de ses cheveux gris. Il m'ôta mon logement, et, ayant ménagé des gens pour débaucher mes deux valets, je fus volé par eux et par le fils de mon hôte pendant la nuit, m'ayant emporté jusqu'à mes habits et toutes mes hardes sans me laisser quoi que ce soit.

Je fus, avec quelques méchants habits d'emprunt, en demander justice à M. de Vignory et le prier qu'il donnât un ordre pour faire courir après mes voleurs. Il n'en fit que rire. Quelle ressource contre un gouverneur de place, contre qui on ne peut

tirer l'épée sans crime? J'en écrivis à la cour. Il en vint un ordre peu de jours après par lequel il fut enjoint au gouverneur de me faire payer par mon hôte en argent comptant la valeur entière de tout ce qui m'avait été pris, et, au refus de mon hôte, de l'avertir que sa maison serait démolie sur-le-champ jusqu'au fondement sans y laisser pierre sur pierre.

M. de Vignory fut obligé d'exécuter cet ordre douloureux pour lui. Je fus payé; mais ces épreuves me firent assez connaître que son ressentiment pourrait dans la suite aller plus loin. Il n'y a jamais de prudence ni de sûreté pour un subalterne à se commettre avec un commandant. Quelque plaisir que j'eusse pris aux rebuts dont il souffrait et à la préférence dont je pouvais me flatter dans l'estime de la comtesse, je crus qu'il y allait de trop à soutenir plus longtemps la gageure. Je pris le parti de retourner à Paris.

Ma maîtresse éprouvait toujours les mêmes duretés de la part de ses parents, qui n'oubliaient rien pour la détacher de moi. Elle me fut inaccessible en quelque lieu que je pusse la chercher. J'appris, pour surcroît de mes maux, que son père l'avait promise à un riche financier. Il n'est pas possible d'exprimer mes alarmes. Une jeune personne qui voit un établissement brillant qu'on lui présente

devait-elle résister au choix de sa famille? Je doutais en cette occasion si je ne devais pas sacrifier ma passion à la fortune d'une personne que j'aimais plus que moi-même.

A force de chercher à la voir, nous nous vîmes, et ce fut assez pour reprendre notre méthode pour nous écrire. Elle m'apprit qu'elle était pressée extraordinairement pour consentir au mariage qu'on lui proposait; que toutes les conditions en avaient été réglées très avantageusement pour elle, mais qu'elle avait hautement déclaré qu'elle ne voulait point se marier; qu'on la menaçait de violence, et qu'apparemment cette violence ne se terminerait qu'à l'enfermer dans un couvent, où elle se conserverait pour moi, si je lui étais toujours fidèle. Deux jours après, j'appris, par une de ses lettres, qu'après les derniers efforts que tous ses parents et amis avaient faits inutilement pour la résoudre à ce mariage, il était déterminé qu'on l'enfermerait dans un couvent, sans qu'elle sût où ce devait être.

Cependant les préparatifs pour l'ouverture de la campagne étaient déjà faits, et le départ de la maison du Roi approchait. J'étais fort dégoûté du service des gardes du corps, où l'on ne pouvait avancer qu'après vingt ou trente ans, et ce poste était pour lors un obstacle pour pouvoir obtenir d'autres emplois. D'autre part, je n'avais à espérer

aucun secours de ma famille, et le séjour que j'avais fait à Paris avait consumé une grande partie de l'argent que j'y avais apporté; mais sur toutes choses, il me semblait qu'il y avait de la cruauté à abandonner ma maîtresse dans le temps que, pour l'amour de moi, elle était abandonnée de tout le monde et qu'elle ne pouvait recevoir de consolation que de moi. Cette dernière considération l'emporta sur tout le reste. Je résolus de rester à Paris. Je pris congé de mes officiers sous divers prétextes, et je laissai tranquillement partir tout le monde.

Mais lorsque je me vis sur le pavé de Paris, inutile dans un temps de guerre, j'eus une si grande honte de ma situation que je ne cherchai qu'à me cacher, de peur qu'étant rencontré par des personnes de ma connaissance, leur vue ne fût un reproche continuel de ma lâcheté. Je me déterminai à aller prendre un logement aux extrémités des faubourgs, et le sort me conduisit hors de celui de Saint-Antoine, au lieu appelé Picpus.

Le hasard me fit frapper à une porte où l'on prenait des jeunes enfants en pension. Un homme âgé, d'une taille au-dessous de la médiocre, vint m'ouvrir, et, m'ayant demandé ce que je désirais, je lui répondis qu'étant officier et n'ayant pas de quoi me mettre en équipage pour servir, j'avais été contraint de rester à Paris, que je cherchais à me mettre en

pension quelque part suivant mes facultés, qui étaient fort médiocres, le service ne m'ayant point acquis de richesses.

Cet homme me répondit qu'il était le maître de la maison, qu'il s'appelait Vanden Enden, maître de pension assez connu; qu'il me recevrait volontiers sans trop prendre garde à l'intérêt, qu'il suffirait que je payasse le même prix que ses autres pensionnaires; qu'il avait toujours aimé les officiers, et que je ne devais pas me faire une peine de cette petite jeunesse qui logeait chez lui, la plupart enfants de qualité; qu'il saurait me distinguer et me mettre à sa table avec sa famille, séparée de ce petit peuple.

Nos conventions étant ainsi faites, je payai à l'instant les six premiers mois de ma pension, et mon établissement y fut fait le même jour, après avoir néanmoins pris la précaution de changer mon nom et celui de mon pays, pour demeurer entièrement inconnu.

DEUXIÈME PARTIE

LA CONSPIRATION

CHAPITRE PREMIER

Ce qu'était Vanden Enden. — Son portrait et son histoire. — Sa mémoire et sa science. — Son penchant pour les femmes. — Son indifférence en matière religieuse. — Ses goûts dispendieux. — Le gouverneur des Pays-Bas espagnols l'envoie secrètement en France. — Son séjour à Toulon et à Marseille et son arrivée à Paris. — Il s'y fait maître de pension. — Il fait venir de Hollande sa plus jeune fille. — Réputation de Vanden Enden à Paris. — La guerre en Hollande. — Les ennemis de la France veulent se venger des succès de Louis XIV.

La qualité de Vanden Enden, de simple maître d'école dans un des faubourgs de Paris, a fait douter plusieurs personnes de l'importance et de l'étendue de sa conspiration. On a de la peine à concevoir qu'un homme de cette profession, étranger surtout, puisse former de grands desseins contre l'État et rassembler dans sa personne les fonctions de pédagogue et un génie propre aux plus hautes entreprises.

Et c'est justement ce qui a rendu sa conspiration plus formidable et plus sûre dans son exécution. On se précautionne contre des personnes qui sont dans une certaine élévation, qui ont du crédit dans le public et qui donnent de la défiance. On ne fait nulle attention à ceux qui par la bassesse de leur état ne peuvent donner aucun soupçon de leur conduite.

Les grandes conjurations ne se peuvent soutenir que par un grand nombre d'acteurs, parmi lesquels il est difficile, pour ne pas dire impossible, que le secret ne soit pas divulgué. Dans celle-ci, Vanden Enden était avec un seul complice le maître de ses projets et de son secret. S'il y ajouta un troisième complice, ce fut moins pour assurer le succès de son grand dessein que pour lui donner plus d'étendue.

Avant que j'entre dans le détail des intrigues de cet homme dangereux, il est nécessaire que j'en fasse connaître le caractère extraordinaire. Si dans le portrait que j'en ferai on trouve des choses surprenantes, je déclare que je suis bien éloigné de le flatter ou de lui donner des louanges pour des talents qu'il a très mal employés. Je ne ferai que rapporter les faits dans la vérité, en historien fidèle, n'ayant dessein que de le peindre trait pour trait d'après nature.

Vanden Enden était Flamand d'origine; on ne dit point de quelle famille; mais il est à présumer qu'elle n'était point aussi vile qu'on a voulu le supposer, puisque ses parents l'avaient fait élever et instruire dans les lettres et dans les sciences, et qu'ils lui avaient fourni honnêtement dans sa jeunesse tout ce qui lui était nécessaire dans le cours de ses études. Leur soin à cet égard eut un succès qui surpassa de beaucoup leurs espérances. L'esprit vif et pénétrant de Vanden Enden lui donna toujours un avantage sur ses compagnons.

C'était un génie d'un ordre supérieur et du nombre de ceux qu'on peut appeler sublimes, à qui il semble que toutes les sciences soient naturelles. Ses rares talents le firent rechercher par ses maîtres dans un ordre religieux qui a l'avantage de pouvoir choisir ses sujets parmi la jeunesse qu'il instruit et qui, par ce choix, prétend qu'il est fort au-dessus de tous les autres ordres.

Il y professa d'abord les lettres avec un succès extraordinaire. De là, il passa rapidement à toutes les sciences les plus élevées et les plus abstraites. Il acquit la réputation d'être l'un des plus savants hommes de l'Europe. Aux sciences, il ajouta la connaissance des langues mortes et vivantes : l'hébreu, le syriaque, le grec, le latin, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le français; toutes ces langues lui

devinrent familières, soit pour écrire, soit pour parler.

Il avait en tout cela une facilité qui tenait du prodige. Ce que je vais dire paraîtra peut-être incroyable, mais j'en ai été souvent le témoin. Il n'ignorait presque aucun des idiomes particuliers des provinces de France, ni l'accent singulier qui y est en usage. Il parlait correctement provençal avec les Provençaux, languedocien avec ceux du Languedoc, gascon avec les Gascons, périgourdin avec ceux du Périgord, et ainsi des autres. Il confondait rarement les termes d'un pays avec ceux d'un autre, ce que la plupart des Français auraient bien de la peine à faire, personne en France ne s'attachant à connaître cette diversité de langage, qui serait fort inutile à tout homme qui n'a pas les vues que celui-ci avait.

On dit qu'après qu'il eut acquis une grande réputation dans l'ordre religieux où il s'était engagé, une jeune dame, femme d'un officier de distinction, prévenue d'un mérite si rare, l'écouta avec plaisir, et que Vanden Enden se sentant une grande passion pour elle, il y eut un commerce peu honnête entre eux, dont le mari ayant été malheureusement spectateur un jour qu'on le croyait absent, Vanden Enden eut beaucoup de peine à s'échapper des mains d'un homme forcené de rage. Le bruit s'en étant répandu, les supérieurs de Vanden Enden furent

obligés de le congédier. Quelques-uns ont prétendu que, ne pouvant s'abstenir entièrement des femmes, il s'était lui-même volontairement séparé de cette société pour recouvrer sa liberté.

Quoi qu'il en soit, il se retira en Hollande, où sa réputation était déjà établie. Il y épousa une femme bien alliée. On ne sait si dans cette occasion il abjura la religion catholique pour embrasser la protestante. La suite de sa vie fait voir que la religion n'était pas ce qui l'occupait le plus.

Il se fit en Hollande beaucoup d'amis en peu de temps. Sa grande capacité et son rare génie pour toutes sortes de choses le firent regarder non seulement comme un savant homme, mais encore comme un sujet capable des choses les plus grandes.

Il était de petite taille, mais d'une physionomie spirituelle et très agréable. Sa conversation était charmante. Il était plein de feu dans ses discours, juste dans ses reparties, enjoué sur les sujets les plus stériles, sublime dans ses pensées. La philosophie, la théologie, les mathématiques et toutes les parties qui les composent étaient dans leur plus beau jour quand il avait occasion d'en parler.

Il avait tout lu, tout approfondi, et, suivant l'opinion que les plus habiles personnages avaient de lui, il avait recueilli dans tous les auteurs ce qu'ils ont de meilleur, de grand, de solide en chaque ma-

tière, et, par la méditation, il y avait beaucoup ajouté du sien. Les ouvriers les plus habiles étaient étonnés, quand, raisonnant sur leur art, ils voyaient qu'il en savait bien plus qu'eux et qu'il poussait ses idées beaucoup au delà des inventions et des recherches des plus habiles maîtres.

Il avait une mémoire prodigieuse. Il avait tout appris et il avait tout retenu. Son éloquence était douce, insinuante et persuasive; il était grand parleur. Souvent il lui échappait de dire ce qu'il n'aurait pas dû dire. Il s'abandonnait un peu trop à son feu, et il se confiait trop en la supériorité de son génie.

Personne ne pouvait s'énoncer en des termes plus propres, plus forts ni plus clairs. Ses expressions étaient autant d'images vives, nobles et naïves des choses dont il parlait. Il tenait pour maxime qu'un homme ne sait point véritablement ce qu'il ne peut pas rendre intelligible aux autres, et que lorsque l'on conçoit bien distinctement soi-même ce dont on parle, il n'est pas possible qu'on ne le rende sensible et clair à ceux qui écoutent, la parole extérieure n'étant que la vive et naturelle image de la parole intérieure.

Il avait un grand penchant pour les femmes. D'ailleurs, il était très sobre et très réglé. Il faisait ostentation, en digne philosophe, du mépris de l'or

et des richesses, ou plutôt il s'était rendu incapable d'en acquérir, ni d'en conserver pour ses besoins, soit défaut de soin ou passion de dépenser. Il ne se laissait jamais rien en réserve. A peine avait-il reçu une somme qu'il la dissipait en folles dépenses. C'est pourquoi, malgré toute sa philosophie, il était toujours avide dans la faim et dans la soif de l'argent, et c'est cette prodigalité jointe à une ambition démesurée qui a été la cause de sa perte.

Quant à la religion, il n'en avait proprement aucune. Il ne croyait ni à des peines ni à des récompenses après cette vie, quoique d'ailleurs il reconnût un maître souverain de l'univers. On démêlait sans peine ses véritables opinions sur cette matière dans les conversations particulières; mais en public et parmi les personnes avec qui il n'était pas familier, il gardait toujours de grandes mesures.

Il était catholique avec les catholiques et protestant avec les protestants. J'ai vu bien des fois plusieurs de nos fameux docteurs et M. Arnauld (1) lui-même le venir voir pour conférer avec lui sur les sens des textes hébreu et syriaque des Écritures. J'ai vu aussi diverses fois le ministre Claude (2), fameux

(1) Le plus illustre apôtre du jansénisme, celui qu'on appelait le grand Arnauld. Né en 1612, mort en 1694. Nul n'a plus savamment parlé de lui que Sainte-Beuve, dans son *Histoire de Port-Royal*. — E. D.

(2) Né en 1619, mort en 1687. Peut être considéré comme le

prédicant de Charenton, venir lui demander des éclaircissements pour soutenir ses erreurs. On peut dire que si Vanden Enden avait quelque religion, ce n'était tout au plus que celle des déistes. Ce qu'il faisait paraître de plus n'était qu'un effet de politique et de son intérêt.

A l'âge de soixante-dix ans, il était aussi frais, aussi robuste, aussi agile qu'on puisse l'être à trente ans. Je ne sais si c'est par la force de son tempérament, ou par l'effet des secrets que lui fournissait la chimie, dans laquelle il excellait, par-dessus tous ceux que nous avons connus. Il est certain qu'il en avait tiré des compositions admirables pour réparer les forces de la nature et surtout pour fournir aux plaisirs des dames, à les embellir et à leur donner une grande fraîcheur de teint.

Dans le temps qu'il demeurait en Hollande, soit par ses secrets ou par d'autres voies, son industrie lui produisait beaucoup, à quoi les alliances de sa femme ne contribuaient pas peu. Mais ses continuelles dissipations ne permirent pas qu'il fît aucune acquisition, ni qu'il mît rien en réserve. Ses

plus vaillant défenseur du protestantisme au dix-septième siècle. Il eut avec Bossuet des disputes mémorables, et de même avec Arnauld et Nicole. Élu pasteur par le Consistoire de Charenton, en 1666, il résida à Paris jusqu'en 1682. Ce fut la plus brillante époque de sa vie. Chassé de France, il se retira en Hollande et y mourut cinq ans après. — E. D.

ressources cependant tarirent peu à peu, et, pour surcroît de malheur, il perdit sa femme, qui soutenait sa fortune chancelante. Ses affaires tombèrent en désordre. Il fut obligé d'aller tenter fortune ailleurs.

Il se mit à voyager, laissant auprès d'une parente à Amsterdam deux filles qu'il avait eues de son mariage. Il parcourut une grande partie de l'Europe, donnant partout une grande admiration de son savoir. Il fit d'illustres connaissances dans les principales villes. Il y établit des habitudes particulières sur les sciences et sur les arts avec les savants les plus renommés.

Lorsqu'il eut éprouvé que les applaudissements qu'il recevait ne produisaient après tout qu'une gloire stérile, et que la réputation de savant n'apaisait point la faim, il tourna ses pensées de tous côtés pour trouver des ressources plus solides. Ses deux filles étaient déjà devenues grandes, et l'impuissance de les établir lui donnait de continuelles inquiétudes, car à cela près qu'il était dissipateur, il était bon père comme il avait été bon mari.

Il était particulièrement connu du gouverneur des Pays-Bas espagnols, à qui en diverses rencontres il avait prodigué son encens et présenté diverses pièces d'éloquence en façon de panégyrique, lesquelles avaient été fort goûtées, car les éloges

flattent toujours les goûts des grands. Vanden Enden eut recours à ce protecteur, qui résolut de mettre en œuvre un homme si habile (1).

C'était le temps où les affaires étaient fort brouillées entre la cour de France et celle d'Espagne, pour les droits de la reine Marie-Thérèse (2), et que le roi Louis XIV menaçait d'entrer en Flandre. Le bruit des préparatifs qui se faisaient en France pour cette guerre fit juger au gouvernement espagnol qu'il lui serait avantageux d'avoir dans le royaume un homme intelligent qui pût observer de près les choses et l'informer exactement de l'état et de la disposition des peuples, car les Espagnols, toujours présomptueux en leur faveur et prévenus de l'idée que la France ne pouvait pas faire de grands

(1) La procédure que j'ai eue sous les yeux est muette quant à l'antériorité des rapports de Vanden Enden avec le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols. Dès son premier interrogatoire, auquel procéda Louvois, qui, pour obtenir un aveu, lui fit espérer le pardon, Vanden Enden reconnut seulement avoir conçu le plan de la conspiration, « usant du droit qui appartient à tout bon patriote de détruire la puissance des ennemis de son pays, » et il en avait confié l'exécution à Latréaumont. Il ne dit rien qui indique qu'il avait agi à l'instigation du comte de Monterey et en vertu de conventions antérieures. — E. D.

(2) Philippe IV, roi d'Espagne et beau-père de Louis XIV, étant mort en septembre 1665, ce dernier éleva des prétentions sur les Pays-Bas espagnols. Après des négociations infructueuses, il déclara la guerre à l'Espagne en mai 1667 et lui prit la Flandre wallonne, qui devint française. — E. D.

efforts, avaient peine à se persuader que le Roi pût obtenir de grands avantages de la guerre, ni forcer tant de places dont la Flandre est parsemée et qu'ils jugeaient imprenables.

La prudence exigeait néanmoins que le gouverneur général des Pays-Bas eût une connaissance plus certaine des desseins et des forces du Roi pour régler la conduite qu'il devait tenir et les précautions qu'il avait à prendre pour se garantir des surprises. C'est dans cette vue qu'il jeta les yeux sur Vanden Enden et qu'il le choisit comme un sujet très propre à ses desseins, car, outre que sa qualité d'homme de lettres éloignait tout soupçon de sa personne, on sait qu'en France un homme extraordinaire venu des pays étrangers attire bientôt l'admiration publique et qu'il lui est facile de faire des habitudes avec tout ce qu'il y a de plus distingué à la cour et à la ville.

Vanden Enden entra en France par Toulon et Marseille, où il séjourna tout le temps qu'il jugea nécessaire pour observer ce qui convenait à ses vues. Il passa ensuite en Languedoc, de là en Guyenne et dans d'autres provinces, où il prit une assez exacte connaissance de toutes choses, ce qui n'est pas difficile en France, où en peu de jours on communique sans peine et sans mystère indifféremment avec toutes sortes de personnes.

Mais comme Paris est le centre de tout et qu'il y aborde sans cesse une infinité de gens de toutes les parties de l'Europe et même du monde, il jugea, suivant ses instructions, que sa présence y serait plus utile pour les découvertes qu'il se proposait.

Son premier soin, lorsqu'il fut arrivé dans cette grande ville, fut de visiter les savants, de lier commerce avec eux et de gagner leur confiance, à quoi il réussit finalement par le grand talent qu'il avait de parler et par l'étendue de son savoir. Plusieurs personnes du premier ordre de la littérature se proposèrent de le fixer en France comme un homme qui pouvait contribuer beaucoup à l'ornement et à l'avancement des belles-lettres. On lui offrit toutes sortes de protections et de secours.

Ces empressements à le retenir lui fournirent un prétexte favorable pour se déterminer à rester à Paris. Les desseins dont il était chargé l'obligèrent à y prendre une fonction publique, et il n'en trouva point qui fût plus convenable à ses vues que celle de maître de pension pour élever la jeunesse. Par là il flattait les savants; il s'ouvrait un champ libre pour communiquer avec toutes sortes de personnes sans scrupule et sans contrainte. Il s'insinuait dans les maisons des particuliers, et il était à la vue de tout ce qui se passait.

Il eut à peine proposé ce dessein, qu'on s'em-

pressa dans l'Université de lui faire expédier des lettres pour lui donner le pouvoir de tenir une école publique. Aussitôt, il loua une grande et belle maison dans le faubourg de Picpus, accompagnée d'un grand et magnifique jardin, avec un petit bois et une porte qui donnait sur la campagne et des chemins détournés qui n'étaient point fréquentés. Cette maison fut en même temps meublée proprement, et les lieux distribués de manière qu'une nombreuse jeunesse pouvait y être logée commodément. Les savants s'étant empressés de publier partout le mérite et la capacité de ce nouveau maître, à la cour et à la ville, chacun se hâta d'y trouver place pour ses enfants.

Il fit alors venir de Hollande sa plus jeune fille. L'aînée était déjà mariée à un fameux médecin d'Amsterdam, nommé Kerkerin. Il fit aussi venir une femme très aimable, belle et bien faite, qu'il qualifiait du nom d'épouse, sans qu'on ait jamais pu savoir s'il y avait un véritable mariage contracté entre eux.

Cette femme avait beaucoup d'esprit; elle gouvernait la maison avec un très grand ordre et une sage économie. Vanden Enden n'était chargé d'autres soins que de diriger les études et de surveiller aux fonctions des divers maîtres qu'il avait sous lui et qu'il choisissait pauvres, mais fort habiles et très

appliqués à l'instruction de toute cette jeunesse, qu'il avait divisée par classes, suivant la capacité de chacun. Les études y florissaient avec plus de réputation qu'en tous les autres pareils établissements.

Cependant, le Roi était déjà entré en Flandre, à la tête d'une puissante armée, et il semblait que la victoire et la fortune de concert eussent entrepris de lui ouvrir toutes les places de gré ou de force. Le gouverneur général qui vit ses remparts foudroyés, abattus, et ses villes les mieux fortifiées prises en peu de temps, craignit la chute du reste; après des conquêtes si rapides, l'impétuosité française ne trouvait rien qui l'arrêtât, et tout était prêt à plier sous ses efforts.

L'Espagne reconnut alors que le plus sûr pour elle était d'entrer dans des négociations de paix. Elle employa les offices de toutes les puissances de l'Europe, et particulièrement ceux du Pape, pour y parvenir. On fit comprendre au Roi qu'il lui serait plus glorieux de modérer ses droits et ses prétentions que de pousser son entreprise contre le roi d'Espagne, son beau-frère. Le Roi se laissa vaincre et préféra la gloire qu'il acquérait par cette modération à tous les progrès que ses armes lui promettaient. La paix fut conclue par la cession que fit l'Espagne d'une partie du pays qui était en contestation.

On a prétendu que les avis secrets que Vanden Enden avait donnés au gouverneur espagnol n'avaient pas peu contribué à lui inspirer une sérieuse et forte envie de conclure la paix, étant fidèlement instruit des préparatifs de guerre et des forces de la France, qu'il jugeait inépuisables.

La réputation de Vanden Enden augmenta beaucoup à Paris pendant la paix. Aux bruits des armes, les lettres sommeillent. Mais lorsque le calme revient, alors les muses reprennent leur empire et leur lustre. La maison de Vanden Enden devint une espèce d'académie publique pour tous les beaux esprits.

J'ai déjà rapporté que les théologiens les plus fameux parmi les catholiques et les protestants venaient le consulter sur l'intelligence des langues saintes. Ceux qui s'attachaient à la chimie venaient lui communiquer leurs découvertes et recevoir ses avis. Les savants dans les mathématiques en usaient de même pour la solution des propositions les plus difficiles. Chacun d'eux admirait également et la profondeur de son savoir et la netteté avec laquelle il décidait sur leurs doutes.

Cette grande estime qu'on faisait de lui dans le public lui donna quelque dégoût pour son emploi, qui lui paraissait vil et méprisable parmi tant de gloire. Sa vanité en souffrait, et il l'aurait volontiers

abandonné, si ses supérieurs, qui l'avaient déterminé à rester en France, ne l'eussent obligé à persévérer dans ce même poste jusqu'au temps qu'ils eussent lieu de l'élever à quelque chose de plus conforme à son ambition, qui était grande et qui tendait toujours à quelque place de conseiller pensionnaire à la cour de Flandre ou de Hollande.

Cependant le Roi vint à déclarer la guerre à la République de Hollande (1), et nous avons vu les grands progrès que ses armes y firent dès la première campagne. On avait déjà proposé au Roi de submerger, avec peu de dépense, en peu de jours et d'une manière inévitable, toutes ces belles et florissantes provinces, pour punir quantité d'injures que ces républicains ne cessaient point de répandre contre lui, par leurs libelles diffamants, par des médailles fabriquées exprès et des portraits ridicules, pour le noircir dans toute l'Europe et jusqu'à la dernière postérité. Néanmoins, quoique jamais prince n'ait été si jaloux de sa gloire, il eut horreur de cette proposition, qui devait envelopper tant d'innocents avec les coupables, et il préféra le sort des armes.

La désolation de ces provinces eut un effet moins cruel et plus passager. Après leurs troupes battues

(1) 6 avril 1672.

en tous lieux, leurs places prises, leur armée dissipée, il ne restait plus au Roi que le travail d'une courte campagne pour s'emparer de tout le reste. Déjà Amsterdam avait nommé des officiers pour porter au Roi les clefs de la ville, tout pliait, et les ambassadeurs hollandais étaient au camp pour implorer la clémence de ce prince, lorsque son départ précipité pour retourner auprès d'une dame dont il a reconnu les enfants changea tout à coup la face des affaires (1).

L'armée française se trouva ainsi divisée, une partie ayant suivi le Roi pour lui servir d'escorte à travers la Flandre espagnole, où la guerre était déclarée contre la France, et l'autre partie de l'armée étant occupée soit à garder les places conquises, soit à faire quelques petits sièges de peu d'importance, pour soutenir la réputation de nos armes.

Alors, la République commença à respirer et à se remettre de ses frayeurs. Ses ambassadeurs auprès de tous les potentats qui pouvaient la secourir représentèrent si vivement l'intérêt que chacun

(1) Quoique Mlle de La Vallière fût encore à la cour et que Louis XIV eût eu d'elle plusieurs enfants, dont deux étaient vivants, — Mlle de Blois et le comte de Vermandois, — c'est évidemment de Mme de Montespan qu'il s'agit ici. A cette époque, en effet, la touchante La Vallière était déjà sacrifiée à son impérieuse rivale, devenue depuis quatre ans la maîtresse du roi. On sait qu'elle lui donna six enfants, qui furent, comme ceux de La Vallière, tous légitimés. — E. D.

d'eux avait de réprimer une puissance qui allait les engloutir tous après la destruction de la République, qu'ils reçurent bientôt du secours. Ils eurent même l'avantage de forcer le roi d'Angleterre, sur les pressantes instances de son Parlement, à se détacher de nous. Après quoi, avec l'assistance de leurs alliés et des Espagnols, avec lesquels ils s'unirent intimement, ils se proposèrent non seulement de recouvrer tout ce qu'ils avaient perdu, mais encore de se venger ensemble hautement de la France par quelque action d'éclat.

Ce fut Vanden Enden qui leur en ouvrit la voie par un projet facile à exécuter (1), et qui renversait en

(1) Le 6 avril, sur son conseil, Latréaumont écrivit au comte de Monterey, par l'intermédiaire d'un négociant d'Anvers, une lettre non signée dans laquelle il lui demandait six mille soldats, des armes pour vingt mille hommes, et, au moment du débarquement, deux millions en numéraire pour soudoyer les insurgés que lui-même se faisait fort de recruter en Normandie. Ces forces et ces fonds seraient apportés par la flotte hollandaise dans le port de Quillebeuf, dont il soulèverait la garnison en même temps que la province, et après avoir, au besoin, égorgé le commandant de la place. Les Hollandais débarqués, la République serait proclamée. Latréaumont offrait de leur envoyer plusieurs gentilshommes normands à titre d'otages. N'ayant pas signé sa lettre, il invitait le comte de Monterey à lui faire connaître sa réponse par la *Gazette de Bruxelles*. Il lui indiquait quelle formule devait être employée si cette réponse était affirmative. Monterey répondit par la *Gazette* du 11, ainsi que l'espéraient les deux complices. Ils furent convaincus que les Espagnols se mettaient à leur service, et Latréaumont aussitôt se mit en campagne pour trouver des associés en Normandie. — E. D.

même temps tous les vastes desseins et toutes les espérances de la France, résolution que l'extrémité et le désespoir où il se trouvait semblaient autoriser et de laquelle rien ne pouvait détourner l'effet, si la Providence divine, après m'avoir préparé par d'autres événements, ne m'avait encore soutenu et réservé pour la découverte de cette terrible conjuration.

CHAPITRE II

Mes entretiens avec Vanden Enden. — Ses attentions pour moi. — Mon admiration pour lui. — Les visites de Latréaumont et du chevalier de Rohan. — Mystère dont ils s'environnent. — Mes premiers doutes. — Galanterie avec Marianne. — Babet m'apporte des nouvelles de Mlle Anceau. — Mes soupçons se fortifient. — Je me décide à savoir ce qui se passe. — J'y emploie Marianne. — Singulier discours de Vanden Enden. — Arrivée de son gendre Kerkerin. — La blessure du chevalier de Rohan. — Un article de la *Gazette de France*. — Je découvre que Latréaumont veut se défaire de moi. — Mes soupçons confirmés.

J'étais nouveau venu dans la maison de Vanden Enden ; j'en admirais le bon ordre et l'application singulière avec laquelle, à toutes les heures du jour, chacun y remplissait les fonctions auxquelles il était destiné. J'avais cependant beaucoup de peine à m'accoutumer à ne voir qu'une troupe d'enfants de tous âges autour de moi. Cette vue m'importunait, et je ne pouvais m'y faire. Vanden Enden s'en aperçut, et il n'oublia rien pour m'ôter ce dégoût.

Il n'avait lui-même, à certaines heures, personne avec qui il pût converser, et il était bien aise de trouver en moi un jeune homme qui avait déjà vu

le monde et qui pouvait raisonner sur beaucoup de choses. A la sortie du repas, nous étions toujours ensemble à nous promener dans les belles allées de son jardin. Il témoignait qu'il prenait beaucoup de plaisir à mes conversations cavalières et ingénues ; et, de ma part, je ne fus pas long à connaître que c'était un homme extraordinaire et d'un mérite peu commun.

Ses discours me charmaient, je sentais dans nos entretiens qu'il donnait à mon esprit une certaine élévation que je n'avais pas de moi-même, et qu'en discourant sur des sujets philosophiques, ou sur d'autres matières que la conversation amenait et qui passaient de beaucoup la capacité de mon génie, il me les rendait néanmoins si palpables, qu'il m'en donnait une impression vive qui ne s'effaçait point.

La haute idée que je conçus de lui fut encore soutenue par l'abord de tant de personnes distinguées, qui entretenaient un commerce réglé avec lui presque tous les jours sur les sciences, sur les nouvelles découvertes et sur les beaux-arts. Ces fréquentes visites marquaient le goût que tant de personnes illustres avaient pour Vanden Enden et l'opinion avantageuse qu'elles avaient de lui.

Lorsqu'il sortait de ces conférences dont il était assez souvent fatigué, il recherchait à se délasser dans un entretien familier. Il me faisait appeler, et,

après avoir égayé la conversation par quelques discours vagues et enjoués, il rentrait insensiblement dans le sérieux, sans affectation et par son penchant naturel, tantôt sur des sujets de physique, tantôt sur l'ordre et la construction admirable de l'univers, la propriété des éléments et les merveilles de la nature. Il m'en développait les principes avec tant de netteté et de méthode, qu'il me semblait qu'il les gravât dans ma mémoire.

Mais lorsque nous tombions sur des matières de religion et sur les différentes sectes qui la divisent, il paraissait peu persuadé des principes, et, à l'entendre s'en expliquer familièrement, il était facile de pénétrer qu'il y ajoutait peu de foi, prenant plaisir à balancer les opinions de tous les différents partis par des raisonnements plausibles, sans se déterminer en faveur d'aucun en particulier, laissant toujours dans le doute et dans l'incertitude celui qu'on devait suivre, ou plutôt inspirant un égal mépris pour tous sans distinction, comme si la religion n'était qu'une production de l'imagination humaine.

Quant à la politique, il ne pouvait se modérer en parlant de celle de France. Le ministère n'était composé, selon lui, que de personnes violentes, intéressées, et qui n'avaient pas les vues qu'elles devaient avoir pour la véritable gloire du roi, ni

pour le bien de l'État. Il s'emportait sur cela d'une manière à me faire beaucoup de peine, contre tout le gouvernement et contre toute la conduite que l'on tenait, tant pour le dedans que pour le dehors du royaume.

Surtout quand il parlait de la guerre que l'on faisait aux Pays-Bas et en Hollande, il perdait toute retenue et s'émancipait à dire beaucoup de choses qui pouvaient être criminelles, et que je n'excusais que sur ce qu'il était étranger et qu'il prenait en cela trop vivement les intérêts de sa patrie, qui était tout en feu et presque ruinée.

Vers le mois de juillet, je m'aperçus que Latréaumont venait souvent le visiter. Je l'avais connu officier à l'armée et de très mauvaise réputation. Il entrait par la porte secrète du bout du jardin, dont il avait la clef, et il prenait des précautions extraordinaires pour n'être point vu. Dans la suite, il amena le chevalier de Rohan par la même porte et avec les mêmes précautions. La vue du chevalier de Rohan me surprit. Je ne pouvais concevoir qu'un homme de ce rang pût lier commerce avec Latréaumont, qui était absolument perdu d'honneur parmi les troupes et connu pour un esprit très dangereux et capable des plus grands forfaits.

Après que j'eus raisonné quelque temps sur leur réunion, il me vint en pensée que, comme Latréau-

mont avait été accusé assez publiquement de fausse monnaie à l'armée, après une aventure où il avait été convaincu en Hongrie comme faux monnayeur, et chargé de beaucoup de dettes, il ne s'était attaché au chevalier de Rohan que pour trouver dans la chimie et dans la conversion des métaux des ressources pour ses besoins, et qu'ils venaient ensemble en conférer avec Vanden Enden, très habile en cet art, quoiqu'il n'en fît aucun usage. Mon idée se fixa là d'abord, et je ne cherchai plus d'autre cause à ces conférences.

Dans la suite, leurs visites devinrent plus fréquentes et toujours plus mystérieuses. Je me sentis une curiosité extraordinaire pour en pénétrer le fond, moi qui ne me suis jamais mêlé des affaires d'autrui.

Vanden Enden avait chez lui sa fille, comme je l'ai déjà dit. Elle était âgée d'environ dix-huit ans, assez bien faite et fort blanche, mais de peu d'esprit. Elle avait un commerce de galanterie avant de venir en France. Le penchant naturel la portait à rechercher de pareils amusements. J'étais alors seul dans la maison qui pouvait lui convenir. Elle me fit de grandes avances, et il semblait que Vanden Enden, qui l'aimait éperdument, voulût seconder ses désirs en affectant de nous laisser toujours seuls, en pleine liberté, et en me recommandant

sans cesse de tenir compagnie à Marianne (c'était son nom).

Elle était à toutes les heures du jour dans ma chambre, et j'y étais sensible, quoique mon cœur fût engagé ailleurs. Nous fûmes ainsi bons amis en peu de temps, et quoique je l'eusse informée de l'engagement que j'avais avec une personne que je recherchais en mariage, elle ne s'en fit aucune peine, tant elle comptait peu sur un véritable attachement de ma part et avait peu de délicatesse sur les sentiments du cœur.

Elle m'amena un jour en triomphe Babet, fille de chambre de ma maîtresse, qui m'apportait un billet de sa part. Elle me la présenta avec des témoignages de joie et un empressement extraordinaire, et comme elle m'avait ouï parler du talent qu'avait cette aimable fille pour bien écrire, elle me pressa de lui faire voir ce billet. Après l'avoir lu, je le lui donnai à lire. Il était conçu en ces termes :

« Je suis sur la route du Paradis, fort contente de n'être plus exposée aux persécutions du monde. Soyez-moi constant de votre côté. Quand on s'est grillée pour vous depuis la tête jusqu'aux pieds, ce n'est pas trop vous demander. Babet vous dira le reste. »

Marianne fut charmée de ce billet. Elle eut une extrême impatience de faire connaissance avec celle

qui me l'avait écrit, et elle prit beaucoup de plaisir à me voir baiser tendrement ces caractères d'une main qui m'était si chère.

Babet me rendit compte en particulier de la retraite de ma maîtresse au couvent, après avoir essuyé les reproches de toute sa famille et de ses amis, qui s'étaient efforcés, dans la vue de ses propres intérêts, de l'engager à donner son consentement au mariage proposé. Elle me dit en même temps que la première condition que ses parents avaient exigée de la supérieure du couvent était de ne lui laisser voir aucun homme, et que cette défense me regardait personnellement, qu'elle me priait et m'ordonnait de n'en point approcher, si je ne voulais achever de la perdre.

Je chargeai cette fidèle messagère de mille bénédictions et des marques de ma reconnaissance pour la part qu'elle prenait à nos intérêts, et d'une longue lettre pour ma maîtresse. Quand on s'aime, que n'a-t-on point à se dire ? Le nom de Babet devint fameux dans notre maison. Elle y venait assez fréquemment. Dès qu'elle paraissait, Marianne courait au-devant d'elle, l'accablait de caresses et me l'amenait en diligence. Vanden Enden ne cessait de me railler agréablement sur ces messages et de me répéter, en toutes occasions, le nom de Babet qui était aussi jeune et jolie.

Marianne pouvait m'aider à découvrir le sujet des conférences que je voulais pénétrer. Mais son caractère naïf et peu discret me détournait de m'en ouvrir à elle. Vanden Enden prenait plaisir à me parler des autres visites qu'il recevait et à m'en rapporter les conversations. Il gardait sur celles-ci un profond silence. Je remarquais que ses deux mystérieux visiteurs augmentaient leurs précautions et qu'ils prenaient tous les soins possibles pour n'être point vus, qu'ils venaient à des heures suspectes, se glissaient avec précipitation dans le cabinet de Vanden Enden, après avoir écarté tout le monde.

J'observais tout cela de ma chambre, et, quelque raisonnement que je pusse faire sur tant de circonstances singulières, mon esprit ne se pouvait fixer sur rien. Je n'ignorais pas que Latréaumont était un homme hardi, entreprenant, factieux, et que le chevalier de Rohàn n'avait quitté le service qu'à cause qu'il était très mécontent et très indigné contre le ministre. Mais de tout cela, je ne pouvais rien conclure de certain, et je ne pouvais asseoir mon jugement sur toute cette intrigue, quoique je fusse déjà persuadé qu'il n'était point question de chimie.

Je résolus de sonder plus particulièrement Vanden Enden sur ses sentiments; il aimait à parler, et

son feu l'emportait. Les nouvelles publiques m'en ouvraient naturellement la voie. Je le mis sur les grandes conquêtes du Roi en Hollande et sur les progrès étonnants de ses armes. Je blâmai la République de s'être attiré cette formidable puissance sur les bras. Je soutins que l'Espagne avait encore agi avec plus d'imprudence en nous déclarant la guerre dans un temps où les Pays-Bas étaient exposés aux mêmes périls, et que ces deux puissances unies contre nous ne pouvaient manquer de succomber en très peu de temps après l'épreuve qu'elles avaient faite des forces de France.

Vanden Enden se récria sur le peu de sujet que le Roi avait eu d'entrer en guerre contre la Hollande; que cette guerre ne pouvait avoir d'autre cause qu'une ambition démesurée et l'intérêt particulier d'un jeune ministre qui cherchait de la matière à se faire valoir et à se rendre nécessaire; qu'on n'avait eu aucun égard au droit des gens, ni aux traités; que la République ni l'Espagne n'étaient point encore si abattues qu'elles ne pussent se relever; que des nations réduites au désespoir trouvaient quelquefois des ressources dans leur désespoir même; que les forces de France n'étaient pas absolument indomptables; que le cœur du royaume était entièrement dégarni de troupes, et que la garde même de la personne du Roi ne con-

sistait actuellement qu'en quelque soixante ou quatre-vingts hommes mal aguerris, tout le reste de sa garde ayant été envoyé à l'armée pour la renforcer; qu'il se trouvait parmi nos ennemis des gens de cœur et de bons partisans à qui il n'était pas difficile de pénétrer jusqu'à Versailles, où le Roi logeait alors; qu'il y avait beaucoup de mécontents à la cour et dans les provinces; que la plupart même des gens de guerre parmi les officiers étaient rebutés du service par les mauvais traitements qu'ils souffraient du Bureau du ministre, où tout se faisait par des intrigues de femmes et d'autres personnes intéressées et avides du gain.

Je fus frappé de tous ces raisonnements et je ne le fus pas moins de l'agitation avec laquelle cet homme parlait. Il semblait qu'il eût projeté quelque grand dessein dont le secret le gênait. Mais je ne voyais rien d'assez positif pour en tirer un jugement solide, et il pouvait se faire que tout ce grand feu qui l'emportait ne fût soutenu que par un sentiment naturel de compassion pour sa patrie désolée.

Je résolus de le pousser davantage pour l'intérêt que l'État pouvait avoir à ce qu'il tramait. J'avais lieu moi-même d'être plus mécontent que tout autre du Bureau. Non seulement on ne m'avait point fait la justice de me placer après un assidu et périlleux service, mais encore on m'avait joué lorsque la pro-

tection de M. de Luxembourg, notre général, s'était déclarée pour moi. Je retraçais toutes ces choses à Vanden Enden avec indignation. Ma colère était sincère parce qu'elle était juste. Je n'avais que trop sujet de me plaindre.

Quand il me vit bien animé, il s'ouvrit davantage. Il me fit observer que la conduite que l'on tenait en France péchait contre les règles de la bonne politique en plusieurs manières, notamment en ce que l'on employait toutes les forces du royaume à ravager un pays étranger et éloigné, alors qu'on savait de bonne part que les peuples étaient mécontents de tant d'accablantes impositions et très aigris par la violence de ceux qui les exigeaient.

Il y avait, à en croire Vanden Enden, des seigneurs de très grande distinction qui souffraient impatiemment la dureté et la fierté des ministres. Rien n'était plus facile à ceux contre lesquels on faisait la guerre que de s'emparer d'une grande partie du royaume avant que le Roi y pût envoyer des troupes. Les côtes maritimes étaient partout ouvertes et sans défense. En faisant une descente en certain lieu sous la conduite de quelque seigneur accrédité dans le royaume, on verrait courir les peuples au recouvrement de leur liberté opprimée. Les protestants répandus dans toute la France, qui regardaient les prospérités du Roi comme le der-

nier signal de leur destruction, ne manqueraient une occasion si favorable de se relever. Les choses pouvaient enfin être disposées de manière que le Roi serait obligé de laisser en repos le monde et se trouverait peut-être mal assuré pour sa personne et pour sa famille royale.

Quoique toutes ces idées me fissent horreur, je ne crus pas qu'on pût faire aucun fondement sur des discours si vagues d'un homme attendri pour son pays et qui se formait des chimères pour endormir sa douleur. Néanmoins, après avoir rassemblé toutes les circonstances dont j'étais témoin, je commençai à soupçonner que les conférences si fréquentes faites avec tant de précautions, entre des personnages à la vérité sans pouvoir, à ce qu'il me semblait, mais que je savais mécontents et très entreprenants, pouvaient couver quelque grand mystère, et qu'assurément on complotait quelque dessein contre l'État.

Une nouvelle circonstance me confirma dans ma conjecture. Kerkerin arriva d'Amsterdam en poste. Vanden Enden reçut son gendre avec une joie incroyable. Ils s'enfermèrent aussitôt et furent très longtemps ensemble. Sortant de là sans prendre de repos, Kerkerin alla visiter le chevalier de Rohan pour une blessure, disait-il, qui s'était rouverte. Vanden Enden, en discourant sur les grands talents

de son gendre, m'avait appris que les États généraux l'employaient souvent à des affaires secrètes, et qu'il n'en était pas moins occupé que de la médecine, et jadis j'avais été présent lorsqu'on mit un premier appareil sur la blessure du chevalier de Rohan. J'étais comme lui au siège de Guy, où il la reçut. Je n'ignorais pas qu'elle avait été alors jugée très légère et qu'il en fut guéri en très peu de jours. Quelle apparence qu'une si petite plaie se fût rouverte, ni qu'elle exigeât le voyage d'un médecin de Hollande en France ?

Je jugeai bien plutôt que sa course avait un autre objet. Tout consistait à découvrir le fond de ces mystères et leur importance, car jusque-là ces différentes démarches pouvaient être tournées indifféremment.

Un nouveau fait me donna de nouvelles inquiétudes. Il était public et dans la *Gazette de France*. Cependant nul que moi ne pouvait en pénétrer la conséquence. J'ai déjà observé que Babet, fille de chambre de ma maîtresse, venait souvent m'apporter de ses nouvelles, et que son nom était devenu fort connu dans la maison de Vanden Enden. J'ajoute ici une autre circonstance de ma première entrée dans sa pension. M'ayant demandé de quel pays j'étais, j'avais répondu que j'étais de Bayonne, sur quoi dans la suite, m'ayant fait beaucoup de

questions sur cette ville et sur son commerce, je lui avais paru si bien instruit de tous ces détails qu'il n'avait aucun doute que je n'en fusse originaire.

La *Gazette de France* (1), à l'article de Madrid, portait que le Roi Catholique avait donné un régiment de cavalerie au marquis de Bayonne-Babet. Ces termes joints ensemble me frappèrent, et je les pris pour un signal donné à quelque grand parti. Néanmoins, comme ma conjecture pouvait être fausse, j'écrivis à quelques officiers de mes amis en Flandre et en Catalogne de s'informer par toutes sortes de voies et pour des raisons très importantes s'il y avait dans les armées d'Espagne un marquis de ce nom colonel de cavalerie. Tous me répondirent après une perquisition exacte que le gazetier ou ceux qui lui donnaient les nouvelles de Madrid s'étaient trompés, et que très assurément il n'y avait aucun officier ni dans la cavalerie ni dans l'infanterie espagnole qui approchât de ce nom. Je ne doutai plus après ces éclaircissements que les termes de marquis de Bayonne-Babet réunis et pris de choses qui me regardaient personnellement ne

(1) Ou Du Cause de Nazelle a confondu la *Gazette de France* avec la *Gazette de Bruxelles,* ou bien, ce qui est plus probable, les conjurés recoururent, à plusieurs reprises, à la voie des papiers publics, au moyen d'un langage convenu d'avance. — E. D.

fussent un vrai signal pour marquer l'état de quelque grande conspiration.

Je délibérai longtemps si j'irais en informer les ministres. Mais comme toutes ces différentes vues avaient commencé à me donner des lumières, je crus que je devais redoubler d'attention pour pénétrer avec quelque certitude ce que ce pouvait être, un avis vague ne pouvant donner aux ministres que de l'inquiétude sans les mettre au fait des choses qu'il fallait prévenir, en quoi je raisonnais mal, puisque sur un pareil soupçon, il y avait de quoi arrêter ceux qui étaient les chefs de l'intrigue, et qu'en temporisant, je laissais mûrir un dessein dont le péril pouvait être plus pressant que je ne le pensais.

Mais mon caractère m'a toujours éloigné de faire du mal à personne, et ma répugnance sur ce point a fait que j'ai été très lent, quand j'ai été forcé à rendre de mauvais offices. Je délibérai même si je ne parlerais pas à Vanden Enden pour le tirer du précipice où il se jetait. Cette sincérité m'aurait indubitablement coûté la vie, comme on va le voir tout à l'heure.

J'étais dans ma chambre avec Marianne lorsque, à travers des vitres, je vis entrer par la porte du jardin le chevalier de Rohan avec Latréaumont. J'observai de nouvelles précautions extraordinaires

qu'ils prenaient pour n'être point aperçus. Ils se rendirent ainsi dans le cabinet de Vanden Enden qui les attendait. J'inspirai alors à Marianne beaucoup de curiosité pour aller les écouter et pour me rendre compte de ce qu'elle aurait entendu.

Il y avait à côté de ce cabinet une petite allée sombre d'où l'on pouvait aisément entendre ce qu'ils disaient pour peu qu'ils élevassent la voix. Marianne s'y rendit sans bruit. Leur conférence dura longtemps. Comme ils sortirent à la nuit, Vanden Enden étant allé les accompagner, Marianne vint me retrouver toute tremblante, tenant un petit livre à la main, qu'elle avait pris sur la table de son père.

Je l'interrogeai sur ce qu'elle avait ouï. Elle me dit d'un air inquiet et embarrassé avoir ouï peu de chose, parce qu'ils avaient parlé fort bas, mais que sur ce qu'elle avait entendu, elle jugeait bien que nous ne serions pas longtemps ensemble ; que Latréaumont avait répété à plusieurs reprises que ce Gascon lui était suspect, et qu'il fallait absolument s'en défaire sans différer; sur quoi Marianne qui avait peu de pénétration ne doutait pas, disait-elle, qu'on n'obligeât son père à me renvoyer, quoiqu'il eût assuré que je ne me mêlais de rien; que je n'avais nulle vue, ni nulle idée de ce qui se passait entre eux, et qu'il était certain que j'étais très mécontent.

Si le chevalier de Rohan ou Latréaumont m'eussent vu en plein jour, ils auraient pu me reconnaître et juger qu'en effet je pouvais leur être suspect. Mais le hasard qui m'avait garanti de leur rencontre et mon changement de nom me mettaient à couvert. J'examinai le petit livre que Marianne m'apportait, et je reconnus que c'était un alphabet pour écrire des lettres en chiffres. Je le renvoyai au lieu où elle l'avait pris, et je commençai à faire réflexion du danger où j'étais de périr d'une mort violente. Je pris mes précautions. Je changeai de chambre avec un jeune Breton, je mis mes armes en état, j'eus soin toutes les nuits de bien fermer ma porte et je ne mangeai ni bus qu'avec Vanden Enden et sa famille.

Je m'obstinai cependant à vouloir pénétrer ce qu'ils projetaient. J'en voulais avoir de plus grands éclaircissements capables de mettre au fait les ministres. Je m'attachai à être encore plus assidu auprès de Marianne pour éloigner tous les soupçons qu'on avait de moi, et je partageai mon temps entre elle et son père.

Dans une des dernières conversations que j'eus avec celui-ci, j'affectai de déplorer l'état de la Hollande, de tant de belles villes et de places fortes que les armes de France avaient presque ruinées, de leur commerce détruit et des desseins qu'avait

la cour de s'emparer de toutes les villes et de toutes les provinces de la Flandre espagnole, qui allaient subir le même sort des armes.

Vanden Enden, pénétré de douleur de toutes ces choses, s'emporta furieusement contre l'injustice de cette guerre; elle n'avait aucun fondement dans le droit des gens; on ne l'avait entreprise, à proprement parler, que pour venger des discours et l'insolence de quelques particuliers qui par un génie trop hardi avaient répandu des satires contre le Roi; mais dans un État républicain, où l'on se pique d'une entière liberté, il n'était pas possible de réprimer les langues ni les écrits des particuliers, et on n'aurait jamais dû imputer à la République des fautes personnelles de quelques malheureux, ni en faire le motif d'une guerre publique. Il ajouta qu'à l'égard de l'Espagne, on avait violé le dernier traité de paix fait avec elle, en passant sur ses terres pour aller opprimer ses alliés, et que ce n'était point là son seul légitime grief; que les sujets espagnols en Flandre étaient, comme les Hollandais, fort à plaindre; que, quoique tout sourît à la France dans ce comble de prospérités où elle se voyait, il ne fallait qu'un petit revers pour changer la scène; que ces peuples avaient encore des troupes et des vaisseaux; que de quelque gloire dont le Roi fût environné, il était peut-être dans un plus grand péril qu'il ne

le pensait au milieu d'une cour composée de femmes, de ministres, de vieillards, sans garde, dans un lieu ouvert de tous côtés, et que le temps et l'occasion étaient de grands maîtres en ces matières.

L'horreur que j'eus de ces discours m'aurait obligé à l'instant à prendre le parti d'en aller informer la cour, si je n'avais jugé que mon absence, même courte, pouvait donner l'alarme aux traîtres. J'étais tenu d'attendre une occasion pour agir.

CHAPITRE III

Comment je surprends les détails du complot. — Vanden Enden m'annonce son départ pour Bruxelles. — Marianne au couvent. — Je me présente chez Louvois, secrétaire d'État de la Guerre. — Mon entretien avec lui. — Mes dires confirmés par des avis d'Angleterre. — Arrestation du chevalier de Rohan à Paris et de Latréaumont à Rouen. — Résistance de celui-ci. — Il est tué en se défendant. — Mécontentement de la cour à cette nouvelle. — Arrestation de la marquise de Villars. — Inquiétude de la femme de Vanden Enden.

Le même soir, je vis arriver Latréaumont comme à l'ordinaire. Armé de mes deux pistolets, je fus me cacher dans le coin du petit corridor sombre. Un moment après, Vanden Enden et Latréaumont entrèrent dans le cabinet. Après qu'ils eurent fermé la porte, le premier commença à s'expliquer sur la défiance qu'il avait de la fermeté du chevalier de Rohan.

Latréaumont soutint qu'il n'y avait rien à craindre. Le chevalier de Rohan était trop engagé pour pouvoir reculer; de trop grandes espérances le flattaient; la souveraineté de la Bretagne qui lui était promise lui donnait même de l'impatience qu'on

exécutât promptement ce qui avait été résolu. Mais il fallait bien se garder de lui découvrir les autres suites du projet dans lesquelles il ne voudrait jamais entrer. Il était très inutile pour le succès qu'il en eût aucune connaissance. Il en recevrait dans la suite le fruit pour l'établissement paisible de son règne. En cela, on lui ferait plus de bien qu'il n'en espérait.

Quant aux préparatifs, les cinq cent cinquante habits de gardes du corps allaient être achevés incessamment. Les amis à qui on les destinait se tenaient prêts, c'étaient tous des gens de cœur et d'expérience. Les chevaux étaient placés de manière qu'on pouvait les assembler dans quelques heures. Les armes seraient distribuées dès qu'il serait temps. Il ne serait plus question alors que de savoir le jour que Monseigneur le Dauphin irait à la chasse du loup dans les bois de Normandie.

Ce prince étant ordinairement seul avec un piqueur, après le premier relais, dix gardes suffiraient pour l'emmener du côté de la mer. Les barques étaient disposées pour le recevoir et le conduire à la flotte hollandaise, qui ne devait point s'écarter; les autres gardes se partageraient : cent suffiraient pour s'emparer de Honfleur, où lui, Latréaumont, les introduirait. Le reste tournerait droit à l'expédition de Versailles, où le butin les

attendait et où ils ne trouveraient nul obstacle pour faire main basse sur tout ce qu'ils rencontreraient (1).

Après tous ces discours, les deux complices parlèrent à voix si basse que je ne pus plus rien entendre, Vanden Enden étant allé accompagner Latréaumont. Je me retirai dans ma chambre, très effrayé de tous ces funestes préparatifs. Vanden Enden me fit appeler en même temps, et, feignant un air affligé, il me dit qu'il venait de recevoir des nouvelles fâcheuses de sa famille qui l'obligeaient à partir le lendemain pour Bruxelles; qu'il donnait ordre qu'on mît Marianne dans un couvent. Je feignis d'être très touché des nouvelles qu'il me donnait. Je le priai seulement qu'il ordonnât qu'on mît Mlle Marianne dans le même couvent où était ma maîtresse. Marianne y joignit ses prières, et il nous l'accorda.

Le départ de cet homme étant si proche, je ne crus pas que je pusse m'absenter sans me rendre suspect. Il sortit le lendemain dès le grand matin, et je lui vis prendre, par la porte du jardin, le chemin de Saint-Mandé, où le chevalier de Rohan avait une maison. Il en revint sur le midi. Le reste du jour, il fut enfermé et occupé à écrire.

(1) La réalité de ces plans est confirmée par les aveux des coupables lors de leurs interrogatoires. — E. D.

Le lendemain, il ne partit point encore. Mais le chevalier de Rohan et Latréaumont vinrent ensemble l'après-dîner. Ils s'enfermèrent avec lui dans le cabinet. Je me glissai encore dans le corridor sombre et, quelque soin qu'ils prissent de parler bas, j'entendis néanmoins assez distinctement le projet d'une descente en Bretagne, où les populations avaient déjà commencé à se soulever à cause de quelques impôts extraordinaires.

Latréaumont étala sur cela les grands succès de cette révolte et les désirs de la province de recouvrer sa liberté sous le gouvernement d'un duc de la maison de leurs anciens maîtres. Il déclara que la flotte hollandaise, qui était actuellement dans la Manche, était abondamment pourvue d'hommes et de munitions, et qu'il n'y avait plus qu'à faire imprimer un manifeste en dehors du royaume. Le chevalier de Rohan devait se tenir prêt pour aller recevoir cette couronne, après le retour de Vanden Enden de Bruxelles, suivant le plan qu'on avait fait.

Ils se séparèrent sur les cinq heures du soir, mais, vers les minuit, le chevalier de Rohan revint encore seul. Je le vis sortir, une demi-heure après, tenant sous son bras une assez grosse cassette. Dès la pointe du jour, Vanden Enden éveilla tout son monde pour les préparatifs de son voyage : Ma-

rianne fut envoyée au couvent, et son père partit sur le midi (1).

Au moment que je me vis libre et prêt à partir pour la cour, l'extrême aversion que j'ai toujours eue à causer du mal à personne me fit naître mille nouveaux scrupules. Rien ne me retenait à l'égard de Latréaumont. C'était un homme proscrit de la société des honnêtes gens, et il y avait longtemps qu'il avait mérité un sort funeste. Mais le chevalier de Rohan, l'homme le mieux fait qu'il y eût en France, dont le désespoir m'était connu et dont je respectais le nom et la famille, me causait une mortelle inquiétude. Je n'en avais pas moins pour Van-den Enden; cet homme rare, extraordinaire, si estimé de tous les savants et en effet si estimable, allait être perdu sans ressource sur cette accusation. Je regrettais le malheur de sa famille.

Je fus longtemps dans cette agitation. Je n'ignorais pas qu'il n'y avait nul avantage et qu'il y a

(1) C'était le 31 août. Comme signe de reconnaissance pour le comte de Monterey, il emportait la *Gazette de Bruxelles*. Il vit le gouverneur le 5 et le 6 septembre, et, le 10, il écrivait à Latréaumont, sous le couvert de Mme Dargent, chez les frères Lemarie, fripiers, faubourg Saint-Antoine : « J'ai été bien reçu de mon gendre (le gouverneur). Mais il m'a dit qu'avant que de prendre une entière résolution, il fallait en parler à ma fille Marguerite (le prince d'Orange), et qu'il enverrait cependant à Rouen pour cent mille francs de diamants (avance convenue), qu'il vous adresserait. » — E. D.

même toujours beaucoup de péril à se trouver mêlé dans les affaires d'État. J'y étais néanmoins engagé par un fatal enchaînement des circonstances de ma retraite en la maison de cet homme. Je me reprochais ma curiosité passée à vouloir pénétrer ce qui ne me regardait point directement.

Cependant, il s'agissait de prévenir les plus grands malheurs qui pussent arriver à la France et d'empêcher les ennemis de lui porter des coups mortels. J'aimais le Roi, s'il m'est permis d'user de ce terme, et je l'aimais plus que ma propre vie. Le Dauphin de France exposé à être enlevé et à être maltraité peut-être, quoiqu'il ne parût point qu'on eût conspiré contre sa vie comme contre celle du Roi, me causait des frémissements terribles. J'étais coupable et complice de ces horribles complots si, les connaissant, j'en gardais le secret; je m'exposais à une mort infâme suivant les lois du royaume en les taisant; la mémoire du président de Thou, dans un cas pardonnable, m'était présente.

Je me déterminai enfin, sur le soir, à aller en rendre compte au marquis de Louvois, secrétaire d'État de la guerre, qui était à Paris. Je lui fis demander audience pour une affaire très importante au Roi et très pressante; je fus aussitôt introduit. Il m'écouta sans m'interrompre avec une extrême attention. Après que j'eus achevé mon récit, il me

dit que tout ce que je venais de lui dire était d'une extrême conséquence; qu'il était surpris que j'eusse tant tardé à l'en informer; que j'en avais assez vu d'abord pour être obligé de l'avertir; que dans les matières qui regardent le crime de lèse-majesté au premier chef, les plus légers soupçons doivent être déférés à ceux qui, par leurs charges, sont obligés de veiller à la sûreté de la personne du Roi et au repos de l'État; que, suivant les circonstances que je venais de lui détailler, il n'y avait plus d'espérance d'arrêter Kerkerin, ni même Vanden Enden qui depuis l'heure de son départ devait être bientôt hors du royaume; que pour réparer tout cela il fallait m'en retourner à la pension, veiller très exactement à ce qui se passerait et lui écrire tous les jours ce que j'aurais remarqué en remettant mes lettres à Rouillé (1), alors fermier des postes et son homme de confiance.

A quelque temps de là, le Roi reçut un avis du roi d'Angleterre qui l'avertissait de se tenir sur ses

(1) Né en 1640, mort en 1712. En sa qualité de fermier des postes, il était le subordonné de Louvois que l'année précédente Louis XIV avait gratifié de la surintendance générale des postes. Il devint plus tard président à la Chambre des comptes, et fut nommé en 1697 ambassadeur de France en Portugal. Saint-Simon vante fort son caractère, tandis qu'il est impitoyable pour son frère cadet Hilaire Rouillé, qui, après avoir été procureur général à la Chambre des comptes, fut directeur des finances sous le ministère du duc de Noailles en 1701. — E. D.

gardes, parce qu'il se tramait quelque chose de très considérable en France qu'on n'avait pu découvrir; cet avis avait été donné au roi d'Angleterre par un prince italien qui, dans ses voyages, étant venu à la cour de France, y avait été reçu très favorablement et attiré dans nos intérêts par une forte pension.

Ce prince, continuant son voyage, s'était trouvé à Bruxelles dans le cabinet du comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, au moment où Vanden Enden y était entré en équipage de courrier, tenant sous son bras un sac de velours noir qui paraissait rempli de papiers, et, au premier abord, Vanden Enden, transporté de joie, parlant au gouverneur, s'était écrié, montrant son sac :

— Monseigneur, la bécasse est bridée.

Monterey, plus politique, l'interrompant, lui dit d'aller se reposer, et qu'ensuite ils auraient le temps de se voir. Pour donner cependant le change au prince italien, Monterey lui fit une espèce de confidence que, pour le coup, Louvois allait être dupé et qu'ils avaient trouvé le moyen de faire passer quatre mille hommes à sa barbe, sans qu'il pût s'en apercevoir, pour s'emparer d'un poste qui lui était important de même qu'à l'armée espagnole. L'Italien parut persuadé du fait; mais comme rien de cela ne convenait aux circonstances, que le

courrier paraissait venir de France, qu'il n'avait point la figure d'un homme de guerre ni d'un courrier ordinaire, et que son sac de velours était plus propre à renfermer des papiers de conséquence que des projets d'une expédition militaire, il ne douta pas que ce fût quelque traité d'association pour entreprendre une conspiration en France, ce qui l'obligea à passer diligemment à Londres pour en rendre compte au roi d'Angleterre (1).

Le marquis de Seignelay (2), secrétaire d'État de la marine, reçut en même temps avis que la flotte hollandaise paraissait sur les côtes de Normandie; que tantôt elle approchait de la Bretagne et tantôt elle revenait sur sa route et ne faisait que louvoyer sans rien entreprendre. Enfin, le marquis de Louvois, qui avait toujours secrètement quantité de pauvres officiers à ses ordres pour lui servir d'espions dans Paris, fut informé par l'un d'eux qu'un tailleur travaillait à cinq cent cinquante habits de gardes du corps qui étaient presque achevés sans qu'il sût par quel ordre.

(1) Tout porte à penser que ce prince italien était le marquis d'Este, de la maison des ducs de Modène, au service de l'Espagne, et qui se trouvait en effet chez le comte de Monterey quand Vanden Enden s'y présenta. Mais il faudrait alors supposer que le marquis d'Este trahissait le gouvernement qu'il servait. — E. D.

(2) Fils aîné de Colbert, né en 1651, mort en 1691. Formé

Toutes ces lumières étant venues à temps pour confirmer mes avis, on jugea que le mal pressait, et, quelque intérêt que l'on eût d'avoir Vanden Enden, comme l'un des principaux auteurs de la conspiration, on ne crut pas pouvoir différer et l'on se détermina à arrêter le même jour les habits des gardes, le chevalier de Rohan et Latréaumont. Ce dernier était à Rouen pour donner la dernière main à son ouvrage; le chevalier de Rohan, possédé de sa noire mélancolie et peut-être des nouvelles espérances de sa grandeur prochaine, se tenait chez lui tranquillement à Paris (1), attendant impatiemment le retour de Vanden Enden qui devait lui apporter ses dernières sûretés avec des ordres pour le faire reconnaître par la flotte hollandaise.

Quand on l'arrêta (2), il le trouva fort étrange et

aux affaires par son illustre père, il fut secrétaire d'État au département de la marine, ayant à peine vingt ans, et, malgré sa grande jeunesse, avec les conseils et l'appui de Colbert, il y révéla de rares mérites. — E. D.

(1) Il vivait plus souvent à Saint-Mandé qu'à Paris, dans une maison que, par l'entremise de Latréaumont, il avait louée à un sieur Lhulier, conseiller au parlement de Rouen, et où, sous prétexte d'y mieux soigner sa blessure, il recevait ses complices. — E. D.

(2) Le 11 septembre, à Versailles, où il avait assisté à la messe du roi. Conduit à la Bastille par La Serre, lieutenant des gardes, il n'osait s'adresser à sa mère, dont il avait, par ses désordres et même en lui volant ses bijoux, lassé la tendresse; il implora la protection de sa grand'tante, la duchesse de Chevreuse, l'héroïne de la Fronde, qui vivait retirée à Gagny près

s'emporta violemment contre le marquis de Louvois, qui n'avait jamais cessé de lui rendre de mauvais offices. Il soutint que c'était la dernière injure qu'on lui faisait, étant aussi bon serviteur du Roi que gentilhomme qu'il y eût dans le royaume, et qu'il n'était pas coupable d'aucune chose contre son service, soit que sa mémoire eût déjà perdu l'idée du crime où on l'avait engagé, soit qu'il s'imaginât que des projets non encore exécutés ne pouvaient être criminels. Il se livra ainsi sans peine à ceux qui l'arrêtaient (1).

Il n'en fut pas de même de Latréaumont. Brissac, major des gardes, fut envoyé à Rouen pour l'arrêter. Il le trouva encore au lit sur les neuf heures du matin, et, comme ils avaient servi ensemble, Brissac, prenant les airs d'homme de cour, s'avisa de lui faire des compliments, le traitant d'ancien camarade. Celui-ci, sans s'étonner, témoignant même beaucoup de joie de le revoir, lui demandait quelles bonnes affaires amenaient son ancien ami à Rouen. Brissac

de Chelles. Le messager la trouva à souper. Elle gémit, se lamenta et se déclara impuissante à intervenir en faveur de son petit-neveu. Telle fut d'ailleurs l'attitude de tous les Rohan, soit qu'ils eussent pour leur parent peu d'estime et craignissent de se compromettre en essayant de le défendre, soit qu'ils jugeassent plus habile de laisser à leurs amis le soin de plaider pour lui. — E. D.

(1) Nous publions dans l'appendice à la fin du volume le récit de son arrestation et celle de ses complices. — E. D.

répliqua encore en compliment qu'il était venu avec beaucoup de chagrin chargé d'un ordre du Roi pour l'arrêter avec le peu de gardes qu'il voyait. Latréaumont demanda pourquoi, Brissac ne le sachant pas.

— Je vous suivrai volontiers, reprit Latréaumont, où il vous plaira, n'ayant sur mon compte quoi que ce soit et ne me sentant coupable d'aucune chose.

En même temps, prenant sa robe de chambre dans la ruelle de son lit, il se présenta avec un pistolet à chaque main. Il en lâcha un sur Brissac, qu'il manqua et dont un des quatre gardes qui le suivaient eut le bras cassé. Il allait tirer le second lorsque Brissac, surpris, s'écria :

— Vous tirez !

L'un des gardes, ayant pris ces mots pour un ordre, lâcha sur Latréaumont sa carabine et le blessa dangereusement de trois balles dans le ventre. Il tomba du coup à demi mort. On appela aussitôt les chirurgiens et les médecins les plus habiles. Quoique la plaie fût très grande, néanmoins, comme on trouva que les balles n'avaient fait que glisser sur les intestins sans les offenser, on jugea qu'elle n'était point mortelle. On la pansa avec un extrême soin, et, le premier appareil ayant été mis, on laissa le blessé seul en repos dans son lit sans autres précautions. Dès qu'il vit qu'on ne l'observait point, il arracha l'appareil et ses entrailles même

qu'il déchira de ses propres mains, et mourut aussitôt dans une espèce de rage (1).

La cour fut très mécontente de la conduite de Brissac ; on perdait le chef et l'auteur de la conspiration, celui qui en était le principal acteur, par qui seul on pouvait en apprendre toutes les circonstances et toute l'étendue. Mais c'était la faute du ministre d'avoir commis le soin et l'exécution de cette capture à un officier militaire, exact à la vérité dans ses fonctions ordinaires, mais persuadé que l'on prend prisonnier un coupable de crime de lèse-majesté comme on fait les prisonniers de guerre.

Une parole suffit à ceux-ci pour se rendre avec leurs armes de bonne foi, suivant les lois de la guerre. Mais les malfaiteurs ont une autre conduite. Ils ne renoncent jamais ni à la force ni aux artifices qui peuvent les sauver. Le crime qui les presse, la justice qui les attend, les supplices qui leur sont dus, animent leur désespoir. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des bêtes féroces dont il faut se défier dans tous les moments. Brissac, usant d'honnêteté avec un homme de cette espèce, se mit en danger de perdre la vie et son emploi. Il fut généralement désapprouvé. Il eût couru le risque d'être disgracié si le Roi, qui avait de la bonté pour lui,

(1) On trouvera dans l'appendice le récit exact des incidents que Du Cause a mal connus.

n'eût rejeté sa faute sur une pure imprudence.

On arrêta en même temps la marquise de Villars, vieille coquette de Normandie, avec le chevalier de Préau (1), son amant. C'était un fort beau cavalier dont cette dame s'était entêtée. Il avait été page dans la maison du chevalier de Rohan, avec qui il était fréquemment. Cadet d'une bonne maison, mais sans bien et sans ressource, il avait profité des avantages qu'il recevait de sa maîtresse pour se soutenir honorablement dans Paris. On a douté qui des deux, de l'amant ou de l'amante, avait le premier pris parti dans la conspiration. La dame avait été en relation d'affaires et de connaissances depuis longtemps avec Latréaumont. On voyait que c'était elle qui avait engagé le chevalier de Préau dans le complot, et que son attachement pour le chevalier de Rohan avait aidé à la déterminer.

(1) Sur cette question des relations amoureuses de Mme de Villars, les pièces officielles de la procédure laissent planer quelques doutes. Les lettres de la marquise à de Préau, qui y figurent, ne parlent que du complot et n'ont rien d'intime ni de tendre, ce qui s'explique d'ailleurs par la nécessité où il était de les montrer à Rohan et à Latréaumont. Mais les Mémoires de Du Cause sont formels, quant à la nature des rapports de la marquise avec son complice, et Chavannes et Berryer disent nettement qu'il avait supplanté d'Aigremont. D'autre part, pour ce qui concerne MM. de la Musse et de Brisbare, il faut mentionner que Mme de Villars, après sa condamnation et alors qu'elle était en chapelle, le premier s'étant présenté pour la voir, elle refusa cette entrevue, « ne voulant pas s'attendrir quand elle avait besoin de tout son courage, » et qu'elle lui fit demander,

Les nouvelles de ces emprisonnements furent bientôt répandues dans la ville (1). La femme de Vanden Enden, quoiqu'elle n'eût aucune part à ses secrets, en fut extrêmement consternée, et, faisant réflexion aux fréquentes conférences que son mari avait eues avec les principaux accusés, elle ne douta point qu'il n'y fût impliqué. On voyait en elle un morne et triste silence, comme d'une personne agitée de crainte et d'inquiétude.

ainsi qu'à M. de Brisbare, de restituer les lettres qu'elle leur avait écrites, promettant de leur faire rendre celles qu'elle avait reçues d'eux. On lit à ce sujet dans les manuscrits Chavannes-Berryer : « Si l'on avait le courage d'imputer quelque chose à la marquise, on pourrait conjecturer avec assez de vraisemblance qu'elle avait encore quelque commerce de galanterie avec ces messieurs. »

(1) On arrêta aussi divers personnages connus pour être des mécontents et des frondeurs : le comte d'Olonne, les abbés d'Effiat et de Bellebat, MM. de Tineuil et de Vassi. Ils étaient étrangers à l'affaire. Quand ce fut constaté, on les interna séparément loin de Paris. On emprisonna également le chevalier d'Aigremont, qui avait souvent reçu Mme de Villars dans son château de Tournebut, près de Gaillon, où, plus d'un siècle plus tard, s'ourdit encore un complot contre Napoléon, dans des circonstances analogues, auquel deux femmes furent mêlées. Comme Mme de Villars, Mme Aquet de Férolles porta sa tête sur l'échafaud. (Voir mon livre : *la Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire.*) D'Aigremont, dont la culpabilité ne fut pas démontrée, recouvra plus tard la liberté. — E. D.

CHAPITRE IV

Retour de Vanden Enden. — Averti par sa femme, il se cache. — Je préviens M. de Louvois de son retour et de sa disparition. — M. de Louvois me présente au roi. — Sa Majesté me fait raconter comment j'ai découvert le complot. — Elle me témoigne sa satisfaction. — Je suis chargé de retrouver les traces de Vanden Enden. — Je le découvre au Bourget. — Il est arrêté. — Son sang-froid. — La poudre de beauté. — Émotion causée en France par la découverte du complot. — Tableau des périls qu'ont courus le roi, sa famille et la cour. — Je revois Mlle Anceau. — Ses craintes dissipées. — Nos espérances.

Trois jours après que ces bruits eurent été répandus, comme nous étions sur le point de nous mettre à table, sur le midi, Vanden Enden entra dans la salle d'un air fort riant, avec son sac de velours sous le bras, content de l'heureux succès de sa négociation. Sa joie éclatait sur son visage. Sa famille pâlit à son aspect et demeura interdite sans pouvoir répondre à ses caresses. Il aurait pu dès lors s'apercevoir du péril qui le menaçait, mais, aveuglé de ses projets, il n'y fit nulle attention.

Il voulut se laver les mains, et passant pour

cela dans le vestibule, nous le suivîmes. Après qu'il les eut lavées, il repassa dans la salle où sa femme était restée. Je demeurai quelque temps dans le vestibule pour penser à ce que j'avais à faire. Un instant après étant rentré, je ne le trouvai plus, et l'ayant demandé, personne ne voulut me répondre. Je sortis pour aller le joindre sous prétexte que j'avais à lui parler. Mais quelque perquisition que j'en pusse faire dans toute la maison et au dehors, je ne pus l'apercevoir nulle part.

Je fus très inquiet de ce qu'il avait ainsi disparu. Le marquis de Louvois m'avait ordonné de la part du Roi de ne le point perdre de vue s'il revenait, et je m'accusais de l'avoir laissé échapper par mon imprudence, sans savoir le chemin qu'il avait pris. Je sortis à l'instant de la maison, et, marchant avec beaucoup de vitesse, je rencontrai un carrosse à six chevaux dans lequel un conseiller du Parlement et sa famille revenaient de la campagne. Je le suppliai de m'y donner place et de me mener le plus diligemment qu'il se pourrait jusqu'au palais royal, étant pressé par un ordre du Roi et par une affaire très importante au Roi et à l'État de me rendre à Versailles en toute diligence. Ce digne magistrat m'accorda cette grâce avec beaucoup de politesse et de marques de zèle pour le service du Roi.

J'arrivai à Versailles au moment que le marquis

de Louvois sortait après son dîner de chez lui. Dès qu'il me vit, il ordonna à ses porteurs d'arrêter, et, tout le monde s'étant écarté, je lui dis que Vanden Enden était de retour. Il en témoigna beaucoup de joie, et, rentrant chez lui, il m'ordonna de le suivre.

Quand nous fûmes seuls dans son cabinet, il me combla de caresses. Il me fit asseoir auprès de lui, et, ayant remarqué que j'étais fort pâle à cause de ma course, étant encore à jeun, il voulut me faire apporter un bouillon, mon état lui faisant quelque peine. Je l'en remerciai très humblement et je l'assurai que, quoique je n'eusse pas eu le loisir de rien prendre ce jour-là, le zèle que j'avais pour exécuter ses ordres me soutiendrait assez, jusqu'à ce que je lui eusse rendu compte de ce que j'avais à lui dire.

Je lui racontai les circonstances du retour de Vanden Enden et de la manière dont il s'était échappé, sans que je pusse savoir ce qu'il était devenu. Sur quoi je lui témoignai le chagrin sensible que j'en avais. Il me rassura en me disant que je ne devais point m'en inquiéter, et que, puisqu'il était en France, il saurait bien le retrouver. Après plusieurs marques de bonté, il ajouta qu'il voulait me présenter au Roi. Il me donna ordre de me rendre sur les sept heures du soir au bureau de Boistel, un de ses principaux commis, qui me conduirait où il fallait. J'envisageai cette grâce comme une espèce

de fortune pour moi, et, m'étant séparé de lui avec cette nouvelle agréable, j'allai pourvoir à ma faim et à ma lassitude.

J'attendis avec beaucoup d'impatience l'heure qui m'avait été marquée. Boistel me conduisit secrètement par un petit escalier à un petit cabinet où le Roi et le marquis de Louvois étaient seuls.

J'y fus d'abord introduit, et j'avoue que, quoique j'eusse vu une infinité de fois ce grand monarque, sa présence me surprit. Tout respirait la majesté en sa personne. Ses regards perçants imprimaient dans l'âme un certain trouble qui suspendait l'action des sens et les tenait interdits. Le Roi s'aperçut en moi de cet effet de sa présence, et, prenant la parole, il me dit qu'il était très satisfait de mon zèle pour son service et pour sa personne, et qu'il voulait entendre de ma bouche le récit de tout ce que j'avais vu de la conspiration et la manière dont je l'avais découverte.

Cet ordre ranima mes esprits ; j'eus dans ce moment toute la hardiesse qui pouvait convenir au respect qui lui était dû. Je fis un petit préambule des divers emplois que j'avais eus à son service : cadet dans ses gardes, aide de camp sous M. de Pradel dans l'Électorat de Cologne, lieutenant en Candie, volontaire dans la guerre de Hollande, garde du corps, toujours occupé de la gloire de le servir. Je

dis encore que, mes parents ayant été hors d'état de pouvoir me donner aucun secours, la honte de me voir hors du service, ou plutôt la Providence m'avait fait chercher une retraite pour me cacher; que j'étais entré pensionnaire chez Vanden Enden. Je lui rapportai ensuite par ordre tout ce que j'avais vu et que j'avais démêlé de la conspiration.

Mon récit fut exact et simple, mais animé. Il me parut que le Roi y donnait une grande attention, n'en était pas ennuyé, et qu'il avait vu comme dans un tableau en raccourci tout le péril où sa propre personne et l'État s'étaient trouvés. Il me témoigna plusieurs fois qu'il était très satisfait de mon zèle pour son service et de ma conduite. J'ose dire que les éloges qu'il me donna et ses promesses réitérées de me récompenser dignement auraient rempli l'ambition d'un plus passionné courtisan. Elles me firent aussi concevoir de grandes espérances pour ma fortune. Le souvenir m'en reste encore profondément gravé dans le cœur, et, quoiqu'elles se soient évanouies dans la suite, je ne l'imputerai jamais qu'à ma destinée et à mon malheur.

Après que le Roi eut achevé de me parler avec cet air noble et plein de bonté qui lui était naturel et qu'il assaisonnait d'une grâce que personne que lui ne pouvait avoir, le marquis de Louvois parut inquiet sur les difficultés qu'il prévoyait à pouvoir

retrouver Vanden Enden. Le Roi me demanda, sur cela, ce que j'en pensais et si je ne pourrais pas trouver quelque expédient pour une chose aussi essentielle pour son service.

Je lui répondis que, connaissant comme je faisais la passion violente qu'il y avait entre le mari et la femme, j'étais persuadé qu'ils ne pourraient pas être longtemps sans se voir, et qu'en suivant exactement la femme, on découvrirait bientôt le mari. Sur cela le Roi m'ordonna de retourner dans ma pension, d'y observer ce qui s'y passerait, et qu'un détachement de gardes sous la conduite de Brissac serait posté à la porte Saint-Antoine pour recevoir les avis que je pourrais donner. Il ordonna en même temps au marquis de Louvois d'écrire des ordres sur toutes les routes pour observer très exactement tous ceux qui passeraient sur le portrait que l'on enverrait en même temps de la personne de Vanden Enden.

Je ne trouvai plus sa femme quand je fus de retour à la maison. Elle s'était absentée et avait emporté avec elle quelques meubles de peu de conséquence; ce qui fit juger qu'elle avait pris un logement en quelque lieu écarté. On la reconnut enfin au bout de deux ou trois jours sortant d'une maison à l'extrémité du faubourg; je la suivis pour exécuter l'ordre que le Roi m'avait donné, et je la fis connaître au commandant de la petite brigade qui

était à la porte de la ville, comme elle y entrait.

Il exigea de moi que je la suivisse de loin avec eux. Elle nous conduisit au quai des Augustins où, s'étant jetée dans un carrosse de louage, le commandant me fit entrer avec lui et trois gardes dans un autre pour la suivre. Elle s'arrêta au Bourget dans une hôtellerie, où nous arrivâmes quelques moments après. Vanden Enden et elle étaient dans la chambre la plus haute de la maison; ils étalaient déjà les haillons et la longue barbe feinte sous lesquels il devait se déguiser. Lorsque nous entrâmes, leur surprise fut extrême et ma peine ne fut pas médiocre (1).

Il crut d'abord, me voyant entouré des gardes du Roi, qu'on m'avait arrêté comme son complice, et il n'oublia rien pour persuader à l'officier que jamais il ne m'avait fait aucune confidence de ses desseins, et que je n'y avais jamais trempé; qu'au contraire, je lui avais paru plein de zèle pour le Roi

(1) Dans un procès-verbal, signé Brissac, il est dit que le 18 septembre, « deux heures avant le jour, » le major des gardes se présenta chez Vanden Enden pour l'arrêter, et que, ne l'ayant pas trouvé, il arrêta son gendre Dargent. Dans ses Mémoires Du Cause de Nazelle ne parle pas de cette visite matinale, ce qui permet de supposer que, par ordre de Louvois, elle fut faite à son insu et que les habitants de la maison n'en eurent pas connaissance, à l'exception de Mme Dargent, à qui dut être intimé l'ordre de ne parler à personne de l'arrestation de son mari. — E. D.

et en avais toujours parlé avec des sentiments pleins de respect et de tendresse. Il avouait ainsi son crime assez ouvertement, et, dès ce moment, il conçut qu'il n'y avait rien que de funeste à espérer pour lui.

Cependant, sans se troubler et sans marquer le moindre effroi, il tira de sa poche une boîte qu'il me pria d'accepter, parce qu'il voyait bien, disait-il, qu'elle ne devait à l'avenir lui être d'aucun usage, et que j'en pourrais profiter à l'âge où j'étais. Il l'ouvrit et nous fit voir une poudre dont elle était pleine, assez ressemblante à la fleur de soufre. Elle n'avait nulle odeur. Pour m'en montrer l'effet, il en étendit un peu avec le bout du doigt mouillé sur le revers de sa main, qu'il frotta légèrement avec l'autre main, et la peau en devint dans le moment d'une beauté surprenante.

— C'est, dit-il, un secret pour embellir le teint des dames. Puisse-t-il vous être utile, puisqu'il faut maintenant que j'y renonce!

J'acceptai la boîte avec l'agrément de l'officier, et je ne pus m'empêcher d'admirer qu'un homme, sûr de sa perte dans ce moment, eût conservé assez de sang-froid pour raisonner de la sorte. Je me souvins alors de ce qu'il m'avait tant de fois soutenu, que la mort n'est rien et, par conséquent, qu'elle n'est point un mal.

Ses adieux à sa femme furent très touchants, tels qu'ils le peuvent être entre des personnes qui s'aiment passionnément et qui ne doivent jamais se revoir. Il donna à sa femme des conseils fort sages pour elle et pour sa famille. Dans le temps qu'on paquetait ses hardes et ses papiers, qui furent transportés avec lui à la Bastille, pendant tout le chemin, il ne lui échappa aucune plainte ni aucune marque d'inquiétude.

La cour fut très satisfaite qu'on eût retrouvé un homme dont elle était si fort en peine et qui avait eu tant de temps pour s'échapper sous son déguisement. Il y a une espèce d'étourdissement qui s'empare des plus grands esprits et qui leur fait oublier leurs propres lumières et les précautions qu'ils se doivent à eux-mêmes dans les occasions les plus importantes.

On se mit en même temps en quête des autres complices qui devaient être répandus dans la province de Normandie, suivant le projet de Latréaumont. Mais quelques soins que l'on pût prendre pour les découvrir, il fut impossible d'en rien pénétrer (1). La mort de Latréaumont les avait tous mis à l'abri.

(1) L'erreur que commet ici Du Cause serait tout à fait inexplicable si l'on ne savait dans quel mystère se poursuivaient alors les procédures criminelles. En réalité, de nombreuses arrestations suivirent la découverte du complot, ainsi qu'en font foi les documents. Mais les personnages compromis parvinrent à se

Il avait le ressort de tout dans la main sans nul écrit. On voyait par les cinq cent cinquante habits de gardes et par le plan qu'il avait fait de s'emparer de Honfleur et d'exécuter de si grandes choses en un jour, que quantité de gens étaient apostés pour se joindre à lui au premier signal; mais ces indices ne purent tomber sur personne en particulier, et les coupables se trouvèrent même exempts de tous soupçons.

Les bruits de la conspiration qui avaient d'abord été confus étant devenus plus certains, et son étendue plus connue par les papiers qu'on avait trouvés chez les accusés, il n'y eut personne qui n'en fût effrayé. Chacun regardait le péril où s'était trouvé l'État comme son propre péril. En effet, le projet et son exécution devaient embrasser tout le royaume et y produire un renversement général et une horrible confusion. Le Dauphin de France, unique successeur à la Couronne, enlevé d'une manière à ne pouvoir être secouru, à la chasse, seul, loin de la cour de vingt ou trente lieues, car c'étaient là ses traites ordinaires, lorsque le loup qu'il chassait gagnait les bosquets de Normandie, comme il arrivait très fréquemment, toute sa suite éloignée de lui de

justifier et ne furent l'objet d'aucune condamnation. Ce sont ces diverses circonstances que Du Cause paraît avoir ignorées. On en trouvera une relation à l'appendice. — E. D.

plusieurs lieues, entouré de faux gardes du Roi, chargés de le consigner à la flotte ennemie, qui aurait pu penser à le secourir, ni à le suivre dans des chemins détournés et si près de la mer?

Le péril où se serait trouvée la personne du Roi étonnait encore davantage, car il est certain que ce prince, se confiant uniquement en la fidélité et en l'amour de ses peuples, n'avait qu'environ soixante hommes pour toute garde, qu'on pouvait facilement opprimer dans une surprise. Le reste de la cour, composé de vieillards, de ministres, de femmes et d'officiers de la chambre et de la bouche, devait être immolé et ne pouvait faire aucune résistance dans un lieu comme Versailles, ouvert de tous côtés. Latréaumont trouvait tout d'un coup dans le butin de ce lieu si superbe de quoi récompenser ses complices et exercer en même temps ses vengeances pour le prétendu tort qu'on lui avait fait en le chassant des troupes.

Leur retraite n'eût pas été difficile. La prise de Honfleur où se devaient rendre le même jour les vaisseaux hollandais leur en aurait donné un moyen assuré, et de là, leur arrivée en Bretagne, où les mutins les attendaient, ne pouvait recevoir d'obstacle.

Quant à la province de Bretagne, le duc de Chaulnes qui y commandait ne cessait point d'écrire à

la cour que la noblesse qu'il avait fait armer n'était point capable de résister à la multitude de rebelles et qu'il avait un pressant besoin de troupes réglées. Lorsque les circonstances de la conspiration furent devenues publiques, elles augmentèrent considérablement les inquiétudes qu'on avait de ce côté, étant à craindre que cette révolte n'eût des suites très dangereuses pour l'État.

Ainsi on connut toute l'étendue du péril auquel la France avait été exposée. Jamais conspiration n'avait été tramée avec tant d'art entre moins de complices ni avec des mesures plus sûres, ni si proportionnées aux desseins des conjurés, qui en rendaient l'exécution infaillible.

On a toujours cru que les Espagnols ou les Hollandais bornaient leur entreprise à l'enlèvement de Monseigneur le Dauphin, à soutenir la révolte de Bretagne et à la prise de Honfleur. Les intrigues du comte de Monterey avec Vanden Enden et ses complices rendaient les Espagnols maîtres de toute cette négociation. Honfleur qui était l'objet le plus proche donnait un fort aux ennemis à l'embouchure de la Seine, à l'opposite du Havre de Grâce, qui empêchait le commerce de Rouen et de Paris et leur assurait une entrée en France.

La place était à peine gardée. Latréaumont, qui avait contracté une grande familiarité avec le gou-

verneur, devait aller lui demander à souper avec quelques-uns de ses amis, l'égorger pendant le repas et avec le détachement de faux gardes qui le suivaient et qui se seraient glissés dans la ville faire main basse sur la garde et sur tout ce qui résisterait, et, par des signaux, appeler la flotte hollandaise qui était à portée. L'extrémité où se trouvaient les Hollandais et les Pays-Bas espagnols semblait autoriser ces ruses de guerre qui devaient nécessairement produire une grande diversion des armes du Roi et en arrêter les progrès dans leurs pays, et la prise du Dauphin de France pouvait les dédommager par sa rançon de tout ce qui leur avait été pris et de tous les frais de la guerre.

Le surplus de cette détestable conspiration était l'ouvrage du seul Latréaumont, le plus perfide de tous les hommes et le plus capable des plus grands forfaits. Il y avait alors dans la province de Normandie plusieurs troupes de bandits qui, n'ayant point de demeure fixe, tyrannisaient les peuples par de continuels brigandages. Il y a beaucoup d'apparence que c'était là les acteurs dont Latréaumont devait se servir comme gens déterminés et capables de tout entreprendre par l'espérance du butin. On a eu beaucoup de peine à purger la province de ces sortes de malfaiteurs pendant une longue suite d'années.

Il me souvient que pendant que la cour était dans le premier étonnement de toutes ces funestes entreprises, le Roi étant au milieu d'un grand nombre de ses courtisans les plus qualifiés parmi lesquels je m'étais mêlé, leur dit que ses ennemis se seraient trouvés fort éloignés de leur compte si, par l'enlèvement de Monseigneur, ils avaient espéré de grands avantages pour leur parti ; que, quoiqu'il eût pour son fils unique toute la tendresse qu'un bon père pouvait avoir, rien au monde n'aurait été capable de le porter à rien faire qui pût tant soit peu ternir sa réputation.

Les gens de bien ne cessaient point de murmurer contre le ministère qui par deux défauts de prudence et de bonne politique avait mis l'État à deux doigts de sa perte, l'un d'avoir fait marcher toute la maison du Roi à l'armée pour augmenter les forces, sans pourvoir à la sûreté de la personne royale, l'autre d'avoir dégarni les provinces éloignées de troupes capables de les contenir dans un temps où les murmures publics se faisaient entendre de toutes parts, contre les différentes sortes d'impositions qu'on était obligé de lever sur les peuples et sur la noblesse pour soutenir les frais de la guerre, et contre la violence et les frais immenses qu'avaient à subir les contribuables.

Après que la cour eut pris toutes les précau-

tions qu'elle crut nécessaires pour empêcher les suites de conspiration, on se mit en devoir de faire le procès aux accusés. Mais le marquis de Louvois qui en était le premier moteur étant tombé malade, on sursit pendant assez longtemps la procédure.

Je profitai de cet intervalle pour revenir à Paris, où j'étais plus à portée de recevoir des nouvelles de ma maîtresse. Sa fidèle Babet continuait à entretenir notre correspondance par lettres; mais je n'étais point content de ne plus la voir elle-même, et, quelques ordres qu'elle m'eût donnés de n'y point penser, je ne pus me résoudre à obéir.

Un jour, après m'être fait raser fort près, je me frottai légèrement le visage avec la poudre que Vanden Enden m'avait tant vantée. Je fus étonné de me trouver tout à coup fort beau. Mon teint s'était merveilleusement éclairci, ma peau était devenue fraîche, vive et d'un éclat de beauté surprenant. Je me fis déguiser en paysanne, et, prenant à mon bras un panier de fort belles pêches, j'allai en cet équipage au parloir demander Babet de la part d'une fille de son pays.

Babet vint, et, ne me reconnaissant pas, elle me demanda mon nom. Je répondis que j'étais sa cousine Jeannette qui venait de la part de sa mère lui apporter des fruits de son jardin, et, en même temps, un éclat de rire me prit, sans pouvoir m'en empê-

cher, par où elle me reconnut, et sans se déconcerter le moins du monde :

— Et vraiment, dit-elle, je vous remets à merveille.

Éclatant de rire à son tour, elle me demanda des nouvelles de sa parente. Après quoi elle admira la beauté des fruits que je lui apportais et me pria de les présenter moi-même de la part de sa mère à sa maîtresse. Elle eut la malice de ne la point prévenir sur cette aventure. Mlle Anceau parut et reçut mon compliment villageois et mes pêches sans me reconnaître. Mais Babet s'étant prise encore à rire, sa maîtresse me considéra avec plus d'attention, et à la vivacité de mes yeux appliqués aux siens, elle me reconnut.

— Vous ressemblez fort, me dit-elle alors, à un garçon pâtissier que j'ai vu autrefois.

Cependant, il ne lui échappait aucun mouvement de surprise, si ce n'est un grand rouge qui lui couvrit un moment les joues. Nous fûmes une heure ensemble, et quoiqu'elle fût observée de fort près, nous eûmes le temps de nous entretenir en mots couverts sur l'état de nos affaires, dont la fortune semblait aplanir les difficultés. Mais la prudente Babet l'ayant plusieurs fois tirée par la manche, elle céda enfin, et nous nous séparâmes, nos cœurs et nos yeux parlant beaucoup plus que nos bouches. J'étais

si gentille qu'il n'y eut point d'homme de bon air sur ma route qui ne me demandât :

— Belle fille, qu'avez-vous à vendre ?

Cette entrevue nous fut très utile pour concerter les mesures que j'avais à prendre pour vaincre l'obstination des parents de Mlle Anceau. J'étais en état de faire parler le ministre en ma faveur et d'obtenir du Roi même sa protection, qui était alors entièrement déclarée pour moi. Mais le plus heureux de ma visite fut de rassurer l'esprit de ma maîtresse que le bruit de ma fortune prochaine avait alarmée. Dans l'opinion de toute la cour, je devais en peu de temps monter aux charges et aux dignités, et me voir accablé d'honneurs et de richesses, ayant eu le bonheur de rendre un service si essentiel au plus magnifique et au plus puissant roi du monde. Ces brillantes idées avaient jeté quelque ombrage dans l'esprit de Mlle Anceau, qui regardait sa fortune présente comme fort au-dessous de cette élévation où il semblait que je touchais déjà, et comme on se plaît à se tourmenter sur les moindres choses, elle était dans une crainte mortelle que, aveuglé de tant de prospérités, je ne vinsse à former d'autres desseins plus proportionnés à mon ambition.

Elle fut assurée que tous mes désirs n'étaient que de partager avec elle tout ce que la faveur pouvait m'amener de biens et d'élévation. Elle reçut avec

plaisir le dépit où je lui parus être, qu'elle m'eût soupçonné de cette lâcheté, et elle m'a avoué depuis qu'elle n'avait jamais été si agréablement touchée des protestations de tendresses que je lui avais tant de fois réitérées, qu'elle l'avait été de ma colère en cette occasion.

CHAPITRE V

Le procès des conspirateurs. — Propos malveillants de mes ennemis. — Raisons qui me justifient. — Immobilité de la famille de Rohan. — Ses défenseurs. — Affreuse proposition qui m'est faite par l'un des juges. — Le marquis d'Ambre. — Je refuse de l'accuser. — Nouvelle entrevue avec M. de Louvois. — Je suis confronté avec Vanden Enden et avec le chevalier de Rohan. — Imprudentes réponses de ce dernier. — Fin de l'instruction.

Cependant, le marquis de Louvois étant rétabli de son indisposition, le Roi nomma des commissaires de son conseil pour instruire le procès des accusés et pour les juger en dernier ressort. Pendant l'instruction, qui dura près de deux mois, le ministre et les juges ne cessaient pas de m'appeler pour éclaircir une infinité de faits dont j'étais instruit.

Dans ces mouvements continuels, tantôt à Paris, tantôt à la cour, je ménageais toujours des moments pour me présenter devant le Roi. Ce grand monarque affectait souvent de me démêler de la foule et de me faire l'honneur de me parler en particulier. Ces distinctions m'attiraient des caresses et des embrassades des courtisans, de ceux même qui m'é-

taient entièrement inconnus. Suivant l'usage de la cour qu'il faut aussi payer de la même monnaie sans s'y laisser prendre, chacun vient en pareilles occasions s'intéresser en ce qui vous regarde, vous faire de prétendues confidences, pour en tirer de véritables. Je n'ai jamais donné dans ces pièges :

Un jour, le Roi parlant à l'ambassadeur d'Angleterre et me montrant de la main :

— Voilà, dit-il, mon écolier qui en sait plus que mes ennemis.

Je recevais ainsi au dehors et en public des louanges et des honneurs. Il n'en était pas de même en particulier et dans le secret entre les courtisans. Je fus averti qu'on raisonnait très différemment de ma conduite. Les uns par jalousie de ma bonne fortune prochaine, les autres par la haine qu'ils portaient au marquis de Louvois, et d'autres enfin par des sentiments de pitié qu'ils avaient pour le chevalier de Rohan, me regardaient comme un homme odieux, qui pour se pousser s'était prêté témérairement à la passion du ministre, pour opprimer des personnes innocentes.

— Quelle apparence, ajoutait-on, qu'un misérable maître d'école, avec deux ou trois hommes seulement et une vieille femme, tous sans autorité, pouvoir ni caractère, ait pu concevoir un dessein contre l'État et contre la famille royale? A qui pourrait-on

jamais persuader cette vision? Sont-ce là des personnes sur qui puisse seulement tomber le soupçon d'un si grand projet? Mais, d'ailleurs, sa qualité d'écolier le rend récusable. Il accuse son propre maître. Il viole les droits les plus sacrés de l'hospitalité et de la reconnaissance. Avec qui pourra-t-on vivre désormais avec sûreté, si l'on écoute ainsi les perfides et les calomniateurs manifestes qui croiront s'établir sur votre perte, en vous déférant comme criminel d'État auprès de ceux qui ont l'autorité en main et qui seront vos ennemis déclarés?

C'est ainsi que dans plusieurs conversations particulières on me déchirait, ce que je ne méritais point certainement. Aussi lorsque ces personnes passionnées s'échappaient à s'expliquer de la sorte en présence de ceux qui étaient instruits du fond de la conspiration, on ne manquait point de les relever sur tous ces points. La loi générale de tous les États et de toutes les républiques du monde n'oblige-t-elle pas les sujets à révéler ce qui se trame contre la sécurité publique, le gouvernement et la personne des souverains, à peine d'être traités comme complices du crime de lèse-majesté et punis d'une mort infâme? N'y est-on pas encore engagé par l'amour de la patrie qui a toujours été sacré chez toutes les nations, et y a-t-il un sujet qui ne doive préférer le salut de sa patrie à sa propre vie?

J'aurais pu ajouter pour ma justification qu'il n'y avait aucun lien ni de bienséance ni d'amitié entre Vanden Enden et moi. Je n'étais ni son disciple, ni son domestique, ni attaché à lui par quelque raison que ce fût. J'étais chez lui comme dans une auberge publique au milieu de Paris. A l'égard des projets et du péril de la conspiration, la vérité en était avérée par des preuves complètes. Quant au petit nombre et à la qualité des coupables, c'était en cela même que ce complot était plus formidable, le secret plus assuré et l'exécution plus certaine par les secours des ennemis avec lesquels il avait été tramé.

Si le ministre prenait de là occasion d'exercer son animosité particulière contre le chevalier de Rohan, cela ne pourrait me regarder en aucune manière. J'avais fait ce que tout bon Français et tout bon sujet était obligé de faire indispensablement sous les plus terribles peines. Après tout, j'avais découvert un espion dangereux, un émissaire des ennemis caché sous la figure d'un maître d'école, qui tramait la plus dangereuse et la plus noire de toutes les perfidies contre la famille royale et contre l'État.

En tout cela, on ne touchait point encore une autre raison qui m'était particulière, c'était une passion extrême pour la personne du Roi et pour sa

conservation pour laquelle j'aurais donné avec joie mon sang et ma vie. Je m'élevais ainsi au-dessus de ces rumeurs injustes, n'ignorant pas que, même en faisant le bien public, on ne peut se soustraire aux censures des particuliers.

Par les papiers qu'on avait trouvés chez les accusés et par les interrogatoires qui leur furent faits à différentes reprises, on eut toutes les preuves de la conspiration. Les courtisans commencèrent alors à se donner des mouvements en faveur du chevalier de Rohan. Son nom, ses qualités personnelles, ses services, sa jeunesse, tout conspirait à intéresser pour lui les personnes les plus indifférentes. Les intrigues se multiplièrent, soit pour exciter en sa faveur la clémence du Roi, soit pour calmer l'esprit du ministre. Le premier effet de ces secrètes négociations fut que le Roi, m'ayant un jour démêlé parmi la foule des courtisans, m'appela et me dit tout bas de ne plus lui parler en public, mais de lui écrire ce que j'aurais à lui dire. Les audiences particulières auxquelles il m'avait souvent lui-même appelé furent ainsi entièrement interrompues, et je n'eus occasion d'écrire à Sa Majesté qu'une seule fois.

Ce qui excitait le plus un grand nombre de personnes de distinction de la cour à s'intéresser au chevalier de Rohan était non seulement la haine

secrète qu'on avait pour le marquis de Louvois, son ennemi, mais plus encore l'abandon général où il était du côté de sa famille. Toute cette illustre maison ne fit aucun mouvement, soit par politique pour marquer au Roi qu'elle ne reconnaissait plus son sang dans un sujet qui avait été coupable de violer la fidélité qui lui était due, soit qu'elle crût par cet abandon donner plus d'amis à cet infortuné et attirer sur lui plus fortement la pitié des personnes les plus accréditées. Cependant la princesse de Soubise (1) était alors en une très grande faveur, d'autant plus particulière que la passion que le Roi avait pour elle était plus secrète et plus cachée. C'était, au reste, la plus belle femme de la cour, de la conduite la plus réglée et la plus sage aux yeux de tout le monde.

Les ennemis du marquis de Louvois devinrent donc les protecteurs du chevalier de Rohan. Le

(1) Anne de Chabot, mariée en 1663 à son cousin François de Rohan, en faveur duquel elle obtint de Louis XIV l'érection en principauté de la baronnie de Soubise. Mariée à seize ans et admirablement belle, elle n'avait pas tardé à attirer sur elle l'attention du roi. Elle devint et resta longtemps sa maîtresse. Pendant dix ans, elle fut assez habile pour ne point laisser se rompre, en dépit des favorites en titre, le lien qui existait entre eux. L'amitié survécut à la galanterie, et l'habile favorite sut même faire tourner à son profit la jalousie qu'elle inspirait à Mme de Maintenon. Elle mourut en 1709, léguant à sa descendance d'immenses richesses. Elle était la cousine du chevalier de Rohan. — E. D.

nombre en était fort grand. Les uns, jaloux de la faveur du ministre qui semblait déjà gouverner toutes choses selon ses vues, cherchaient à l'abaisser et à diminuer son crédit. Les autres, piqués de ce qu'il exigeait des soumissions de tous les grands de la cour qu'il affectait de mortifier en toutes sortes de rencontres, surtout ceux qui étaient dans le service, aspiraient à se venger des mauvais offices qu'ils prétendaient en avoir reçus ou des rebuffades qu'ils en avaient souffertes, car il était naturellement brusque et impérieux.

Le parti du chevalier de Rohan s'augmentait encore d'un grand nombre de personnes qui étaient attachées à sa maison et qui étaient bien persuadées que les offices qu'on pouvait lui rendre ne laisseraient pas de plaire à toute sa famille, quelque indifférente qu'elle parût être pour sa défense. On rappelait alors tous les sujets de plainte qu'il avait contre le ministre, plusieurs mauvais traitements qu'il en avait reçus et les démarches qu'il avait inutilement faites pour s'attirer ses bonnes grâces; qu'ayant voulu prendre des mesures pour s'instruire si le Roi avait quelque chose à lui reprocher ou à reprendre dans sa conduite, ce prince prévenu sans vouloir l'entendre l'avait toujours renvoyé à son ministre, qui, étant ainsi l'arbitre de la fortune d'un homme de ce rang, l'avait toujours rebuté; en sorte

qu'il n'y avait point de patience humaine qui n'eût été poussée au bout par tant de duretés et par tant d'injustices; qu'au reste ce n'était point le zèle du bien de l'État qui animait le ministre à poursuivre la perte du chevalier de Rohan, mais sa haine invétérée contre ce seigneur et l'avantage particulier qu'il y trouvait en ce qu'il se rendait par là plus formidable à un certain nombre de personnes distinguées qui faisaient une espèce de parti contre lui, unies à M. le maréchal de Turenne qui, dès ce temps, commençait à se plaindre hautement de la conduite du ministre à son égard.

Toute la cour était ainsi disposée en faveur du chevalier de Rohan, excepté les amis particuliers et les créatures du marquis de Louvois, en quoi l'on ne peut trop admirer les divers mouvements des courtisans et leur légèreté qui tourne à tout vent. Quoiqu'il fût vrai que le chevalier de Rohan s'était plaint depuis longtemps des procédés du ministre, il est certain que ces murmures n'avaient pas toujours eu de justes fondements. Mais la qualité et la naissance prennent souvent pour injure ce qui n'en a même pas l'apparence; le rang et la dignité des personnes grossissent l'objet, l'esprit s'aigrit et s'irrite par un refus, quoique juste. Le marquis de Louvois n'était point fait pour en adoucir l'amertume par le tour des paroles. Il était absolu et en-

tendait que les grâces dépendissent de sa libéralité. Le chevalier de Rohan semblait au contraire commander en les demandant. De là venaient les dégoûts qu'on lui donnait. Sa fierté naturelle en souffrait.

On apporta beaucoup de soins et de diligence pour hâter l'instruction du procès, les commissaires passaient une grande partie du temps à la Bastille pour confronter les témoins et les pièces aux accusés. J'avais ordre de ne pas m'éloigner.

Un jour, étant allé faire ma cour à un des juges, il me mena dans son parterre. Là, étant seuls, après qu'il m'eut expliqué quantité de faits qui résultaient du procès, et que l'exécution du projet des conjurés avait été fixée à un certain jour de chasse qui était fort proche, il éleva sa voix pour me dire qu'on avait été très heureux que j'eusse découvert des complots si funestes, et que l'État me devait être à jamais obligé de m'être attaché à cette découverte, même au péril de ma vie, exagérant infiniment les grandes récompenses que je devais en espérer.

Ensuite, ayant rêvé quelque temps, comme un homme qui cherche à s'expliquer sur quelque chose de très important, il me dit que je pouvais compter sur une très grande fortune si je voulais ajouter à mes dépositions que j'avais vu le marquis d'Am-

bre (1) dans les conférences secrètes que j'avais rapportées des autres conjurés.

Cette proposition du juge m'effraya, et je fus quelque temps sans lui répondre. Je m'imaginai d'abord qu'il me la faisait pour m'éprouver, mais, jugeant par d'autres circonstances que ce discours pouvait être sérieux, je feignis que je ne connaissais pas celui dont il me parlait. Il prit soin alors de me le dépeindre : grande taille, teint brun et grands cheveux noirs. Il ajouta qu'il me serait facile de le voir à la cour et d'en prendre une juste idée; que je rendrais là un très grand service, et que ma fortune était très assurée.

(1) Gelas, marquis d'Ambre, mourut en 1721, à quatre-vingt-deux ans. Il avait été lieutenant général en Guyenne. Très indépendant et très fier, il quitta le service pour ne pas donner du Monseigneur à Louvois, ce que ni celui-ci, ni le roi, dit Saint-Simon, ne lui pardonnèrent jamais. Il eut plusieurs fils, qui portent le nom de Lautrec. L'un d'eux fut lieutenant général, chevalier de l'Ordre, et épousa une sœur du duc de Rohan. Un autre fut tué en 1705, dans la campagne d'Italie, en exécutant un ordre du maréchal Médavy de Grancey, sous les ordres duquel il servait. L'aîné avait épousé en 1715 la fille cadette du premier président de Mesmes, et, très malheureux en ménage, il quitta le service pour se retirer en province.

Tout porte à croire que le conseiller qui osa proposer à Du Cause d'accuser un innocent était M. de Bezons. Louis Bazin de Bezons, maître des requêtes au Parlement, avait débuté au Parlement de Metz et fut intendant à Lyon en 1686. Il mourut en 1700. Il était l'ami de Louvois et semble avoir toujours été disposé à rendre des services, plus encore que des arrêts. — E. D.

J'avoue que je ne puis penser à cet entretien qu'avec une extrême horreur, et je voudrais pouvoir l'oublier; mais il a eu trop de suites, d'ailleurs il est très propre à faire connaître combien il est dangereux de se faire des ennemis, surtout à la cour, où les voies obliques sont si connues pour opprimer l'innocence.

Le marquis d'Ambre m'avait toujours témoigné une amitié particulière, et l'on me proposait de le perdre! L'horreur du crime m'épouvantait, mais je n'étais guère moins irrité qu'on me fît l'injure de croire que je pouvais être capable de le commettre; je me modérai néanmoins et je me contentai de répondre que ne connaissant point cet homme, il pourrait me traiter de faux témoin et m'exposer à quelque fâcheux événement. On verra dans la suite combien mon refus m'a coûté de peines.

La noblesse était la moindre des qualités du marquis d'Ambre. Il servait depuis longtemps et servait bien auprès de M. de Turenne et des autres généraux. Mais ses liaisons, sa fierté et sa liberté gasconne lui avaient attiré de puissants ennemis. Je fus quelque temps à délibérer si je ne devais pas comme ami lui faire confidence de cette aventure; mais connaissant son humeur vive et emportée, je jugeai que ce serait me perdre inutilement pour lui. Je faisais cependant des réflexions sur les périls aux-

quels on est exposé dans le grand monde, où souvent par des intrigues criminelles la vertu n'est point à l'abri de la calomnie, ni des plus grands dangers.

Je n'étais pas moins étonné de voir à quel prix la fortune se donne quelquefois ; que le crime puisse servir de degré pour y monter, et qu'elle se refuse aux gens de bien. Le crédit et l'autorité qui élèvent à la fortune qui il leur plaît exigent une grande servitude, et que tout fléchisse sous leur pouvoir. Tout ce qui leur résiste, tout ce qui leur déplaît est criminel. Mille voies leur sont ouvertes pour accabler ceux qu'ils haïssent. Mais à combien de surprises dangereuses les meilleurs rois ne sont-ils pas exposés ! Combien d'illustres personnages et d'excellents officiers de guerre, sous ce règne, ont perdu les bonnes grâces du Roi non seulement sans avoir aucune chose à se reprocher, mais encore sans pouvoir deviner d'où leur venait leur disgrâce ! Le marquis d'Ambre et un très grand nombre d'autres l'ont éprouvé ; le marquis de la Fare, si célèbre par ses actions de valeur et par sa littérature, qui a produit des ouvrages d'un goût exquis, n'a pu découvrir qu'après plus de vingt ans la calomnie sur laquelle il avait été exclu du service et perdu dans l'esprit du Roi par un trait du ministre favori.

La proposition qui m'avait été faite et que j'avais rejetée me donnait cependant de l'inquiétude.

J'étais devenu malgré moi le dépositaire d'un secret effroyable. J'avais refusé d'y entrer et de servir d'instrument pour perdre un homme de condition d'un vrai mérite, et mon ami. Tout cela ne pouvait être impunément et sans quelque retour sur moi. Je résolus d'aller à la cour pour essayer de pénétrer s'il y avait quelque changement à mon égard.

J'y fus reçu à l'ordinaire, avec les mêmes marques de bonté du Roi et du ministre. M'étant trouvé ensuite parmi une foule de courtisans, je fus abordé par le marquis d'Ambre, qui, après m'avoir fait des reproches obligeants sur ce qu'étant son ami, je ne lui avais pas fait confidence de la découverte que j'avais faite de la conspiration, me blâma de ce que je m'étais adressé au ministre au lieu que j'aurais dû en parler directement au Roi; que je n'avais rien à espérer du marquis de Louvois; que si le carrosse de la Dufrénoy (1) s'était embourbé et si, par hasard, je me fusse trouvé à portée de donner la main à cette belle pour la tirer de son embarras, j'aurais pu espérer toutes choses, fussé-je le dernier des hommes, mais qu'ayant rendu au Roi et à l'État un service signalé, au péril de ma vie, cela ne serait compté pour rien auprès de lui.

(1) Allusion à l'une des liaisons que l'on attribuait à Louvois, qui passa aussi pour être l'amant de la maréchale de Rochefort. — E. D.

Je remerciai le marquis d'Ambre de l'intérêt qu'il portait à ma fortune. Je l'assurai qu'il ne risquait rien à me parler de la sorte d'un homme dont il avait lieu de se plaindre; que j'étais cependant obligé de l'avertir qu'il devait être très circonspect et très attentif à sa conduite; qu'il prît garde à ne donner aucune prise à ceux qui cherchaient à le perdre. Il me pressa de m'expliquer; mais comme il y avait du danger qu'on nous vît ensemble, je me séparai de lui.

Le marquis de Louvois, dans l'audience que j'eus de lui, me parut très content de moi. Il me dit qu'on lui écrivait que j'étais nécessaire à Paris. Je m'y rendis le même jour, et le lendemain je fus confronté avec Vanden Enden. Dès qu'il me vit, il parut surpris, ne sachant pas si j'étais là comme témoin ou comme accusé. Quand on lui demanda s'il me connaissait, il répondit qu'il me connaissait et qu'il était obligé de me rendre cette justice qu'il ne m'avait jamais ouï parler du Roi qu'avec un très grand respect et avec la tendresse d'un fils pour son père. On lui demanda ensuite s'il avait quelques reproches à proposer contre moi. Il répondit qu'au contraire, il m'avait reconnu pour un jeune homme rempli de sentiments d'honneur, et que si j'avais quelquefois murmuré contre les ministres, il fallait pardonner ces plaintes à un homme de cœur

qui se voyait éloigné des emplois où il aspirait.

Mes dépositions ensuite lui furent lues; après qu'il les eut entendues, il convint sans balancer qu'il n'y avait rien que de véritable, et qu'il avait déjà expliqué dans ses interrogatoires les motifs qui l'avaient porté à tout tenter pour sauver sa patrie. Ces entrevues d'un témoin et d'un accusé sont très désagréables avec des personnes à qui on est obligé de nuire.

Deux jours après, Sagot, greffier (1), et trois des commissaires me conduisirent à la chambre du chevalier de Rohan. On lui dit d'abord que j'étais là pour être confronté avec lui. Ce fut alors que parut sensiblement son égarement d'esprit. Il parla sans ordre ni suite des guerres où il s'était trouvé et des actions de valeur qu'il y avait faites. Il s'emporta violemment contre certains officiers qui s'y étaient conduits lâchement. Il les nomma plusieurs fois avec mépris. Il dit que ces lâches, ces ignorants dans le métier de la guerre, n'avaient pas laissé de s'avancer prodigieusement par la faveur du ministre qui déshonorait le service, en appuyant de malhonnêtes gens au préjudice de bons officiers et des meilleurs sujets; que ces gens-là sans plaies, sans courir aucun risque, en se cachant dans les occasions péril-

(1) Le greffier en chef se nommait Fournier.

leuses, étaient prônés comme des héros auprès du Roi; que lui malheureux, haï du ministre, sans aucun sujet, et perpétuellement persécuté, n'avait jamais pu rien obtenir; qu'il suffisait d'être homme de naissance pour être en butte au mépris et aux mauvais traitements d'un ministre sans naissance et ennemi mortel de la noblesse.

Il parla de sa famille, de sa généalogie, de ses ancêtres; il en voulait sur toutes choses au marquis de Sourdis (1) et à quelques autres qui l'avaient, disait-il, perdu auprès du ministre. Il parla de tout cela avec tant de confusion et avec tant d'emportement qu'on voyait bien que son esprit n'était point dans son assiette naturelle.

Lorsqu'il fut un peu plus calme, on lui demanda s'il n'avait pas quelques reproches à m'adresser. Il répliqua qu'il ne répondrait point que je ne fusse assis; que j'étais gentilhomme, et qu'il devait cet honneur à ma qualité. Quelque chose qu'on pût lui représenter qu'il n'était pas question de cérémonie et que ce n'était pas l'usage, il persista toujours à dire qu'il ne répondrait point à moins que je ne fusse assis; et comme il n'y avait qu'un seul placet dans sa chambre, on fut obligé d'en envoyer querir encore un, sur lequel on me fit asseoir.

(1) De la famille des deux Sourdis qui furent successivement archevêques de Bordeaux, et dont l'aîné fut cardinal. — E. D.

Je lui marquai d'abord l'extrême peine que j'avais d'être obligé à servir de témoin dans une affaire dans laquelle il se trouvait impliqué; mais que mon devoir de sujet et la fidélité que je devais au Roi m'y avaient contraint. Il repartit qu'il donnerait sa vie pour le Roi, tant il l'honorait, et qu'en toute occasion il l'avait prodiguée, et qu'il était prêt à la prodiguer encore mille fois avec joie pour son service.

On relut ensuite mes qualités, où l'on avait employé (je ne sais pourquoi) celle d'écolier. On lui demanda de nouveau s'il avait quelque chose à objecter pour reprocher mon témoignage. Il s'écria contre cette qualité, qu'il était bien malheureux de périr de la main d'un écolier, ce qu'il répéta plusieurs fois avec de grands emportements et diverses marques d'un esprit fort dérangé.

Comme il ne proposait rien contre moi, on lui lut mes dépositions, et, sans lui donner le temps de répondre, M. de Pommereu, conseiller d'État, l'un des trois commissaires, voulant l'aider dans les moyens de se défendre et le prévenir que son complice était mort :

— Que dites-vous, monsieur, lui demanda-t-il, de feu Latréaumont?

Mais l'agitation dans laquelle était le chevalier de Rohan l'empêcha d'y faire aucune attention. M. de Pommereu lui réitéra la même question jus-

qu'à trois différentes fois, et toujours inutilement. Loin de faire réflexion à une circonstance de laquelle il pouvait tirer tant de secours pour sa justification, il s'emporta de nouveau avec la dernière violence.

— C'est Sourdis, messieurs, disait-il, qui m'a perdu; il nous abandonna, Fonvilles et moi, lorsque nous étions aux prises avec les ennemis. Quand il revint à la cour, il y fut reçu du ministre comme un héros et moi dans le néant.

Il ajouta quantité d'autres plaintes et plusieurs injures contre les favoris du ministre, mêlant toujours à ses paroles des termes obscènes qui accompagnaient les dures épithètes qu'il leur donnait.

C'est de la sorte que se passa notre confrontation. Je ne sais si cet acte des commissaires fut régulier. J'ai ouï dire que dans les procès criminels toutes les formalités de la justice sont de rigueur, et que la confrontation en est une des principales et des plus essentielles. Le témoin et l'accusé s'expliquant en présence l'un de l'autre sur les faits qui sont rapportés peuvent les affaiblir et en changer les conséquences. Le chevalier de Rohan n'avait point été en état de raisonner dans le moment qu'on l'avait surpris, il n'avait avoué ni désavoué les faits. Il semblait qu'on aurait dû donner à l'impétuosité de sa bile et à la noirceur de sa mélancolie le temps

de calmer leurs bouillons. Cependant, il n'y eut point d'autre confrontation faite avec moi.

Le lendemain, le marquis de Louvois m'envoya de bonne heure le vicomte de Marsilly, son confident, pour me dire d'aller lui parler. Je me rendis auprès de lui, et, m'ayant fait entrer dans son cabinet, il me défendit très expressément de révéler à qui que ce fût ce qui s'était passé dans la chambre du chevalier de Rohan en présence des conseillers, dans la crainte, autant que j'en pus juger, que je n'en rendisse compte au Roi ou que le public n'en fût informé. Je fus très exact à observer cet ordre pressant, et si j'en parle aujourd'hui, c'est parce que ce petit trait de l'attention du marquis de Louvois mérite que j'en fasse mention, et que mon récit ne peut plus nuire à personne.

On ne me confronta point avec la vieille marquise de Villars, ni avec le chevalier de Préau, desquels je n'avais rien à dire, leurs intrigues avec les accusés ne m'étant point connues. Je n'avais présumé entre ces deux personnes qu'un commerce de galanterie qui était assez connu dans le public, mais on tira d'eux de fort grands éclaircissements sur les faits rapportés dans le procès, ayant parlé l'un et l'autre beaucoup plus qu'il ne leur convenait dans l'état où étaient les choses.

Le bruit se répandit aussitôt que le procès était

entièrement instruit, et que les preuves de la conspiration et de toutes ses terribles circonstances étaient complètes. Les amis des coupables, surtout ceux du chevalier de Rohan, s'excitèrent pour redoubler à la cour leurs mouvements et leurs sollicitations auprès des juges. La famille de Rohan fut la seule qui demeura dans l'inaction, affectant sur tout ce qui se passait une parfaite insensibilité, que les zélés traitaient de cruauté et de barbarie.

Mais cette illustre maison, qui recevait des biens immenses du Roi pour soutenir sa splendeur, raisonnait de cette sorte. Si le chevalier est coupable, nous ne le reconnaissons plus pour être de notre sang et nous l'abandonnons sans pitié à son malheureux destin. En violant la fidélité qu'il devait au Roi, il a rompu tous les liens qui nous attachaient à lui, et nous devons prendre parti contre lui plutôt que de lui donner aucun secours. S'il est innocent, le Roi, par sa clémence naturelle et par les sentiments de bonté qu'il a pour nous, ne permettra pas qu'il périsse.

On leur répliquait que toutes les fautes ne sont pas également mortelles ; qu'il pouvait n'y avoir que de l'imprudence dans sa conduite ; qu'il n'en fallait pas davantage aux puissants ennemis qu'il avait pour le perdre ; qu'en pareilles occasions, l'innocence même avait tout à craindre ; qu'elle avait

besoin de secours, que c'était déjà le condamner par la voix de toute sa famille, par une espèce de jugement domestique, que de ne prendre aucun intérêt à son honneur ni à sa vie. Toutes ces raisons si pressantes n'ébranlèrent point la famille; une sage politique l'emporta.

CHAPITRE VI

Démarche de la noblesse en faveur du chevalier de Rohan. — Ordre est donné aux commissaires de rendre leur jugement. — Leur délibération et leurs opinions. — Vanden Enden est condamné à être pendu, le chevalier de Rohan et de Préau et la marquise de Villars, à avoir la tête tranchée. — Le roi sursoit à l'exécution de l'arrêt. — Conseil secret auquel assistent le prince de Condé, le maréchal de Villeroy et M. Le Tellier. — Les deux premiers s'efforcent de sauver le chevalier de Rohan. — Opinion contraire de M. Le Tellier. — Perplexités du roi. — Les ministres en ont raison. — L'exécution a lieu. — Effet produit en Europe.

Cependant, le malheur et le péril de l'infortuné Rohan touchaient la plupart des personnes de la cour. Celles de la plus haute distinction conçurent de la pitié sur son sort. Tout le beau sexe s'anima d'un zèle particulier par rapport à sa personne; on déplorait sa jeunesse, sa naissance; on faisait valoir ses services militaires. L'aversion qu'on avait pour le ministre redoublait cette ardeur, ce qui obligea le marquis de Louvois à presser les commissaires de s'assembler sans délai et de rendre leur jugement.

Ils se rendirent deux jours après à leur chambre à

l'Arsenal, où le procès fut mis sur le bureau. M. de La Reynie (1), homme sévère, mais très intègre, en était le rapporteur. Les premières séances se passèrent à examiner la procédure, les pièces à conviction saisies chez les accusés, auxquelles on avait ajouté pendant l'instruction du procès quantité d'avis et de mémoires que les ministres avaient reçus de divers endroits, qui pouvaient avoir rapport aux projets des conjurés.

Ces longues séances, qui occupèrent les juges pendant trois jours de suite, ne les mirent point encore en état d'opiner, chacun ayant voulu examiner les actes et s'instruire par ses propres yeux de tout ce long détail, dans une affaire d'une si grande importance. Après y avoir employé encore deux jours, le rapporteur fut enfin en état d'opiner. Son avis fut de condamner Vanden Enden comme espion à mourir sur une potence. A l'égard des trois autres accusés, quoique leur crime ne consistât qu'en projets qui n'avaient point eu d'exécution, comme les seuls projets suffisent à établir le crime de lèse-majesté, il les condamna à avoir la tête tranchée, suivant le privilège des nobles que nos lois distinguent même à la mort.

M. de Pommereu, second opinant, homme vif,

(1) Lieutenant de police, de 1677 à 1697.

mais habile à ménager les esprits, fut de l'avis du rapporteur à l'égard de Vanden Enden, de la marquise de Villars et de Préau. Venant ensuite à parler du chevalier de Rohan, il parut d'abord entièrement éloigné de vouloir le condamner à mort, s'étant fort étendu sur l'aliénation d'esprit dont les commissaires avaient été eux-mêmes les témoins plus d'une fois. Il allégua que son égarement n'était pas nouveau; qu'il était produit par une mélancolie noire qui l'avait banni du monde longtemps avant qu'il eût aucun commerce ni aucun engagement avec les conjurés; qu'aucunes lois n'imputaient à ceux qui sont dans cette espèce de démence les actions qu'ils pouvaient commettre, parce qu'ils ne sont point censés libres, délibérés ni volontaires.

Pendant qu'il parlait de la sorte, il observait avec un extrême soin l'air et la contenance des autres juges pour connaître si ses raisonnements faisaient quelque impression dans les esprits, et, ayant reconnu par leurs gestes que tout ce qu'il essayait d'établir ne les touchait point et qu'il courait risque d'être seul de son avis, il ramena son discours à la qualité et aux conséquences du crime d'État et de lèse-majesté, et conclut enfin à la mort contre le chevalier de Rohan, avec cette clause néanmoins, sauf au Roi à faire grâce au coupable si tel était son bon plaisir.

Tous les autres commissaires suivirent unanimement l'avis du rapporteur, et le supplice des accusés fut ainsi résolu : l'arrêt étant dressé en même temps et signé de tous les juges, on le porta au Roi avant qu'il fût rendu public, ce prince ayant voulu que le procès fût rapporté et jugé de nouveau dans un conseil qui serait tenu en sa présence.

Les courtisans à qui rien n'échappe conçurent alors de nouvelles espérances pour le salut du chevalier de Rohan. On n'oublia rien pour obtenir sa grâce du Roi, ni pour lui rendre favorables les ministres que l'on croyait devoir composer ce conseil. Mais le Roi ayant fait appeler secrètement dans son cabinet M. le prince de Condé, M. le maréchal de Villeroy et M. Le Tellier, alors ministre d'État, et depuis chancelier de France, il se fit rapporter le procès en leur présence avec l'arrêt et les principales preuves sur lesquelles les juges s'étaient é- terminés. Pour marquer à ceux qu'il consultait la volonté sincère dans laquelle il était de pardonner aux coupables et qu'il ne désirait rien tant que de pouvoir user de clémence surtout à l'égard de Rohan, il leur déclara qu'il était dans cette résolution s'ils jugeaient qu'il pût le faire sans blesser la majesté royale ni les lois de l'État, sur quoi il demanda d'abord l'avis de M. le prince.

Le grand Condé, si fameux dans notre histoire

par tant de victoires et par les divers incidents de sa vie, commença son discours par la chose du monde qui pouvait le plus toucher le Roi. Il dit qu'après ce qu'il avait éprouvé lui-même de la clémence du Roi, il ne croyait point qu'il y eût de coupable qui ne pût en espérer son pardon; qu'il y avait beaucoup d'extravagance dans tout ce que le chevalier de Rohan avait fait, que c'était, à la vérité, des projets très criminels, mais qui n'avaient eu et qui ne pouvaient avoir d'exécution, tant ils étaient chimériques et mal fondés.

Sans doute, il était assez vrai que les desseins seuls et les simples volontés lorsqu'ils sont connus étaient punis, en France, pour le crime de lèse-majesté au premier chef, mais on ne pouvait raisonnablement appliquer cette maxime au chevalier de Rohan, puisqu'il était dans un véritable égarement d'esprit, reconnu de toute la cour, de ses juges, et prouvé par son propre fait. Il n'était point entré directement ni indirectement dans le projet horrible que les autres avaient formé sur la personne de Monseigneur et sur celle du Roi. Ils convenaient qu'ils lui avaient caché cette circonstance.

Il fallait donc se renfermer à l'égard du chevalier de Rohan à ce qui regardait uniquement l'invasion de la Bretagne avec les troupes et les vaisseaux que les ennemis proposaient de lui fournir. Or, cette

idée était tout à fait chimérique. Il n'était point au pouvoir des Hollandais ni des Espagnols de donner à Rohan des forces suffisantes pour exécuter un si grand dessein, dans l'état où le Roi les avait mis. Les correspondances que leurs émissaires avaient pu leur ménager dans cette province n'étaient qu'un tas de lie du peuple, incapable de discipline et facile à dissiper, sans chef et sans armes, qui n'avait ni port ni retraite assurée. Les Espagnols ni les Hollandais n'ayant pas assez de troupes pour défendre leur propre pays, il y avait de la folie de leur part à vouloir s'emparer d'une province de France éloignée d'eux où ils ne pouvaient manquer d'échouer.

Ce projet seul était en lui-même une preuve bien certaine de l'égarement d'esprit du chevalier de Rohan, qui devait connaître les forces du Roi mieux qu'un autre s'il avait été dans son bon sens ; assurément, on avait profité de son état pour l'engager à tenter cette folle aventure, sous prétexte que sa maison tire origine des anciens ducs de Bretagne; au reste, on ne pouvait disconvenir que ce ne fût toujours un crime, en quelque disposition qu'on le pût supposer, d'avoir communiqué avec les ennemis de l'État et d'avoir servi d'instrument à leurs vengeances.

Après cette suite de raisonnements auxquels la personne et les expressions du grand prince de

Condé donnaient encore plus de poids, il finit en disant qu'il ne croyait pas que si le Roi se portait à faire grâce au chevalier de Rohan et à lui accorder son pardon, l'État en pût jamais recevoir aucun préjudice, ni la majesté royale aucune diminution de ses droits et de ses prérogatives, surtout si le jugement de mort était exécuté, comme il était juste, à l'égard des autres coupables. Il estimait, au contraire, que cet acte de clémence envers un homme de cette maison qui avait servi longtemps et qui avait reçu plusieurs blessures au service, ne pouvait qu'illustrer considérablement la gloire du Roi et dans le temps présent et dans la postérité.

Après que M. le prince eut achevé de parler, le Roi ordonna au maréchal de Villeroy de dire son avis. Le maréchal convint que tout le monde s'était aperçu depuis environ une année que la conduite du chevalier de Rohan avait extrêmement trahi un égarement d'esprit. Cette dernière action en était une preuve plus complète. Ce jeune homme s'était souvent dépité de ce qu'il n'avait pas pu obtenir des emplois que le service du Roi exigeait qu'on donnât à d'autres ; il n'avait gardé sur cela nulles mesures ; il avait murmuré, agi, parlé avec tant d'imprudence et d'éclat qu'il n'était point surprenant que Latréaumont, homme très artificieux et d'un très dangereux commerce, eût profité de ces mécontentements pour

l'attirer, voulant donner une espèce de chef à la conspiration qu'il avait tramée. Il lui avait été facile d'inspirer des désirs de s'agrandir à un esprit déjà égaré et qui, suivant les apparences, n'était tombé dans cet égarement que parce que son ambition n'était point satisfaite.

Ce qu'on voyait du chevalier de Rohan ne pouvait passer que pour un effet de folie et une suite du dérangement de sa raison. Il demeurait constant que les conjurés lui avaient caché leurs desseins sur la personne de Monseigneur et sur celle du Roi. C'est pourquoi, lui, maréchal de Villeroy, était d'avis qu'on exécutât l'arrêt contre les autres, et qu'à l'égard de Rohan, s'il plaisait au Roi de lui faire grâce, il ne voyait point que cet acte de clémence intéressât en rien ni la majesté royale ni l'État.

M. Le Tellier, venant ensuite à parler avec la supériorité de génie et d'éloquence qu'il avait, fut d'un avis entièrement opposé à celui des préopinants. Sa grande expérience dans les affaires d'État et la confiance très particulière que le Roi avait en lui donnaient beaucoup de force au parti qu'il embrassait, en quelque matière que ce fût.

Il rappela succinctement les principales circonstances de la conspiration et les preuves qui résultaient du procès. Il représenta vivement et de la manière la plus forte le péril éminent où s'étaient

trouvés Monseigneur, la propre personne du Roi, toute sa cour, ses plus fidèles serviteurs, ses ministres qui devaient tous être immolés en un même jour à la fureur inouïe des conjurés, si, par une protection particulière de Dieu sur la maison royale et sur le royaume, ce détestable parricide n'eût été prévenu. Jamais l'État ne s'était trouvé en un si grand danger et n'y serait sans doute jamais. Toute cette trame n'était point l'ouvrage d'un esprit égaré, mais l'effet d'une longue et profonde méditation. Il était impossible d'arranger plus habilement un grand dessein par une suite de circonstances qui toutes conduisaient au même but, sans que rien se démentît. Les temps, les lieux, les personnes, tout y était ménagé avec un art incroyable, de manière que l'exécution en était sûre sans que rien en pût empêcher l'effet, si Dieu, par une espèce de prodige, n'avait révélé tous ces funestes complots au moment qu'ils allaient renverser l'État.

C'était en vain qu'on supposait que le chevalier de Rohan n'avait eu aucune connaissance des projets faits sur la personne de Monseigneur et sur celle du Roi et de sa cour, puisque cette horrible circonstance était l'unique fondement sur lequel il pouvait appuyer l'invasion de la Bretagne qu'il méditait, ne pouvant tenter cette entreprise, ni s'assurer du succès de ce second forfait qu'en supposant

le premier qui devait jeter le royaume dans la dernière confusion et le mettre hors d'état de défendre la province à la souveraineté de laquelle le chevalier de Rohan aspirait. On ne devait donc point présumer que dans une suite de circonstances si liées, si concertées, il n'eût pas connu ce moyen unique de s'assujettir la Bretagne et de s'y maintenir, qui entrait naturellement dans le plan du complot.

A la vérité, les preuves qu'on aurait pu tirer contre lui manquaient. On avait mis peu de soin à interroger Vanden Enden sur le fait. De Préau n'avait eu garde de charger Rohan, quoiqu'on l'eût fortement interrogé sur ce point, étant attaché à lui par une longue amitié et par une espèce de domesticité. Mais dans un crime concerté en commun entre cinq personnes, il était contre la raison de supposer qu'allant toutes à la même fin, elles ne sussent pas toutes également les voies d'y parvenir; d'ailleurs, dans les crimes d'État et de lèse-majesté au premier chef, les présomptions violentes, comme étaient celles-ci, établissaient une preuve suffisante. On ne pourrait jamais excuser le chevalier de Rohan de n'avoir pas révélé un complot contre l'État, de s'être lié avec les conjurés, d'avoir traité avec les ennemis directement contre le Roi.

Quant à soutenir qu'il avait l'esprit aliéné, cela ne se pouvait pour un homme qui aspirait à une

souveraineté, qui avait pris des liaisons étroites avec d'autres conjurés, envoyé aux chefs ennemis un député pour la ratification des traités passés par ses complices, arrangé son système de manière que le secret fût impénétrable et l'effet assuré. Toute sa conduite, au contraire, décelait une pleine raison, un sens très rassis; au surplus, sa démence eût-elle été aussi réelle qu'on voulait le supposer, un homme égaré qui aurait pu mettre le royaume au bord du précipice devait être puni comme un méchant, un traître, un perfide. En de pareilles occasions, on punissait les fous comme les gens possesseurs de la raison.

A l'égard de ce qu'on proposait pour exciter la clémence du Roi, M. Le Tellier soutint que le Roi ne pouvait accorder la grâce de ce crime, sans blesser la majesté royale et les lois de l'État. Le Roi avait un plein pouvoir de remettre ses injures personnelles et celles qui dans de certains cas excusables blessaient les droits des particuliers, mais non les crimes commis contre l'État duquel il était le tuteur, le chef et le protecteur. L'État en corps attendait la punition de ce crime. Le pardon serait imputé par les ennemis à la faiblesse du gouvernement. Les méchants sujets seraient excités par cet exemple à tout entreprendre. Le gouvernement n'avait rien à craindre des bons sujets, mais les

méchants ne pouvaient être retenus que par la crainte des peines. L'impunité et le défaut de vigueur et de sévérité produisaient les plus grands forfaits. M. Le Tellier conclut en disant qu'on ne pouvait se dispenser d'exécuter l'arrêt sans violer la majesté royale et les droits de l'État.

Ces opinions si opposées jetèrent l'esprit du Roi dans une grande incertitude. Il penchait du côté de la clémence et du pardon en faveur du chevalier de Rohan. L'affection qu'il portait à une famille illustre lui rendait le silence de ses membres encore plus touchant ; il le regardait comme un témoignage assuré de leur attachement à sa personne. La princesse de Soubise, qui pouvait tout auprès de lui, n'exigeait rien. Il pensait qu'il y aurait de la générosité à leur accorder cette grâce de lui-même et de son propre mouvement. Mais d'autre part on l'assurait que ce serait blesser les droits de la royauté et les lois du royaume. Trop agité pour rien résoudre, il ordonna qu'on sursît à l'exécution de l'arrêt jusqu'à nouvel ordre. Toute la cour fut persuadée alors que ce sursis était un présage certain du salut du chevalier de Rohan. En ces matières, l'opinion est que gagner du temps, c'est gagner tout.

Cependant les ministres qui murmuraient quelquefois entre eux du peu de fermeté du Roi dans les affaires les plus importantes, furent alarmés de ces

irrésolutions dont les conséquences leur paraissaient également dangereuses. Ils n'oublièrent rien pour faire connaître au Roi que s'il se laissait fléchir après un jugement si juridique, il n'y aurait plus rien de certain dans le gouvernement.

Toutes les parties de l'État en seraient ébranlées, un si grand relâchement contre toutes les lois ne pouvant manquer d'affaiblir l'autorité. Tous les soins qu'on avait pris sous le précédent règne et sous celui-ci pour relever la royauté et la garantir des entreprises des sujets allaient devenir inutiles, puisque le plus grand de tous les attentats demeurerait impuni. Il n'y aurait point de ministre qui osât avec la fermeté nécessaire soutenir désormais les ordres du Roi, ni les faire exécuter, pour ne pas risquer sa vie toujours exposée aux entreprises et aux violences des mécontents, puisqu'on avait l'audace de porter des mains parricides sur la propre personne du Roi et de l'unique héritier de la couronne, dans une conspiration que le Roi aurait négligé de punir.

De plus, après l'éclat qu'avait eu cette affaire dans toutes les cours d'Europe où l'on avait pris tant de soin de la divulguer en haine des Espagnols et des Hollandais, ce serait démentir tout ce qu'on avait publié si le chef de la conspiration obtenait sa grâce. Tous les étrangers, si jaloux des droits des

souverains, prendraient ce pardon non comme une action de clémence, mais comme une preuve publique de la faiblesse du gouvernement, et chez eux l'autorité du Roi et la sagesse de ses conseils tomberaient infailliblement dans le mépris.

Huit jours se passèrent dans ces incertitudes. Le Roi, après avoir longtemps balancé sur le parti qu'il avait à prendre, vivement pressé par ses ministres, permit enfin qu'on exécutât l'arrêt. Les ordres en furent donnés aussitôt pour le lendemain. On affecta d'y apporter tout l'appareil et tout l'éclat qu'on pouvait donner à une si grande action.

Les officiers des mousquetaires et des gardes du Roi eurent ordre d'occuper, dès le matin, avec des troupes à cheval, toutes les rues et toutes les avenues autour de la Bastille. Les gardes à pied y prirent leur poste avec les officiers. On dressa un échafaud au milieu de ce grand espace de la rue Saint-Antoine qui fait face à la Bastille, assez près des religieuses de Sainte-Marie.

Le bruit s'étant répandu dans Paris que cette exécution devait être faite, une foule innombrable de peuple se hâta d'y prendre place. Les particuliers dressèrent des amphithéâtres devant les maisons, des deux côtés, tout le long de la rue. Toutes les fenêtres et les balcons furent remplis de bonne heure d'un nombre infini de personnes de distinction.

Sur les quatre heures après midi, on vit sortir de la Bastille le chevalier de Rohan, monté sur un chariot, un confesseur à son côté, avec l'exécuteur, entouré de gardes à cheval et de gardes françaises et suisses (1). A cet aspect, il n'y eut personne qui ne ressentît une espèce de saisissement de cœur et une pitié mêlée de terreur. L'air triste et abattu qui paraissait sur son visage touchait les plus insensibles. La vue de cette foule prodigieuse de monde le troubla, et, revenant à lui comme d'un profond sommeil, la honte de servir de spectacle à tout ce monde le fit rougir, ce qui releva encore la beauté naturelle de ses traits.

Lorsqu'il fut monté sur l'échafaud et qu'on eut découvert à plein sa riche taille, l'air de majesté qui régnait sur toute sa personne, relevé par un grand éclat de jeunesse, il n'y eut point de spectateur assez dur ni assez insensible qui pût lui refuser des larmes. Il se mit à genoux pour demander pardon à Dieu, au Roi et à la justice, et, s'étant encore tourné un moment vers son confesseur pour recevoir la dernière bénédiction, pendant que le peuple mêlait ses sanglots aux tristes chants qui précèdent l'exécution des criminels, il eut la tête tranchée.

(1) Rohan était à pied avec de Préau, Mme de Villars en charrette avec Vanden Enden. Voir pour les détails à l'appendice.

Son corps fut mis dans un carrosse de deuil qu'on tenait prêt et emporté avec une espèce de cérémonie, pour être inhumé.

La marquise de Villars fut ensuite amenée. Elle porta jusque sur l'échafaud les marques de sa vanité et de sa coquetterie. Elle était fardée, parée de ses plus beaux atours, comme pour braver la mort. Mais lorsqu'elle eut aperçu les traces de l'exécution qui venait d'être faite, elle donna plusieurs marques de faiblesse parmi lesquelles elle perdit la tête et la vie (1). Le chevalier de Préau lui succéda; il marqua beaucoup de fermeté et il eut le même sort.

On vint ensuite à l'exécution de Vanden Enden. Il regarda sans s'émouvoir cette prodigieuse assemblée de peuple, les vestiges de l'exécution de ses complices et son gibet, préparé à quelques pas de l'échafaud. Ses yeux ni son visage n'en furent nullement changés. Loin de faire paraître quelque faiblesse, il montra une fermeté et une constance de héros. Il soutint parfaitement ce rôle de philosophe stoïque, dont il se faisait gloire. Il avait toujours prétendu que la vie n'était pas un bien, ni la mort un mal. Il parut donc indifférent aux apprêts de son

(1) Tout ce que Du Cause dit de Mme de Villars et de son attitude devant la mort est démenti par le procès-verbal de ses derniers instants, dressé aussitôt après et qui la montre pleine de résignation, de repentir, de courage et sans forfanterie. — E. D.

trépas. Il écoutait tranquillement le docteur qui était à son côté pour l'exhorter à mourir chrétiennement. On doit présumer qu'il en profita dans ses derniers moments, qui sont si propres à ramener l'homme à la vérité des principes de la religion. Quant au crime pour lequel il était condamné, on prétend qu'il n'en témoigna en mourant aucun repentir et qu'il prétendait, dans l'aveu qu'il avait fait de toutes les circonstances de la conspiration, que dans un temps de guerre ouverte il était permis à un sujet de l'État attaqué de tout entreprendre pour sauver sa patrie opprimée, et que dans ces terribles conjonctures un sujet est trop glorieux de pouvoir donner sa vie pour la délivrance de ses concitoyens.

La fin tragique de tous les conjurés fit beaucoup de bruit dans les cours étrangères. Il n'y eut point d'esprit si prévenu qui ne demeurât d'accord que, par cette conspiration, on avait violé toutes les lois divines et humaines et le droit des gens. On convenait que les puissances qui entrent en guerre ont droit d'agir offensivement par la voie des armes, et d'user même de diverses ruses pour se défendre. On distinguait sur cela ce que les Espagnols et les Hollandais avaient fait pour s'emparer de Honfleur et de la Bretagne, suivant les lois de la guerre. C'était une entreprise très naturelle et permise pour faire une diversion des forces ennemies.

Il n'importait pas même qu'ils eussent profité en cela de la perfidie et de la trahison des sujets français. Mais qu'ils eussent employé ces mêmes sujets pour enlever l'héritier présomptif de la Couronne et pour attenter sur la personne du Roi, c'était une action abominable qui devait faire horreur à toutes les nations. Les Hollandais se disculpèrent très fort sur ce dernier point. Ils protestèrent qu'ils n'avaient jamais eu aucune connaissance de l'attentat projeté, et, quant à moi, je l'ai toujours cru.

Cet horrible projet de parricide ne pouvait être que l'ouvrage de Latréaumont, le plus corrompu de tous les hommes. Il recevait l'argent des ennemis; il l'employait suivant ses vues particulières; il n'avait même pas encore achevé de payer les habits de gardes qu'il avait fait faire. Le tailleur qui en avait été chargé m'a dit plus d'une fois que les façons et les fournitures lui en avaient été payées exactement par ordre du Roi quand on les retira de ses mains.

Le voyage qu'avait fait Vanden Enden à Bruxelles jeta quelques soupçons sur les Espagnols. Cet homme étant le dépositaire de tous les desseins de Latréaumont, on présumait qu'il en avait apporté le plan au gouverneur général ou de vive voix ou par écrit, et qu'il en avait reçu les ordres. Les Espagnols ont fait voir en bien des occasions qu'ils ne haïssaient

point les voies violentes lorsqu'il s'agissait d'abaisser la maison de France.

Aussitôt après la découverte de la conspiration et l'exécution des conjurés, toutes les parties de cette malheureuse machine tombèrent. La flotte ennemie se retira des côtes de France pour rentrer dans ses ports, les troubles de Bretagne s'apaisèrent, et le royaume demeura paisible.

CHAPITRE VII

Je reparais à la cour. — Grâce à la protection du Roi, j'épouse Mlle Anceau. — J'attends en vain l'exécution des promesses qui m'ont été faites. — Malveillance de M. de Louvois à mon égard. J'obtiens en tout et pour tout mille livres de pension. — Ma déception et mon chagrin. — Je suis menacé d'être assassiné. — M. de Louvois refuse de me protéger. — Je dîne chez M. Pellisson. — Grâce à lui, je découvre les causes de ma disgrâce. — Je me décide à quitter Paris. — Nouvelles persécutions. — Je suis arrêté sans cause et emprisonné. — Cinq ans de captivité. — Dévouement de ma femme. — Elle obtient enfin ma délivrance. — Défense m'est faite de quitter ma province. — Je me résigne à mon sort.

Je m'attachai à me montrer plus souvent à la cour. J'étais sans cesse recherché par tout ce qu'il y avait de grands seigneurs. Je recevais des honneurs et des distinctions parmi eux qui auraient pu satisfaire la vanité d'un homme plus ambitieux que moi. On me traitait presque de sauveur, et les titres les plus éminents m'étaient dus, disait-on, comme à un sujet qui avait bien mérité de la personne du Roi et de l'État. Toutes ces flatteries me touchaient peu. Je m'ennuyais très souvent aux grandes tables

où l'on m'invitait tous les jours. J'espérais des grâces du Roi.

La première était la conclusion de mon mariage avec Mlle Anceau. Le ministre ne put me refuser d'y entrer et d'en parler au Roi pour le supplier de m'accorder sa protection. Elle me fut accordée. Déjà les bruits publics, les esprits de la famille étaient devenus plus traitables sur mon compte. Mais lorsque la faveur du Roi et du ministre se fut déclarée pour moi, l'égalité de nos biens et de nos conditions reçut un accroissement de mon côté, en sorte qu'on ne balança plus à me donner celle que j'avais tant désirée pour épouse.

Il serait difficile d'exprimer la satisfaction qu'elle en reçut elle-même, soit de ma constance, soit de l'approbation d'un grand nombre de personnes de condition, qui applaudissaient à son choix. Une union ardemment recherchée depuis si longtemps, traversée par toutes sortes d'obstacles, suivie enfin d'une approbation si générale, ne laisse rien au cœur à souhaiter.

Après les réjouissances qui suivirent notre mariage, je repris le soin de refaire ma cour et de solliciter les récompenses que le Roi et le ministre m'avaient fait espérer tant de fois; je ne quittai presque plus Saint-Germain où la cour était alors, et comme je n'ignorais pas que les ministres jaloux de

leur pouvoir se faisaient un point d'honneur qu'on n'obtînt une grâce du Roi que par leur canal et sous leurs auspices, pour tenir toujours ceux qui pourraient les obtenir dans une entière dépendance d'eux, je m'attachai à la suite du marquis de Louvois par qui j'avais eu l'honneur d'être présenté au Roi et sous les ordres duquel j'avais réglé ma conduite. Je ne le perdis point de vue, me présentant à lui toutes les fois qu'il paraissait en public.

Quinze jours s'étaient déjà passés sans qu'il eût daigné jeter seulement un regard sur moi. Ce procédé, qui répondait si peu aux caresses que j'en avais reçues et aux promesses qu'il m'avait faites dans le temps que j'étais nécessaire, me fit comprendre cette maxime si connue à la cour que, quelques services qu'on ait rendus, on tombe dans le mépris dès qu'on cesse d'être utile. Je commençai à m'impatienter et à ressentir vivement cette froideur du ministre à laquelle je m'étais si peu attendu. Cependant, comme la cour est un pays de dissimulation, je renfermai en moi-même ces sentiments inquiets sans les faire paraître.

Le temps augmenta mon chagrin. Je prenais le soir des résolutions que je désavouais le matin de m'adresser directement au Roi. C'était choquer le ministre, gâter mes affaires et tout au moins les reculer au lieu de les avancer, le Roi ayant accou-

tumé de ne rien faire que par la voie et par l'organe de ses ministres.

Le marquis de Louvois avait naturellement l'air fort rude, l'abord rebutant, le regard un peu farouche. Il était excellent ami, mais ennemi d'autant plus à craindre qu'il était tout-puissant et qu'il aimait à se venger. Il affectait aussi très souvent de faire languir longtemps ceux à qui il voulait faire des grâces pour les éprouver davantage.

Prévenu de ces idées, je pris encore le parti de la patience. Mais un mois s'étant écoulé, je crus m'apercevoir qu'il se détournait de moi lorsque je m'empressais le plus à me présenter sur son passage. Cette pensée me fit une si vive impression que j'en fus malade, et dès lors je m'aperçus d'un commencement de grosseur qui me vint au dehors de la gorge et qui a si fort augmenté avec l'âge et par mes malheurs et mes chagrins qu'il y a apparence qu'il m'en coûtera la vie. Je ne voulus point partir de la cour sans savoir du ministre à quoi je devais m'en tenir.

Ma grande passion était de servir à l'armée, et toute mon ambition d'y avoir un poste honnête. Comme le métier ne m'était pas nouveau, j'avais eu soin de l'insinuer plusieurs fois au ministre dans le temps de ma faveur; c'est pourquoi je me croyais en état d'espérer quelque chose d'honorable et de

bien remplir les devoirs de l'emploi où je serais destiné. Je me déterminai donc à en parler au ministre, persuadé qu'il est utile quelquefois de donner aux puissants des vues sur ce qu'on attend de leur protection. Il me rebuta violemment en me demandant si je croyais qu'il n'eût que mes affaires dans la tête.

Je me retirai très confus, condamnant moi-même mon impatience d'avoir mal pris mon temps, car c'est un grand secret à la cour et auprès des grands que de savoir attendre et profiter de certains moments favorables qui les rendent faciles aux grâces et qui les disposent au plaisir de faire du bien à ceux qui les réclament. Je voulus réparer ma faute et je m'attachai encore à sa suite. J'appris à quelque temps de là qu'il avait reçu des nouvelles agréables. Il me parut plus serein et plus gracieux. Je m'approchai de lui et le suppliai de se souvenir de moi. Il me dit qu'il avait songé à moi et qu'il parlerait au marquis de Revel pour me faire donner une lieutenance d'infanterie dans son régiment. Je fus consterné de cette réponse si peu attendue et si éloignée de mes espérances.

Je revins à Paris pour essayer de dissiper mon chagrin auprès de ma nouvelle épouse. J'éprouvai deux peines presque égales, l'une de mon malheur, l'autre de le dissimuler. Quand je faisais réflexion aux peines que j'avais prises, aux périls que j'avais

courus; que je m'étais exposé aux événements les plus funestes pour garantir le Roi, la famille royale des malheurs qui les menaçaient, et que pour toute récompense on me destinait une lieutenance d'infanterie, je ne pouvais digérer cet indigne traitement et je pris plusieurs fois la résolution de m'en plaindre au Roi.

Après un mois de séjour à Paris, un de mes amis me conseilla de faire encore une tentative auprès du marquis de Louvois. J'allai à la cour, et, m'étant présenté à lui, il me dit d'un air obligeant :

— Il y a longtemps qu'on ne vous a point vu.

En même temps, une foule d'officiers qui l'entouraient m'ayant écarté, je ne pus lui parler. Cependant mes espérances se réveillèrent, puisque je n'étais pas absolument oublié. Je continuai à lui faire ma cour. Huit jours s'étaient passés sans qu'il eût fait semblant de m'apercevoir; je me présentai à la porte de sa chambre dans le temps qu'il était seul. Le valet qui était de garde me laissa entrer comme autrefois. Dès que le marquis de Louvois m'eut aperçu, il me brusqua rudement sans vouloir m'entendre. Je fus obligé de me retirer très confus de mon entreprise.

J'avoue, et je crois que tous ceux qui ont éprouvé les rebuffades des ministres en conviendront avec moi, que toutes les faveurs de la fortune qu'on peut

obtenir par leur moyen ne valent pas à beaucoup près ce qu'elles coûtent à un cœur généreux. Les rebuts qu'il faut essuyer, les dégoûts qu'ils vous donnent dans la poursuite des grâces qu'on attend d'eux sont pires cent fois qu'une honnête pauvreté. Heureux qui peut se contenter du sien et connaître le prix de la liberté.

Dans le premier mouvement, je formai le dessein de ne le plus voir, d'aller m'ensevelir chez moi, en province, et d'y guérir, s'il était possible, mon désespoir. Je prenais congé de mes amis de la cour et j'attendais l'occasion de me montrer encore une fois au Roi, lorsque le marquis de Louvois, sortant du conseil, me démêla de la foule. Il m'appela et me dit que le Roi venait de m'accorder mille livres de pension. Je l'en remerciai très humblement, quelque dépit que j'eusse de ses procédés et du peu à quoi je voyais ma fortune bornée. Quoique résolu un moment auparavant de renoncer à toute gratification, celle-ci me parut peu digne d'un grand roi, peu proportionnée aux grandes espérances qu'il m'avait données plusieurs fois de sa propre bouche, et nullement convenable à mes services et aux périls où je m'étais exposé et dans lesquels j'étais encore. Ma bourse et celle de mes amis s'étaient épuisées par tant de voyages faits à la cour et par le long séjour que j'avais été obligé d'y faire de temps en temps.

Je suppliai le marquis de Louvois d'obtenir pour moi du Roi quelque ordonnance de comptant avec quoi je pusse satisfaire ceux qui avaient eu la bonté de me prêter pour fournir à toutes ces dépenses. Après m'avoir écouté, il tourna le dos sans me faire aucune réponse.

Je fus tenté encore une fois d'en faire parler au Roi, et je fis sans doute une faute de ne pas le faire, y ayant beaucoup d'apparence que ce grand prince m'aurait libéralement accordé de quoi payer des dettes que je n'avais contractées que pour son service. Mais un de mes amis de qui je pris conseil m'en détourna sous prétexte que, la chose étant une fois réglée, il ne fallait plus y revenir; que le Roi pourrait trouver mauvais que je ne fusse pas content, et qu'il arriverait que je m'attirerais encore l'indignation du ministre. C'est pourquoi je me présentai au Roi pour lui faire une très profonde révérence en lui rendant de très humbles grâces de ses bienfaits.

Aussitôt que les courtisans eurent entendu mon remerciement, ils s'assemblèrent autour de moi pour savoir ce que le Roi m'avait accordé. J'eus la vanité de dire que Sa Majesté m'avait gratifié d'une ordonnance de comptant de trente mille livres sur le Trésor royal et une pension de trois mille livres. Aussitôt le bruit s'en répandit dans toute la cour,

et les premiers qui partirent en portèrent à Paris la nouvelle avec beaucoup d'emphase. La renommée la publia à l'honneur du Roi par toute la ville avec une rapidité surprenante, en sorte que, arrivant le soir chez moi, je trouvai que toute la famille en était imbue et qu'elle avait déjà reçu les compliments de quantité de personnes de distinction.

Cette erreur fut favorable; elle me donna une nouvelle considération parmi toute notre parenté. J'étais ainsi à peu près comme ces malades dont l'embonpoint et les couleurs représentent une parfaite santé pendant que l'ulcère gagne jusqu'au cœur. Je couvrais mon chagrin de toutes les façons de la joie et d'une satisfaction entière. On ne saurait croire combien cette contrainte qui est si commune à la cour coûte à un cœur sincère.

Un nouveau sujet d'inquiétude plus réel et plus important vint augmenter mes peines. Je fus averti que certains déterminés qui faisaient beaucoup de fracas dans Paris avaient formé le dessein de me tuer. C'étaient trois frères qui, ayant servi quelque temps à l'armée, étaient devenus grands bretteurs et tenaient le haut du pavé dans Paris avec quelques jeunes gens dont ils soutenaient les querelles et la fausse bravoure. Ils avaient obtenu diverses fois des lettres de grâce; car, quoique agresseurs, ils avaient l'adresse de disposer les choses de manière

et d'intimider si fort les témoins que leurs crimes étaient toujours demeurés impunis.

Quelqu'un des jeunes fanfarons de leur suite qui affectaient de faire les braves commençait la querelle; on mettait l'épée à la main; aussitôt les trois frères, sous prétexte de défendre leur ami, cherchaient celui qui était attaqué et se faisaient ainsi, à leur aise, une grande réputation d'être de bonnes épées.

Je leur avais échappé plusieurs fois pendant l'instruction des conjurés. Ce n'était pas qu'on les eût chargés de se défaire de moi; ils agissaient de leur propre mouvement comme des gens qui se piquaient de protéger les criminels. J'avais été d'abord attaqué dans la rue par un jeune homme que je ne connaissais point et à qui deux autres s'étaient joints. Je m'étais tiré d'affaire glorieusement et avec beaucoup de bonheur. Depuis, j'avais eu la précaution de me faire accompagner partout d'un ami. Ces chercheurs d'aventures le prirent pour un homme qui m'était donné par le ministre comme sauvegarde, ils n'osèrent plus m'attaquer.

Mais, ayant appris, je ne sais comment, que ma faveur auprès du ministre était à présent tombée, ils avaient repris leur premier dessein. Un homme d'une très mauvaise physionomie vint cette fois me heurter très rudement en passant dans la rue. Il mit

en même temps l'épée à la main. Je me mis en défense : deux autres tirèrent aussi l'épée. L'un se joignit à mon agresseur, l'autre se rangea de mon côté, et, faisant mine de vouloir parer les coups qu'on me portait, il rabattait les miens. Je m'aperçus de la trahison, je me serrai contre la muraille, et dans le même temps, s'étant tous trois déclarés contre moi, une boutique ouverte me sauva la vie.

Deux autres aventures qui suivirent celle-là, et dont le ciel me garantit comme par miracle, ne me laissèrent plus douter de la vérité de l'avis qu'on m'avait donné. J'en écrivis au marquis de Louvois, de qui je ne reçus aucune réponse, et un de mes amis de la cour étant allé lui demander pour moi sa protection, il répondit froidement que la ville de Paris n'était point comprise dans son département

Je pris la résolution de sortir peu de chez moi. Cependant maître Pellisson (1), maître des requêtes, alors historiographe du Roi, ayant prié un de mes amis de me mener dîner chez lui, dans l'envie qu'il avait de me connaître, nous nous y rendîmes.

(1) Né en 1624, mort en 1693. Fut l'ami de Fouquet, qu'il n'abandonna pas dans ses malheurs, et de Mme de Maintenon, qu'il protégea lorsqu'elle n'était encore que la veuve Scarron. Il ut historiographe du Roi, après avoir abjuré le protestantisme. Plus tard, il entra dans les Ordres. Il a laissé de nombreux écrits, et fut membre de l'Académie française, dont il avait écrit l'histoire. — E. D.

M. Pellisson était un petit homme très laid; il avait le visage tout couperosé et terriblement creusé de la petite vérole, avec de longues coutures aux joues, les yeux extrêmement bordés de rouge, la bouche grande et les dents mal rangées et malpropres. Mais la nature avait réparé ces fautes par les belles qualités de l'âme et un brillant esprit. Ses ouvrages l'ont rendu très célèbre, et sa mémoire vivra sans doute autant de temps que les belles-lettres, le bon goût et la politesse subsisteront en France.

Après notre dîner, il voulut savoir de moi tout le détail de la conspiration et particulièrement ce que le Roi avait ordonné pour ma récompense. Je le satisfis sur le premier point. Mais quant au second, j'avais trop de honte à m'en expliquer. Mon ami, prenant la parole sur cela, me dit que je devais parler sans déguisement à un homme sage et très discret qui pouvait me donner de bons conseils. Je lui dis donc que le Roi m'avait gratifié d'une pension de mille livres, et que j'aurais beaucoup mieux aimé une compagnie en qualité de capitaine pour servir à l'armée.

M. Pellisson, comme s'il m'eût entendu rêver, me fit répéter plusieurs fois la même chose. Il s'écria ensuite qu'il était dans un étonnement qu'il ne pouvait assez exprimer; que les emplois dont le Roi l'honorait lui donnaient l'avantage d'approcher souvent de sa personne; qu'il l'avait ouï parler de moi

plusieurs fois avec de grands éloges qui partaient certainement d'un fonds d'estime, d'une véritable affection et d'une sincère reconnaissance du service que je lui avais rendu et à l'État.

— Il n'est pas possible, ajoutait-il, que le Roi, libéral et magnifique comme il est et plein de bonne volonté pour vous, ait borné de lui-même ses bienfaits à si peu de chose. Il faut qu'on lui ait fait entendre que vous vous étiez fixé vous-même à cela, et je ne croirai jamais qu'il s'y soit déterminé de son propre mouvement.

Il me demanda ensuite comment j'étais avec le ministre. Je lui répondis que pendant tout le temps de l'instruction du procès il m'avait comblé d'honnêtetés et de promesses, mais que depuis on pouvait m'avoir rendu quelques mauvais offices auprès de lui, ce qui me paraissait par ses derniers procédés et surtout par le refus qu'il venait de me faire de sa protection contre des gens apostés qui cherchaient l'occasion de me tuer.

Il me demanda si j'avais eu quelque querelle avec quelqu'un ou si j'avais enveloppé dans mes dénonciations quelque créature du ministre. Je lui répliquai que non, et qu'au contraire j'avais refusé d'y comprendre le marquis d'Ambre, qui était innocent et qu'on voulait perdre. Sur quoi je lui fis le récit de la proposition qui m'en avait été faite.

— Ne m'en dites pas davantage, repartit M. Pellisson, je connais la source de votre malheur.

Il ajouta que, loin de s'étonner du peu qu'on avait fait pour moi, il était surpris que je fusse encore en vie; qu'on m'avait fait confidence d'un dessein affreux où j'avais refusé d'entrer; que ma vue devait terriblement confondre ceux qui avaient projeté un si grand forfait. Il ajouta :

— Allez, fuyez au fond de votre province, vous ne sauriez trouver ici nulle sécurité.

Ce conseil d'un homme si sage et qui connaissait parfaitement le monde m'ouvrit les yeux. Quand j'eus rassemblé toutes les circonstances de ce qui s'était passé avant et depuis le jugement des conjurés et les divers hasards que j'avais courus, je compris que ni l'armée, ni la cour, ni la ville ne pouvaient me donner un asile assuré. Je reconnus alors plus clairement et par ma propre expérience combien il est dangereux pour un particulier d'être mêlé dans les affaires d'État. Le bien public touche faiblement la plupart des hommes; ceux, au contraire, à qui l'on résiste, prennent à injure tout ce qu'on fait contre eux ou contre leurs partisans. Le public ne vous tient aucun compte de votre zèle, beaucoup de particuliers s'en offensent et vous deviennent ennemis irréconciliables.

C'est ainsi que je pris la résolution de me retirer

chez moi en province. Ma jeune épouse, qui était déjà fort alarmée des tentatives qu'on avait faites pour m'assassiner, n'hésita point à prendre ce parti. Elle me pressa vivement de préparer tout pour notre départ. J'ose dire que le sexe produit peu d'exemples d'une si grande solidité d'esprit, d'un courage si ferme et d'une constance si parfaite, qui ne s'est jamais démentie un moment. Elle prit congé de ses parents, de ses amis, et, qui plus est, de Paris, sans témoigner et même, disait-elle, sans ressentir aucune peine, tant elle m'était attachée.

Elle m'a depuis donné une assez nombreuse et belle famille. J'ai eu le plaisir de voir mes deux fils capitaines de deux fort belles compagnies, l'un dans la cavalerie, l'autre dans l'infanterie. J'ai eu le malheur de perdre ce dernier, qui a été tué en combattant pour le Roi, les armes à la main, et la consolation qui me reste est que j'apprends que le premier, qui est mon aîné, fait fort bien son devoir.

Notre retraite en province me parut fort douce. Je me regardais comme un voyageur échappé de quelque grand naufrage, qui goûte, après une longue navigation et de violentes tempêtes, le repos et la sûreté du port. Cette tranquillité ne fut pas de longue durée; elle fut suivie d'orages terribles. J'avais oublié que j'eusse des ennemis, ils ne m'oublièrent

pas. Ils avaient les bras trop longs pour ne pas m'atteindre partout.

Bientôt on me suscita tant d'affaires de toutes sortes que je fus en proie à tout le monde; mes voisins de toutes conditions m'insultèrent; gentilshommes et roturiers, officiers et suppôts de justice, tous, comme dans une conspiration publique et générale, ne cherchèrent que les voies les plus odieuses de me persécuter et de me maltraiter, moi et les miens. Les supérieurs se déclarèrent contre moi; intendants, commandants, gouverneurs, tout m'accabla comme de concert.

Je voyais usurper mes biens, voler mes récoltes sans pouvoir obtenir aucune justice. Ceux qui avaient en main l'autorité du Roi qui m'était si respectable et qui devait me servir de bouclier contre les traits des ennemis prirent parti contre moi. Je devins la victime d'une main secrète, qui me poursuivait et qui donnait le branle à tous ces violents mouvements.

Mais ce qui mit le comble à ma malheureuse destinée fut la prison. Je fus traîné comme un criminel avec la dernière ignominie, sans savoir ni pouvoir imaginer sous quel prétexte on me traitait de la sorte. Je fus jeté dans le fond d'un cachot au château Trompette (1); on me dit alors que c'était par

(1) A Bordeaux.

ordre du Roi. J'avoue que si l'on pouvait mourir d'affliction et de son seul désespoir, j'aurais cessé de vivre dans cet instant. Moi qui avais sacrifié cent fois ma vie pour le service du Roi, et qui m'étais exposé en dernier lieu à la fureur de ses ennemis par le pur attachement que j'avais pour sa personne sacrée, je me voyais perdu dans son esprit, traité comme un perfide et un traître, plus mal encore que les criminels de lèse-majesté qu'on venait de condamner pour avoir voulu attenter à sa vie.

Ma raison et mes sens en furent si fort confondus que j'en fus grièvement malade. On me laissa sans aucun secours. Mon ordinaire, qui avait été réglé à un peu de mauvais pain et d'eau, n'en fut ni changé ni augmenté. Il me manquait même assez souvent pendant des jours entiers. Je ne doutai point qu'on en voulût à ma vie.

Je passai de cette sorte une année entière, ayant presque toujours la fièvre, avec de fâcheux redoublements, sans qu'on se fût mis en peine de se procurer ni remèdes ni soulagement. J'ai regardé comme une espèce de miracle que Dieu m'eût conservé si longtemps la vie parmi de si grands maux d'esprit et de corps. Mes longues diètes pouvaient y avoir contribué, car, comme le peu de nourriture que je prenais suffisait pour entretenir la chaleur naturelle,

et qu'il ne se formait aucune mauvaise humeur, qui sont les principales causes des maladies les plus dangereuses, la fièvre s'était affaiblie peu à peu et n'avait d'action qu'autant qu'il en fallait pour purifier le sang, par la transpiration et les sueurs. Un peu de paille qui me servait de lit, mon linge et mes habits pourris sur moi, n'y mettaient aucun obstacle. Ma grande jeunesse, la force de mon tempérament et la résolution chrétienne que je pris de me soumettre aux ordres de Dieu, ranimèrent une étincelle de vie qui me restait. Les prières où ma famille s'occupait continuellement pour moi furent exaucées; la fièvre cessa, et alors le pain bis et l'eau qu'on me donnait par mesures devinrent des mets délicieux à manger.

Je commençai à respirer et à prendre courage, dans l'espérance d'apprendre quelles étaient les accusations dont on me chargeait et de m'en justifier pleinement auprès du Roi. Dès que j'eus demandé du papier et de l'encre pour écrire, on me chargea d'une lourde chaîne de fer et l'on me changea dans un cachot encore plus noir. Si la religion ne m'eût retenu, j'aurais dans ce moment abrégé mes maux par une prompte mort, et j'aurais ravi à mes ennemis la gloire de m'ôter la vie par des tourments lents et cruels.

Toute ma résolution m'abandonna. Je devins la

proie de tout ce que l'esprit peut inventer de plus affligeant. Ma chère femme et ma famille désolées, mes biens au pillage et mon honneur flétri, tout ce qu'il y a de plus triste dans la nature s'offrait à moi. Mon imagination féconde à produire les plus funestes images ne me faisait grâce sur rien. Quelque fermeté d'âme que j'eusse reconnue dans mon épouse, je désespérais qu'elle pût soutenir tant de disgrâce sans mourir, et je murmurais quelquefois contre le ciel de ce qu'il m'avait rendu le ministre de ses malheurs. Cependant cette sage et vertueuse femme, d'un courage intrépide, résista à tous ces revers et n'abandonna jamais ni les soins de ma liberté, ni ceux de nos enfants.

Enfin, après cinq ans entiers d'une cruelle prison, le Roi, informé par les cris et les supplications de cette épouse incomparable de l'état où j'étais, ordonna ma liberté dans le temps où j'en désespérais pour toujours. J'eus ordre cependant de ne point sortir de la province, précaution maligne pour m'empêcher d'aller représenter au Roi mon innocence et les tourments que j'avais si injustement soufferts.

Je n'ai jamais pu pénétrer sur quoi l'on m'avait rendu coupable. Je fus averti de ne pas le rechercher, ce qui me fut très dur et très difficile. Pour m'en empêcher, on me fit entendre que, par cette curiosité, il y avait pour moi et pour ma famille de

bien plus grands maux à craindre que ceux auxquels je venais d'échapper. Celui de tous mes amis qui avait le plus de pouvoir sur moi et qui connaissait le train des choses me fit comprendre que c'était me perdre que de vouloir jouter contre la puissance qui m'opprimait; que le salut de ma famille et le mien propre exigeaient de moi ce sacrifice; que c'était un coup de foudre tombé sur moi dont on ne pouvait demander raison qu'à Dieu. Je suivis son conseil, et c'est à Dieu seul que j'ai laissé le soin de protéger mon innocence et ma famille.

Je trouvai mes affaires domestiques très délabrées. Il n'était pas possible qu'elles fussent dans un autre état. Mes biens avaient été au pillage; chacun y avait fourragé impunément pendant que ma femme, par un zèle vraiment héroïque, tout occupée de ma liberté, était dans des mouvements continuels, dans des voyages pénibles, tantôt à Bordeaux pour essayer de me parler ou de me donner de ses nouvelles, tantôt à Paris pour émouvoir la compassion des ministres, avec des frais immenses que ces sortes d'affaires entraînent toujours nécessairement.

Je me suis enfin consolé de toutes ces disgrâces que Dieu a permises pour me faire expier les fautes de ma jeunesse. J'ai d'ailleurs cette satisfaction dans l'âme que mes malheurs n'ont eu pour cause immé-

diate que des actions vertueuses, par où je me suis attiré des ennemis malgré moi. Si ma mauvaise destinée m'a privé des récompenses que je pouvais raisonnablement espérer pour avoir servi le Roi et l'État au péril de ma vie, je me flatte du moins que mes enfants et leur postérité pourront un jour recueillir les fruits de mon zèle, de mes services et de mes souffrances, s'il se trouve jamais des cœurs véritablement sensibles au bien et à l'honneur de la patrie.

APPENDICE

RELATION DU PROCÈS DE ROHAN

D'APRÈS LES DOCUMENTS JUDICIAIRES.

I

LES ARRESTATIONS.

Le 11 septembre, à Versailles, dans la matinée, le chevalier de Rohan assista à la messe du roi. Il paraissait parfois encore à la cour, et peut-être y était-il venu ce jour-là pour conjurer par sa présence les soupçons qu'il pouvait avoir à redouter.

Comme il sortait de la chapelle, il trouva sur son chemin le major des gardes, M. de Brissac, qui, se présentant, lui dit :

— Sa Majesté m'a donné l'ordre de vous arrêter, Monsieur le chevalier.

Sans perdre le sang-froid, feignant plus d'étonnement que de crainte, Rohan répliqua :

— Je suis prêt à obéir. Mais je n'ai d'aujourd'hui ni bu ni mangé. Je meurs de faim.

Brissac avait sa chambre au palais. Il y conduisit son prisonnier, lui fit servir un repas. Il le remit ensuite aux

mains de La Serre, lieutenant des gardes, qui le fit monter en carrosse et sous bonne escorte l'emmena à la Bastille.

Quoiqu'il ne pût se tromper aux causes de son arrestation, Rohan n'en parut pas d'abord trop vivement alarmé. Il comptait sans doute sur le crédit de sa famille. La plupart de ses parents étaient en possession de la faveur royale, et notamment sa tante, la princesse de Soubise, Anne de Chabot, femme de François de Rohan, aimée jadis du roi et à qui, depuis dix ans, en dépit des favorites en titre, il continuait son attachement.

Ce n'est pas cependant à elle, si puissante qu'elle fût, que songea le chevalier en ce moment critique, et pas davantage à sa mère, la princesse de Guéméné. Il l'avait gravement offensée par ses désordres et surtout en lui volant un jour ses bijoux pour en faire argent. C'est vers sa grand'tante, la duchesse de Chevreuse, l'ancienne héroïne de la Fronde, que sa pensée se porta. Mme de Chevreuse s'était toujours montrée plus indulgente pour lui que les autres membres de sa famille, peut-être parce qu'elle avait elle-même beaucoup à se faire pardonner. Il lui envoya à Gagny, près de Chelles, où elle vivait retirée, un messager pour la prévenir.

Celle qu'on appelait jadis la belle duchesse n'était plus qu'une vieille femme de soixante-quatorze ans. Le messager la trouva en train de souper. Elle jeta les hauts cris, gémit, se lamenta et se déclara impuissante à intervenir en faveur de son petit-neveu. Telle fut d'ailleurs l'attitude de tous les Rohan, soit qu'ils eussent pour leur parent peu d'estime et craignissent de se compromettre en essayant de le défendre, soit qu'ils eussent conçu l'espoir de le mieux servir en laissant à leurs amis le soin de plaider pour lui.

Aussitôt après l'arrestation, le roi avait mandé Louvois,

qui résidait à Chaville. Il le chargea de se rendre sur l'heure à la Bastille, d'interroger Rohan et d'essayer d'obtenir de lui des aveux. On ne sait de cette entrevue de Louvois avec le prévenu que ce que celui-ci en dit lui-même au cours de son procès. Elle fut interrompue par une course qu'après un premier et bref entretien Louvois, accompagné de son secrétaire, M. de Marcilly, fit à Saint-Mandé, où habitait le chevalier de Rohan, pour se saisir de ses papiers.

Armé de ces documents, il reprit son interrogatoire. Rohan commença par s'en tenir à des réponses évasives. Mais Louvois insista, l'adjura de révéler ce qui s'était tramé en Normandie, et, pour vaincre ses résistances, il fit habilement valoir tout ce qu'un membre de la maison de Rohan devait espérer du roi, « qui, sans nul doute, ne voudrait pas faire périr un homme comme lui qui pouvait le servir. » En finissant sa harangue, il accorda au prisonnier un délai de trois jours pour réfléchir aux considérations qu'il venait de lui soumettre.

Rohan promit d'y penser. Puis, sans attendre, il en dit assez sur Latréaumont pour convaincre Louvois que le plus grand coupable, le véritable organisateur du complot, était cet ancien officier. Rohan l'affirma, et ses affirmations étaient conformes à celles de Du Cause comme à la vérité. D'ailleurs, tout en reconnaissant, sous cette réserve, qu'il avait été imprudent, Rohan alléguait, et il le répéta souvent depuis, « que les intentions ne devaient pas être punies à l'égal des faits ».

Tandis que Louvois le confessait, M. de Brissac, après avoir saisi chez le tailleur, chargé de les confectionner, les uniformes de gardes du corps, s'était mis à la recherche de Latréaumont, qu'il avait ordre d'arrêter. Il entretenait

avec lui, depuis longtemps, d'amicales relations. Camarades de régiment, ils ne s'étaient jamais perdus de vue, et bien que Brissac considérât Latréaumont comme une mauvaise tête, un exalté, capable de tout, il n'avait jamais su se défendre contre la puissance des vieux souvenirs et la sympathie qu'il ressentait pour lui. Il le lui avait prouvé naguère, en lui faisant rouvrir les portes de sa patrie et en lui recommandant de se tenir tranquille désormais. Chargé maintenant de l'arrêter, il en était très marri. Mais soldat et fidèle serviteur du roi, il devait obéir et il obéissait.

Ayant appris que Latréaumont avait quitté Paris pour se rendre à Rouen, il alla, suivi de quatre gardes, prendre la poste à Pontoise. Le lendemain, 12 septembre, au lever du jour, il était à Rouen et, laissant ceux-ci à l'hôtel de l'Escu, se présentait chez le premier président du Parlement de Normandie, et apprenait par lui que Latréaumont logeait à l'auberge des Uniques. Le président donna même à Brissac trois de ses valets pour l'y conduire.

Au bruit de ces gens entrant dans sa chambre, Latréaumont qui dormait s'éveilla.

— Que me veut-on? demanda-t-il.

En voyant Brissac, il comprit, et, appelant son domestique Lanefranc, il lui donna à voix basse l'ordre de faire disparaître des papiers qui se trouvaient dans sa malle. Mais cet ordre ne put être exécuté, car, au même moment, les gardes, qui avaient rejoint leur officier, se saisissaient du domestique, et Brissac annonçait à Latréaumont qu'il était contraint de l'arrêter.

— M'arrêter! s'écria Latréaumont. Pourquoi? De quoi m'accuse-t-on?

— Je l'ignore, répondit Brissac.

Alors, son ancien camarade s'emporta, se plaignant de

l'injure qui lui était faite, protestant de son innocence, de son dévouement au roi. Cependant, peu à peu, il s'apaisa, se déclara disposé à suivre Brissac. Il demanda seulement à passer dans son cabinet pour s'habiller, ce qui lui fut accordé. Il se leva, prit dans la ruelle de son lit sa robe de chambre et ses pistolets, et, se redressant tout à coup, il s'écria :

— Vous ne me tenez plus, monsieur de Brissac.

En même temps, visant Brissac d'une de ses armes, il la déchargea sur lui. La balle n'atteignit pas le major des gardes, mais alla blesser le nommé La Rose, qui mourut de sa blessure cinq jours après.

— Comment ! vous tirez ! Vous êtes donc criminel? fit Brissac, surpris et indigné.

— Oui, je suis criminel ! répliqua Latréaumont.

Mais, à ce moment, soit que les gardes eussent interprété le cri de leur commandant comme un ordre, soit que la vue du blessé eût excité leur fureur, ils avaient tiré à leur tour (1). Latréaumont tomba. Il avait trois balles dans le ventre. Cependant, il n'était pas mort. On le transporta dans une chambre du Palais de justice, où on le coucha et où des soins lui furent prodigués. Il importait qu'il ne mourût pas sans avoir révélé ce qu'il savait du complot.

Quand il eut repris connaissance, Brissac, un moine

(1) Nous adoptons en ceci la version de Brissac, conforme à celle de Du Cause de Nazelle qui probablement la tenait de lui. Brissac déclare qu'il n'avait pas donné l'ordre de tirer et que ses hommes l'avaient mal compris. Ceux-ci affirmèrent avoir positivement reçu cet ordre. Il y a d'autres différences entre les dires des divers narrateurs de l'arrestation. Ainsi Brissac prétend qu'en entrant dans la chambre de Latréaumont il l'arrêta. Il résulte d'autres dépositions qu'il commença par causer assez longtemps amicalement avec lui. — E. D.

qu'on avait appelé et le premier président du Parlement de Rouen, qui était accouru, s'efforcèrent de lui arracher des aveux. Mais il ne répondait que par des paroles insignifiantes ou par des refus de parler. Enfin, il parut céder aux exhortations et aux menaces dont il était l'objet, et demandant de quoi écrire, il sembla disposé à avouer. Péniblement, il écrivit quelques phrases. Puis il tendit à Brissac le papier en tombant épuisé sur son lit. Brissac s'empressa de lire. Il y avait trois lignes. Elles étaient ainsi conçues : « Je n'ai rien à vous dire et je ne vous ai point dit que je fusse criminel. Mais la peur qui ne m'a jamais surpris ni vos menaces ne tireront rien...(1) » Les assistants déçus et furieux levèrent les yeux sur lui. Il les regardait railleur et, comme pour mieux prouver qu'il s'était moqué d'eux, il arracha soudain l'appareil qu'on avait mis sur sa blessure, attestant ainsi sa volonté de mourir. On eut beau lui donner de nouveaux soins, on ne parvint pas à arrêter l'hémorragie qui s'était déclarée. Il mourut dans la soirée.

Cette mort, qui fut reprochée à Brissac comme le résultat de sa maladresse et qui, durant quelques jours, l'exposa à la disgrâce de Louis XIV et de Louvois, privait les juges qu'on allait charger d'instruire le procès d'une source précieuse d'informations, alors surtout que Vanden Enden avait disparu. Quoique Du Cause eût dit tout ce qu'il savait, on ne pouvait préciser le rôle des trois conjurés qui

(1) Le procès-verbal de l'arrestation est muet sur ces dramatiques incidents dont Eugène Süe est seul à parler dans son roman. Brissac se borne à constater que Latréaumont mourut à minuit. Mais, ce qui nous fait croire qu'il n'a pas dit toute la vérité, c'est que cet écrit de Latréaumont sur lequel il se tait et dont Eugène Süe donne le texte existe en original à la Bibliothèque Nationale, où nous l'avons retrouvé. — E. D.

maintenant étaient connus, ni s'assurer des complices qu'on leur supposait. On en était réduit à espérer que Rohan se déciderait à de nouveaux aveux, si toutefois il était en état d'en faire, ou que Vanden Enden revenant à Paris, on s'emparerait de lui.

En même temps que Rohan et Latréaumont, on avait arrêté un certain nombre de personnages notoirement connus pour des mécontents et des frondeurs : le comte d'Olonne, les abbés d'Effiat et de Bellebat, MM. de Tisseuil et de Vassé. Mais on eut bientôt constaté qu'ils étaient étrangers à l'affaire, et on se contenta de les interner séparément à une bonne distance de Paris.

Cependant, le chevalier de Rohan avait pris enfin le parti de parler. Il fit demander à Colbert, ami de sa famille, de venir le voir. Celui-ci répondit que l'affaire, par la volonté du roi, appartenait désormais à la justice, et que c'était avec les commissaires chargés de l'instruction que le chevalier devrait s'expliquer. Depuis la veille, en effet, deux conseillers au Parlement, MM. de Pommereu et de Bezons, étaient chargés, conjointement avec le lieutenaut de police, M. de La Reynie, comme procureur général, d'instruire le procès.

Le refus de Colbert exaspéra Rohan. Durant plusieurs jours, il se livra à de violents accès de colère, accusant Louvois de son malheur, Louvois dont la haine, disait-il, en le poursuivant, en entravant ses légitimes ambitions, l'avait mis hors de lui et troublé jusqu'à le jeter dans cette conspiration. Quand les juges se présentèrent pour l'interroger, il les invectiva avec tant de véhémence et de grossièreté qu'on dut ajourner l'interrogatoire (1). Il récrimina

(1) Il est constaté en marge du procès-verbal de saisie de ses papiers qu'il a refusé de le parapher. — E. D.

aussi contre certains de ses anciens compagnons d'armes, coupables d'avoir surpris la bonne foi du roi en s'attribuant des actions glorieuses dont lui, Rohan, avait seul, avec son ami M. de Fonville, le droit de revendiquer l'honneur, puisque c'étaient eux qui les avaient accomplies. Finalement, il devint plus sage. Mais, loin de confirmer les aveux qu'il avait faits à Louvois, il parut surtout soucieux de prouver qu'il n'avait jamais voulu attenter à la vie du roi ni à la liberté du dauphin. Sur ce point, il nia jusqu'au bout avec énergie, même quand il fut convaincu d'avoir préparé le soulèvement de la Normandie. Les dépositions de ses coaccusés confirmèrent d'ailleurs ses dires, lorsque, enfin, il cessa de nier la part qu'il avait prise au complot.

Un des rares récits du tragique épisode que nous ressuscitons donne à entendre qu'il ne se décida à avouer que sur la promesse de sa grâce que lui fit un des commissaires, M. de Bezons. Ce magistrat servile et grand courtisan (1) n'aurait pas craint de tromper le prévenu en transformant en de formels engagements les espérances que Louvois avait excitées en lui, lorsque, le jour même de son arrestation, il lui laissait entrevoir le pardon du roi comme la récompense de sa sincérité. Ses premières révélations avaient eu d'ailleurs pour conséquence l'arrestation de deux de ses complices : le chevalier de Préau et la marquise de Villars.

Membre de l'ordre de Malte et âgé de vingt-quatre ans, le chevalier de Préau était le neveu de Latréaumont. Il

(1) C'est à lui probablement que Du Cause fait allusion quand il raconte qu'un des commissaires instructeurs lui fit entrevoir au cours du procès la plus brillante fortune s'il voulait déclarer avoir vu chez Vanden Enden et chez le chevalier de Rohan le lieutenant général marquis d'Ambre. — E. D.

avait fait ses premières armes comme volontaire lors de l'expédition de Candie (1669), et servi plus tard sous les ordres de Rohan au siège de Maestricht. Au commencement de 1674, il quitta le service, désireux, dit-il, d'entrer dans la marine, et alla s'établir dans la gentilhommière que possédait au Préau, près d'Évreux, son père, M. de Saint-Marc. Mais, à tout instant, il venait à Paris. Lorsque, au procès, on lui demanda la raison de ces fréquents voyages, il les expliqua par la nécessité de solliciter le ministre, M. de Seignelay, et de se rappeler au souvenir du chevalier de Rohan qui lui avait promis d'appuyer ses démarches. Mais telle n'était point la vérité. Ses allées et venues avaient des causes moins innocentes.

Le chevalier de Rohan, dont l'hôtel était situé place Royale, et qui, depuis qu'il conspirait, s'y trouvait trop en vue, avait fait demander par Latréaumont à un sieur Lhuillier, conseiller à Rouen et propriétaire d'une maison à Saint-Mandé, de la lui prêter pour quelques jours. Il alléguait l'avis des médecins lui enjoignant de soigner sa blessure à la campagne. Sous ce prétexte, il s'était installé dans cette maison. En réalité, elle lui servait à recevoir ses complices. De Préau y vint comme les autres, et même il s'y installa à demeure pendant son dernier voyage, quand, à la demande de Rohan et de Latréaumont, il eut consenti à entrer dans le complot.

Son rôle était double. Il servait d'intermédiaire entre les conjurés lorsqu'ils étaient séparés les uns des autres. Il avait en outre pour mission de chercher en Normandie des adhérents parmi la petite noblesse à laquelle il appartenait et dont l'incessante augmentation des impôts et les vexations du fisc avaient excité le mécontentement.

Il était devenu depuis peu l'amant d'une de ses voisines

de campagne (1), sensiblement plus âgée que lui — elle avait trente-quatre ans — mais assez séduisante encore pour le retenir après l'avoir captivé. Il avait fait sa connaissance par son oncle Latréaumont. Elle se nommait, de son nom de famille, Anne de Sarau. Deux fois veuve, d'abord de M. de Quatremont d'Heudreville, puis de M. de Malorty de Villars, elle passait pour coquette et galante. Avant de connaître le chevalier de Préau, elle avait eu au moins trois amants : MM. de la Musse, de Brisbare et d'Aigremont. Il est établi que lorsque ce dernier, qui était officier, venait en congé dans le pays, après qu'en apparence elle eut rompu avec lui, elle allait le trouver en son château de Tournebut, aux environs de Gaillon (2).

De Préau n'avait pas de secret pour elle. Elle fut la première confidente de la part qu'il avait acceptée dans l'entreprise de Latréaumont et voulut en partager les périls avec lui. Elle se mit aussitôt en campagne pour recruter des gentilshommes de bonne volonté, disposés à prendre les armes contre l'autorité royale, voire des conseillers au parlement de Rouen. Elle n'hésita même pas à faire appel au chevalier d'Aigremont, celui de ses anciens amants sur qui elle conservait encore assez d'influence pour l'amener à ses fins. Sans lui révéler tous les détails du projet de La-

(1) Voir plus haut ce que nous disons au sujet de cette liaison dont Du Cause de Nazelle affirme l'existence. — E. D.

(2) En ce même château s'ourdit sous le premier empire un complot dont les suites ne furent pas moins tragiques que celles du complot de Latréaumont et auquel deux femmes furent mêlées. Comme Mme de Villars, Mme Aquet de Ferolles porta sa tête sur l'échafaud. (Voir mon livre : *La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire.*) — E. D.

tréaumont, elle lui parla de l'imminence d'un soulèvement général qu'un prince devait commander et diriger.

D'Aigremont se laissa séduire avec une facilité qui fut considérée ensuite comme une preuve de sa faiblesse d'esprit. Par bonheur pour lui, il allait retourner à l'armée. En partant, il promit de désigner, au moment voulu, une vingtaine de dragons qui n'hésiteraient pas à marcher moyennant argent. Là se borna son rôle. C'en était assez pour être compromis, et il le fut si gravement qu'au lendemain de l'arrestation du chevalier de Préau et de la marquise de Villars, lui-même fut arrêté à Arras, au moment où il se rendait à Paris, après avoir appris, au camp de Labussière, que le chevalier de Rohan venait d'être conduit à la Bastille.

Quant à de Préau et à sa maîtresse, s'ils avaient espéré obtenir d'autres engagements, il ne tardèrent pas à être déçus. On leur fit force promesses. Elles ne furent pas tenues. Leurs prétendus complices attendaient pour se prononcer d'avoir vu se dessiner le succès. L'un d'eux disait :

— Sonnez la grande cloche ; je sonnerai la petite.

Tel fut le cas du comte de Flers, du comte de Créqui, de l'abbé de Préau, frère du chevalier, du marquis de Sourdeval, de M. de Saint-Martin. Ils parvinrent à prouver qu'on avait abusé de leurs noms et échappèrent à une condamnation. Ils n'en payèrent pas moins leur imprudence d'un séjour plus ou moins prolongé à la Bastille.

Il convient toutefois de remarquer qu'ils n'y entrèrent qu'après que l'instruction eut été ouverte et quand les interrogatoires eurent révélé les rapports qu'ils avaient entretenus avec les principaux accusés. En fait, à la date du 17 septembre, c'est-à-dire environ dix jours après la première visite de Du Cause à Louvois et cinq jours après la

mort de Latréaumont, on ne tenait encore que le chevalier de Rohan, le chevalier de Préau et la marquise de Villars qu'on avait arrêtée en Normandie et qui, après avoir été interrogée à Rouen, fut expédiée à la Bastille. Vanden Enden restait toujours absent. On commençait à douter de son retour.

Si mystérieusement qu'eût opéré la police et bien qu'en ce temps où la presse n'existait pour ainsi dire pas, beaucoup d'événements restassent ignorés, la nouvelle de l'arrestation du chevalier de Rohan commençait à se répandre dans Paris. Sans savoir encore de quoi il était accusé, on disait qu'un Hollandais s'était fait son complice. Il ne semblait pas impossible que Vanden Enden fût au courant de ces bruits, et, s'il l'était, il éviterait assurément de rentrer en France. Mais les craintes de la police allaient promptement se dissiper. Le maître d'école ne savait rien encore des graves événements survenus en son absence. Le 17 septembre, vers la fin de l'après-midi, sa famille le vit revenir à l'improviste, et, comme le raconte Du Cause, le 19 il était arrêté, avec sa femme, au Bourget, au moment où il se préparait à fuir.

A peine incarcéré, il reçut la visite de Louvois (1).

— Si vous n'avouez pas votre crime et si vous ne désignez pas vos complices, lui dit le ministre du roi, vous n'avez pas vingt-quatre heures à vivre. Si vous parlez en toute sincérité, vous pouvez espérer la vie et peut-être la liberté.

Mais il eut vite compris que Vanden Enden n'était pas un homme que les menaces pouvaient intimider ni les promesses séduire. Ce vieillard avait soixante-treize ans et

(1) Manuscrit Chavannes-Berryer. — E. D.

peut-être, à cause de son âge comme aussi des idées philosophiques qu'il avait toujours professées, ne tenait-il plus à la vie.

Il fit un récit sommaire du complot, où tout était un aveu. Homme de pensée, il avait conçu le plan originel de la conspiration, usant du droit, affirma-t-il, qui appartient à tout bon patriote de détruire la puissance des ennemis de son pays. Il était Hollandais. Louis XIV faisait la guerre à la Hollande. Le droit dont lui-même avait usé était donc indéniable. Homme d'action, Latréaumont s'était occupé d'assurer la réussite de l'entreprise. Rohan y avait coopéré et avec lui de Préau et la marquise de Villars.

Vanden Enden ajouta, produisant déjà l'unique argument que, par la suite, il invoqua en sa faveur avec quelque persistance, qu'à Bruxelles il avait été saisi de remords et d'effroi en considérant l'énormité du crime qu'il allait commettre et que, s'il était revenu à Paris, c'était pour aller se jeter aux pieds du roi, lui révéler le complot et implorer sa clémence. C'était un mensonge; mais ce fut le seul, et sans doute répondait-il aux angoisses par lesquelles, depuis quelques mois, avait dû passer ce malheureux en envisageant les périls auxquels il s'exposait.

Quand Louvois quitta la Bastille après sa conversation avec Vanden Enden, il était en état de reconstituer en ses principaux détails la conspiration, d'en rendre compte au roi et de lui affirmer que Du Cause de Nazelle n'avait rien exagéré dans ses dénonciations.

II

LE PROCÈS.

Les interrogatoires commencèrent le 26 septembre, sept jours après l'arrestation de Vanden Enden. Ce délai avait été employé à l'accomplissement des formalités qu'édictaient les lois relatives aux instructions criminelles. Il fallut notamment donner « un curateur à la mémoire de Latréaumont décédé ». Le sieur Jean de La Bruyère, avocat, fut désigné d'office à cet effet (1). Vanden Enden, en sa qualité d'auteur originaire du complot, comparut le premier devant les commissaires instructeurs. Comme il avoua successivement la plupart des actes dont on l'accusait, nous résumons ici plus complètement qu'elle ne l'est dans les *Mémoires* qu'on vient de lire l'histoire de la conspiration, d'après ses réponses, celles de ses complices, les papiers de Latréaumont et les dépositions des nombreux témoins qui furent requis de comparaître.

Créer une agitation en Normandie en groupant les mécontents et en réclamant la convocation des États généraux de cette province; puis, sur le refus du roi de les réunir, refus dont on était certain, appeler les Espagnols et les

(1) Le curateur devait représenter au procès le prévenu mort, répondre pour lui, fournir les documents nécessaires à sa défense. Dans la circonstance actuelle, le curateur, n'ayant connu ni Latréaumont ni les faits qui lui étaient imputés à crime, était sans utilité, et sa fonction consistait uniquement à permettre de comprendre dans les condamnations à intervenir le personnage qu'il représentait. — E. D.

Hollandais dont on aurait facilité le débarquement à Quillebeuf, tel eût été le premier acte du drame. Les conjurés une fois maîtres de la province, ils l'eussent détachée du royaume et érigée en république, dans l'espoir que la France entière ne tarderait pas à souhaiter et à accepter une Constitution républicaine.

Quand Vanden Enden eut révélé ces premiers détails, les commissaires royaux comprirent mieux l'objet des nombreux mémoires rédigés les uns en français, les autres en latin, trouvés à Rouen dans les papiers de Latréaumont et où étaient développés les avantages d'un régime politique analogue à celui sous lequel vivait la Hollande. Ces mémoires, dont il fut fait plus tard un autodafé, avaient été écrits par Vanden Enden pour l'instruction de son complice.

Ce fut cette partie du complot seulement que les deux organisateurs communiquèrent au chevalier de Rohan lorsqu'ils lui demandèrent de se mettre à leur tête. Ils n'en dirent pas davantage au chevalier de Préau et à la marquise de Villars. Ils comptaient ne divulguer qu'au dernier moment ce qui avait trait au coup de main préparé contre Louis XIV, à l'enlèvement du dauphin et au pillage du palais de Versailles. Ils craignaient d'effrayer leurs complices en leur prouvant trop vite et trop tôt qu'ils étaient résolus à ne reculer devant aucun moyen pour triompher. Rohan avait donné son consentement sans se douter encore que Latréaumont et Vanden Enden comptaient procéder par le rapt, le vol et l'assassinat.

Une fois les grandes lignes de la conspiration définitivement arrêtées, ils s'étaient occupés d'obtenir le concours des Espagnols. Comme il s'agissait maintenant de mesures militaires à prendre, dont Latréaumont était plus apte à

discuter que Vanden Enden, celui-ci lui avait laissé le soin de correspondre avec le comte de Monterey. Une première lettre, en date du 6 avril et anonyme, avait été portée de Paris à Bruxelles par un négociant d'Anvers, Siméon Homedits. Latréaumont y demandait au gouverneur espagnol six mille soldats, des armes pour vingt mille hommes et, au moment du débarquement, deux millions en numéraire pour soudoyer les insurgés. Ces forces et ces fonds seraient apportés par la flotte hollandaise dans le port de Quillebeuf. Leur réception ne précéderait que de peu de jours le soulèvement de la province et la proclamation de la république. Comme garantie des engagements qu'il prenait dans cette lettre, Latréaumont promettait d'envoyer aux Hollandais, dès que leur flotte serait en vue, plusieurs gentilshommes normands à titre d'otages.

Comme bien on pense, il n'avait pas signé ces infâmes propositions et ne se souciait pas de recevoir sous son nom la réponse qu'il attendait. C'eût été s'exposer à trop de périls. Il avait donc invité le comte de Monterey à lui faire connaître ses intentions par la *Gazette de Bruxelles*. Si la réponse devait être affirmative, il suffirait d'insérer dans ce journal, sous la rubrique « France », que le roi allait partir pour Compiègne avec la cour et créer deux maréchaux, et sous la rubrique « Bruxelles », qu'un courrier d'Espagne était attendu dans cette ville. Le comte de Monterey ayant répondu par la *Gazette* du 11 avril ainsi que le souhaitaient Vanden Enden et Latréaumont, ils s'étaient convaincus que les Espagnols se mettaient à leur service et ils avaient redoublé d'efforts pour activer la mise en œuvre de leur trahison.

C'est alors qu'avec de Préau et la marquise de Villars, Latréaumont s'était occupé de trouver des complices en

Normandie. Nous avons déjà désigné les gentilshommes à qui ils s'adressèrent. On a vu que ceux-ci n'avaient fait que des promesses évasives ou conditionnelles. Mais les conjurés s'en inquiétaient peu, soit qu'ils ajoutassent foi à la sincérité de ces engagements, soit qu'ils eussent la conviction que, les Espagnols débarqués, tout le pays se révolterait.

Latréaumont n'avait pas apporté moins de soin à préparer l'attentat contre Louis XIV et l'enlèvement du dauphin. Ce jeune prince devait aller, à une date prochaine, chasser le loup en Normandie. L'entourer de faux gardes du corps quand il serait entré en forêt; avec leur aide l'entraîner au loin, du côté de la mer, et le livrer aux Hollandais; tendre au roi lui-même un guet-apens analogue, aller le surprendre à Versailles où un riche butin s'offrait aux convoitises des conjurés, tout cela semblait, aux yeux de l'homme énergique, sombre et rusé qu'était Latréaumont, n'être qu'un jeu. Prêt à braver tous les dangers, seule l'horreur du crime eût pu amollir son courage. Mais le crime l'effrayait si peu qu'en même temps qu'il projetait ces forfaits il rêvait de s'emparer d'Honfleur en égorgeant le gouverneur, après s'être présenté à lui en ami, et en passant par les armes la petite garnison de cette place. Les aveux de Vanden Enden mirent en lumière ces sinistres résolutions et l'infernale habileté avec laquelle tout était combiné par Latréaumont pour qu'un premier succès décidât des autres.

Vanden Enden ne fut pas moins explicite sur les causes et les circonstances du voyage qu'il venait de faire à Bruxelles. Depuis qu'était arrivée à Paris la réponse du comte de Monterey, Latréaumont désirait envoyer à ce haut personnage un émissaire fidèle et sûr, à l'effet de con-

férer avec lui. La réponse qu'avait faite le comte de Monterey aux propositions des conjurés était en effet, en sa forme mystérieuse, trop sommaire et trop vague pour qu'on pût s'embarquer dans l'aventure sans avoir reçu, sous une forme plus positive, l'assurance de son concours. Un entretien était donc nécessaire, et Latréaumont ne pouvant se rendre lui-même à Bruxelles, sans s'exposer à des soupçons compromettants, il avait cherché un homme à qui il pût sans danger s'ouvrir de ses intentions.

Il s'était adressé d'abord à un de ses anciens camarades de régiment, Normand comme lui, M. de Maigremont, dont le jeune frère avait eu Vanden Enden pour professeur à Amsterdam. Nous n'avons pu conclure avec certitude des réponses de Maigremont s'il accepta cette mission ou s'il la refusa. Probablement, il demanda à réfléchir, et c'est alors que le chevalier de Rohan, qui s'était chargé d'avancer les fonds nécessaires au voyage, suggéra à Latréaumont l'idée d'envoyer à Bruxelles Vanden Enden lui-même.

Vanden Enden, à qui la mission déplaisait, commença par élever des objections. Mais Rohan et Latréaumont en eurent promptement raison et il accepta de partir. Il est dit au procès-verbal d'un de ses interrogatoires que lorsqu'il annonça à Rohan qu'il acceptait, celui-ci se frotta les mains et, s'exprimant avec véhémence contre le roi, s'écria :

— Ah! si nous le tenions! Et puis : — Nous l'aurons!

Le départ fut retardé de quelques jours, le temps de se procurer deux passeports, l'un pour aller de Paris à la frontière, l'autre pour circuler dans les Pays-Bas. Aucune indication n'est donnée quant à la manière dont Vanden Enden se les procura. D'autre part, il était sans argent pour partir. Rohan, qui avait promis mille livres, ne par-

venait pas à les trouver, ce qui lui causait de fréquentes colères contre ceux de qui il les attendait. Enfin, un matin, Latréaumont appela Vanden Enden à son auberge et les lui remit en disant que Rohan venait de toucher une grosse somme provenant de la vente d'un bien. L'accusation retint que ces fonds étaient en pistoles d'Espagne, mais n'en découvrit pas l'origine.

Du reste, Vanden Enden partit le même jour, 31 août. Ses élèves étaient en vacances. Rien ne le retenait à Paris. Comme moyen d'introduction auprès du comte de Monterey, il emportait le numéro de la *Gazette de Bruxelles* en date du 11 avril, par lequel le gouverneur espagnol avait répondu à la lettre de Latréaumont. Il fut convenu que s'il avait à écrire à ce dernier, il adresserait ses lettres à des fripiers du faubourg Saint-Antoine, les frères Lemarié, sous le couvert de Mme Dargent, sa fille, qui toujours ignora cette circonstance. Les frères Lemarié, auxquels on demandait ce service, sans leur en révéler le véritable objet, avaient reçu l'ordre de ne remettre les lettres qu'à la femme du maître d'école, Catherine Medaens.

Latréaumont accompagna Vanden Enden au coche et lui jeta ces mots en guise d'adieu :

— Notez bien qu'il faut toujours en revenir à notre Quillebeuf.

Le 5 septembre, Vanden Enden était à Bruxelles. Sans perdre une minute, il se présenta chez le comte de Monterey. Nous devons rappeler ici qu'à propos de la lettre que le roi d'Angleterre écrivit à Louis XIV et dont Du Cause parle dans ses *Mémoires*, le bruit s'était répandu que le souverain anglais l'avait écrite dans les circonstances suivantes : un prince italien avec qui il était en relations se trouvant, le 5 septembre, dans le cabinet du comte de

Monterey, y avait vu entrer un individu dont le signalement répondait à celui de Vanden Enden, qui s'était écrié :

— Monseigneur, la bécasse est bridée.

Monterey l'avait brusquement interrompu, en l'invitant à aller se reposer. Puis, il aurait dit au prince italien qu'il s'agissait simplement d'un fait de guerre. Mais celui-ci ne s'était pas laissé duper par cette explication et, convaincu que quelque machination se tramait contre Louis XIV, il avait jugé bon de lui en donner avis par l'entremise du roi d'Angleterre.

Il n'est fait, dans les aveux de Vanden Enden, aucune allusion à cet incident. Il avoua aux commissaires royaux que, s'étant présenté au comte de Monterey, la *Gazette de Bruxelles* à la main, celui-ci lui avait dit :

— Vous avez bien tardé. Je vous croyais tous morts. Venez demain à une heure après-dîner et nous parlerons de l'affaire.

Le lendemain, on le renvoya à Dimottés, receveur général, avec lequel il eut un premier entretien et qui le ramena chez Monterey, où se trouvait le marquis d'Este (1). Là, on s'expliqua sans réticences sur les divers points à peine touchés dans la lettre anonyme du 6 avril. Pour la première fois, le nom de Rohan fut prononcé.

— Est-ce du duc de Rohan chef de la famille, dont vous me parlez? demanda Monterey.

— Non, mais du chevalier de Rohan, fils de la princesse de Guéméné, répondit Vanden Enden.

(1) De la maison des ducs de Modène et alors au service de l'Espagne. Est-ce lui le prince italien dont il fut question à propos de la lettre du roi d'Angleterre à Louis XIV? Il faudrait alors supposer que le marquis d'Este aurait trahi le gouvernement qu'il servait. — E. D.

Et, naturellement, il fit l'éloge du chevalier, comme aussi de Latréaumont, dont il vanta la bravoure et l'habileté.

— Vous m'avez demandé trop d'argent, reprit alors Monterey. Il faudra vous contenter d'un million, et encore devrai-je écrire en Espagne pour l'avoir. Envoyez-moi deux gentilshommes avec un état des dépenses indispensables. Je leur donnerai cent mille livres pour commencer. Quant aux six mille hommes que vous m'avez demandés et aux armes pour vingt mille, vous les aurez aussi.

— Mais quand, monseigneur?

— Je n'ai pas besoin d'être sollicité. Cette affaire me tient plus à cœur qu'à vous et j'aime mieux cela que reprendre toutes les places que le roi de France a conquises sur le roi d'Espagne. Mais encore faut-il attendre le moment favorable. Notre flotte est dans la Méditerranée pour favoriser ceux qui veulent faire une république comme celle de Venise. Nous attendons d'Allemagne quarante mille hommes que nous comptons faire marcher sur Corbie. Quand nous aurons rasé cette place, nous vous les enverrons en Normandie pour vous appuyer, et cela peut-être vaudra mieux que d'agir par mer, tant que nos flottes seront séparées.

Comme Vanden Enden, qui tenait au plan de l'expédition maritime, montrait à son interlocuteur, sur une carte, l'emplacement de Quillebeuf, Monterey reconnut « que par là, en effet, on pourrait se saisir facilement de la maison du roi ». Du reste, il ne voulait rien décider sans l'agrément du prince d'Orange, et il allait lui envoyer le marquis d'Este pour le mettre au courant de la négociation. En attendant, il promettait que le meilleur accueil serait fait à Ostende aux gentilshommes normands qui viendraient se joindre à l'armée espagnole.

Vanden Enden demanda encore, sans qu'il soit possible de savoir l'intérêt de cette condition, qu'il fût convenu que les Espagnols, devenus maîtres de Quillebeuf, rendraient ensuite cette place en échange du Havre, de Dieppe ou d'Abbeville, ce à quoi Monterey acquiesça. Il s'engagea de même, au nom de son souverain et en prévision d'une paix possible entre la France et l'Espagne, à faire introduire dans le traité une clause assurant à Rohan et à Latréaumont la vie et la liberté. Le roi d'Espagne devait en outre servir à l'un et à l'autre une pension viagère : trente mille écus pour le premier, vingt mille pour le second. Ces conditions, débattues et acceptées de part et d'autre, furent consignées dans un écrit de la main du receveur général Dimottés, qui fut remis à Vanden Enden (1).

Ceci se passait le 6 septembre. Le 10 du même mois, le négociateur écrivit à Latréaumont la lettre suivante, conforme à un chiffre convenu entre eux : « J'ai été bien reçu de mon gendre (2), mais il m'a dit que devant que de prendre une entière résolution pour venir, il fallait en parler à ma fille Marguerite (3) et qu'il enverrait cependant à Rouen pour cent mille francs de diamants (4) qu'il vous adresserait... »

A ces détails, Vanden Enden, résolu à ne rien cacher, ajouta ceux que nous avons relatés déjà, relatifs aux circonstances de son retour à Paris, affirmant encore, contre toute vraisemblance, qu'il n'était revenu que pour tout révéler au roi, revendiquant d'ailleurs, ainsi qu'il l'avait

(1) C'est par ses interrogatoires que nous connaissons les détails de la négociation. — E. D.

(2) Monterey.

(3) Le prince d'Orange.

(4) L'avance convenue.

déjà fait et en sa qualité de Hollandais, le droit d'agir dans l'intérêt de son pays. Ce qui précède résume non un seul interrogatoire, mais tous ceux qu'il eut à subir.

Le chevalier de Rohan comparut à son tour devant les commissaires le 28 septembre. Ce jour-là et les jours suivants, il déclara être resté étranger au projet de soulever la Normandie comme aux autres plans conçus par Latréaumont. Comme il persévérait dans ce système, on lui rappela ses premiers aveux à Louvois. Il répondit qu'il ne les avait faits « que par amour pour le roi et que parce qu'il n'avait pu supposer qu'on lui donnerait des juges ». Il fut impossible d'en tirer autre chose. Il ne comprit même pas ce que M. de Pommereu essayait de lui faire comprendre, à savoir que Latréaumont était mort, ce dont il eût pu tirer parti pour sa défense. Quand les preuves résultant des dires de ses complices l'accablaient, il en revenait aux récriminations contre ceux qui l'avaient perdu, reconnaissant ainsi, mais sous cette forme seulement, qu'il avait pactisé avec eux.

Les questions posées au curateur à la mémoire de Latréaumont n'ajoutèrent rien à l'instruction. Le curateur répondit à toutes négativement. Questions et réponses étaient, nous l'avons dit, une simple formalité.

Il en fut tout autrement pour le chevalier de Préau, qui fut interrogé le 3 octobre. Son système de défense reposait uniquement sur l'affirmation qu'il commença par soutenir. Il n'était arrivé à Paris, dit-il, que vers la fin d'août, peu de jours avant le départ de Latréaumont pour Rouen et celui de Vanden Enden pour Bruxelles. Comment donc eût-il été mêlé à leurs intrigues? Par malheur pour lui, on lui prouva le 4 octobre qu'il était à Paris en avril. De plus on avait trouvé dans ses papiers des placards sédi-

tieux rédigés par Latréaumont, qui en avait gardé des doubles saisis à Rouen. On tenait enfin les lettres que lui écrivait la marquise de Villars. Elles prouvaient que celle-ci était au courant de tout. « Vous ne vous repentirez pas de m'avoir confié ces secrets, quoique je sois femme, » lui écrivait-elle. Écrasé par l'évidence, par les réponses de Mme de Villars, qui avait confessé sa culpabilité, il avoua la sienne le 6 octobre et, dès lors, on obtint de lui contre ses complices tout ce qu'on voulut. Il chargea sans ménagement Rohan, Vanden Enden et Latréaumont, dont, comme les autres prévenus, il ignorait la mort. A la date du 10 octobre, l'instruction était fixée sur les points essentiels du complot.

Elle entreprit alors d'entendre les témoins et d'interroger les comparses arrêtés au cours des interrogatoires : MM. de Sourdeval, de Saint-Martin, d'Aigremont, de Maigremont, de Flers, de Créqui, l'abbé de Préau, Catherine Medaens, un sieur Condé et un sieur Bourguignet, qui semblent avoir été étrangers à l'affaire, et, enfin, divers individus au service des accusés. Les témoignages et les réponses de tous ces gens ne firent que confirmer, sans établir leur complicité, ce que l'on savait déjà.

Ici se place un incident qui achève de donner à ce dramatique procès une physionomie romanesque. Il était déjà commencé depuis quelques jours, quand, à Versailles, un valet de pied du roi s'avisa de se vanter auprès de ses camarades d'avoir vu à plusieurs reprises le chevalier de Rohan entrer chez Mlle Renée Maurice d'O, dite Mlle de Vilers, qui habitait un petit domaine à quelques lieues de Paris. Le propos revint au roi, et sur les renseignements fournis par le valet de pied, il fit envoyer par Colbert à La Ramée l'ordre d'arrêter Mlle de Vilers. Cet ordre fut

exécuté le 12 octobre et Renée Maurice transférée le même jour à la Bastille.

Les renseignements sur elle font défaut. Qui était-elle? Appartenait-elle à la famille d'O, dont le membre le plus connu fut surintendant des Finances sous Henri III? Quel rôle joua-t-elle dans la vie du chevalier de Rohan? Fut-elle sa maîtresse (1)? Ne fut-elle que son amie? Nous en sommes réduits aux conjectures. De ses interrogatoires, il résulte qu'elle avait vingt-sept ans et que, depuis peu, elle était sortie du couvent après un essai de vie religieuse. Il y est aussi question d'un grave démêlé qu'elle eut avec Mlle de Montalais pour des motifs ignorés. Rohan venait souvent la voir à la campagne, la faisait dépositaire de ses papiers; Latréaumont coucha chez elle à deux reprises. Avec son neveu de Préau, il y avait une fois accompagné Rohan pour l'aider à porter un coffre enlevé de chez la princesse Gueméné, mère du chevalier, et que celui-ci voulait mettre en sûreté. Il fut d'ailleurs établi qu'elle était restée étrangère à la conspiration, et nous nous serions contenté de mentionner sans autre détail sa présence au procès, s'il n'était encore question d'elle, en des conditions assez touchantes, au moment où Rohan allait être exécuté.

L'instruction préparatoire, prolongée par la nécessité de

(1) C'est l'avis de Chavannes et Berryer dans le recueil déjà cité. « Cette demoiselle était en commerce de lettres avec Rohan, et ce commerce était si familier qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il devait être la suite d'un autre plus intime ». Les lettres de Renée Maurice lues au procès ne nous ont pas été conservées, sauf une qu'on lira plus loin. On les lui rendit sans doute lors de son élargissement. Dans son roman, Eugène Sue a fait de cette personne le bon génie de Rohan qu'elle aime et qui l'aime. — E. D.

confronter les accusés entre eux et avec les témoins, ne prit fin que dans les derniers jours d'octobre. A cette date, des lettres royales constituèrent le tribunal chargé de procéder, sur le rapport de MM. de Bezons et de Pommereu, à l'instruction définitive du procès. Furent appelés à y siéger : MM. le chancelier d'Aligre, Poncet, Boucherat, Lainé de la Marguerite, Bazin de Bezons, Pussort, Voisin, Hotman, Bernard de Rezé, de Fieubet, de Caumartin, de Pommereu, de Fortin, Courtin, Gorgon de Tussy et Quentin de Richebourg. Devant cette juridiction, M. de La Reynie posa les conclusions que voici :

« Requiert le procureur général que M. de Rohan, Latréaumont, de Préau et la marquise de Villars soient déclarés et convaincus coupables du crime de lèse-majesté, savoir :

« M. de Rohan, pour les conspirations, proditions et desseins de révolte où il est entré pour la correspondance qu'il a eue et recherchée avec les étrangers et pour les propositions, offres et sollicitations qu'il leur a faites contre le roi et son état;

« Latréaumont, pour avoir tramé ladite conspiration et desseins de révolte, pour l'intelligence qu'il a aussi recherchée et entretenue avec les mêmes étrangers ennemis et pour sa rébellion à force ouverte à l'exécution des ordres du roi;

« Le chevalier de Préau, pour avoir eu connaissance de ces conspirations et pour s'être employé à l'exécution des desseins de révolte;

« La marquise de Villars, pour en avoir aussi eu connaissance et recherché plusieurs personnes pour les y engager ;

« Et pour répararation de ces crimes, requiert le pro-

cureur général que M. de Rohan, le chevalier de Préau et la marquise de Villars aient la tête tranchée en place de Grève, et que la mémoire de Latréaumont soit à perpétuité condamnée ;

« Vanden Enden être convaincu d'avoir participé aux projets de M. de Rohan et Latréaumont et à diverses pratiques, négociations et intelligences contre le roi, l'état, et pour réparation, condamné à être pendu et étranglé ;

« Tous les biens de M. de Rohan, chevalier de Préau, et marquise de Villars, tenus en fief du roi, déclarés remis et retournés au domaine de la couronne et tous les autres biens de quelque nature qu'ils puissent être et ceux de Vanden Enden confisqués au roi, à la réserve de vingt mille livres employées en œuvres pieuses.

« M. de Rohan, chevalier de Préau et Vanden Enden préalablement appliqués à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir plus ample révélation de leurs complices. »

Telles furent les conclusions présentées par le procureur général au tribunal criminel. Nous en avons donné le texte intégral parce que la sentence qui fut rendue le 21 novembre ne fit que les reproduire. En ce qui touche les autres inculpés, ajoutons, pour n'y plus revenir, que les uns furent mis en liberté sur-le-champ et que pour les autres, parmi lesquels Renée Maurice d'O, il fut sursis à statuer jusqu'à plus ample informé. D'ailleurs, à quelques semaines de là, ils étaient tous élargis, à l'exception du sieur Condé, qui avait à répondre d'autres actes, absolument étrangers au procès de Rohan.

L'instruction terminée et avant que le tribunal prononçât la sentence, restait une dernière formalité à accomplir : « l'interrogatoire sur la sellette. » Elle n'était applicable

qu'aux accusés que leurs actes rendaient passibles de peines afflictives. Au moment où la décision suprême allait être prise, on les interrogeait une dernière fois assis sur un escabeau placé dans le prétoire. Cet interrogatoire n'ajoutait ordinairement rien aux lumières de l'instruction : les questions s'y produisaient sous une forme sommaire ; on n'y discutait pas les réponses. Le greffier se contentait de les enregistrer. Mais la sellette était infamante. Elle donnait au procès son véritable caractère. Quand le prévenu n'avait encouru que des peines pécuniaires, on substituait à l'interrogatoire sur la sellette l'interrogatoire derrière le barreau, c'est-à-dire qu'il le subissait debout derrière les sièges des avocats.

Louis XVI abolit ces modes d'interrogatoires, inutiles et humiliants, quand il supprima la question préalable, torture bien autrement barbare qu'on infligeait aux coupables non pas, comme son nom pourrait le faire supposer, au début du procès, mais alors qu'ils étaient déjà condamnés et que la condamnation allait être exécutée. On a vu ci-dessus, par le réquisitoire de La Reynie, que la question préalable devait être donnée à Rohan, à de Préau et à Vanden Enden. En attendant, il durent s'asseoir successivement sur la sellette, et la marquise de Villars y fut hissée après eux.

C'était le 21 novembre.

Le même jour, le tribunal, les accusés non présents, rendit sa sentence ; il n'y eut pas d'avocat (1). Elle fut conforme en tous points aux conclusions du procureur général. On ne la communiqua pas sur-le-champ aux condamnés. Ils restèrent dans leur cachot durant cinq

(1) L'Ordonnance de 1670 portait que les accusés criminels n'auraient ni avocats ni conseils.

jours, incertains du dénouement final de leur procès. Le roi l'avait voulu ainsi, pour se donner le temps de décider s'il devait faire grâce ou laisser faire justice.

III

L'EXÉCUTION.

La famille de Rohan avait résolu de ne pas intervenir ouvertement. Elle tint sa résolution jusqu'au bout. La duchesse de Chevreuse, bien qu'elle aimât son petit-neveu, n'osa paraître à la cour et y plaider pour lui. La princesse de Soubise, qui pouvait tout sur Louis XIV, s'abstint également. La princesse de Guéméné elle-même, quoique mère du condamné, imita cet exemple. Elle n'avait pas vu son fils au cours de la procédure. Il n'est fait nulle part mention de sa présence à la Bastille durant les quelques jours qui s'écoulèrent entre l'arrêt et l'exécution. Elle s'occupa seulement du salut de son âme. Sur sa demande, deux jésuites, l'illustre Bourdaloue et le père Talon, furent autorisés à passer auprès de Rohan la nuit qui précéda sa mort et à l'assister en ses derniers instants.

Mais, si la famille de Rohan n'intervint pas ouvertement, elle mit en campagne ses amis les plus puissants, et ceux-ci trouvèrent pour seconder leurs démarches les ennemis de Louvois. Il se vantait de la condamnation du chevalier comme d'un triomphe personnel, et c'eût été de bonne guerre de l'empêcher de relever l'éclat de cette victoire par la mort du condamné. Il y eut donc autour du roi un violent combat d'influences et de sollicitations. Il ne pou-

vait être question d'arracher au bourreau ni la marquise de Villars, ni de Préau, ni Vanden Enden. Mais Rohan ne méritait-il pas quelque pitié? De quoi était-il coupable, sinon de s'être laissé entraîner par Latréaumont? La faiblesse dont il avait fait preuve ne résultait-elle pas de son défaut d'équilibre intellectuel? C'est l'argument que ses défenseurs, sous les formes les plus diverses et les plus pressantes, produisirent, espérant frapper l'esprit du roi.

Mais le roi ne se prononçait pas. Il demeurait irrésolu, tiraillé entre ceux qui lui répétaient qu'un membre de la maison de Rohan, si coupable qu'il fût, devait bénéficier des services qu'elle avait rendus à la monarchie, et les ministres, qui, invoquant la raison d'État, s'attachaient à démontrer qu'il fallait un grand exemple. « L'énormité du forfait, disaient-ils, exige que le châtiment n'épargne aucun des coupables. La justice veut qu'ils soient traités également. »

Ces démarches contraires commencées en même temps que le procès se multiplièrent et devinrent plus actives quand il eut pris fin (1). Pendant trois ou quatre jours, il y eut à la cour une agitation extraordinaire. Le 20 novembre, le roi se décida à y couper court. Le prince de Condé — le grand Condé, — le maréchal de Villeroy et Le Tellier, père de Louvois et son prédécesseur à la guerre, furent convoqués pour le lendemain. C'est d'eux que Louis XIV voulait prendre conseil.

(1) Louis XIV fut, au cours du procès, très impatient d'en connaître le résultat. Dès le 12 novembre, il faisait écrire à La Reynie qu'il voulait être averti aussitôt l'arrêt rendu. Il ne le connut que dans la soirée du 21, alors que depuis plusieurs heures, les juges avaient prononcé. Il se plaignit de ce retard et exprima son mécontentement à La Reynie. — E. D.

Dans cette conférence, Villeroy, que la famille de Rohan avait intéressé au sort du chevalier, et Condé, que le souvenir de ses rébellions passées devait disposer à l'indulgence pour un rebelle, défendirent Rohan par les considérations les plus propres à émouvoir le roi. Mais Le Tellier, qui parla après eux, s'appliqua à détruire l'effet de leurs dires par des arguments tirés de l'intérêt de l'État. Louvois, que le roi reçut à l'issue de ce conseil, vint à la rescousse et parla comme son père. Le roi se laissa convaincre, et il ordonna que la justice suivît son cours. Le gouverneur de la Bastille fut averti de cette décision le même soir et toutes les dispositions furent prises en vue de l'exécution qui devait avoir lieu le lendemain dans l'après-midi.

A la même heure, les Pères Bourdaloue et Talon étaient introduits auprès de Rohan. Il ignorait que la sentence eût été rendue, et, comme ses complices, il ne devait en être officiellement averti que quelques heures avant l'exécution. Il sut plus tôt qu'eux, grâce à ses confesseurs, qu'il devait se préparer à la mort. D'abord, il s'emporta, récriminant, ainsi qu'il l'avait déjà fait, contre ceux qu'il accusait de son malheur. Sourd, durant une partie de la nuit, aux paroles que lui prodiguaient les deux prêtres pour l'exciter à la résignation, il semblait ne vouloir pas se résigner. Alors, l'un d'eux eut l'idée de recourir à l'influence de Mlle Renée Maurice d'O, encore détenue à la Bastille et qu'il croyait seule capable d'apaiser le condamné. Il alla la trouver et obtint d'elle qu'elle écrirait à Rohan. Dès le matin, il put remettre à celui-ci la lettre suivante (1) :

(1) Il en existe une copie à la Bibliothèque nationale, et Eugène Sue l'a reproduite dans son roman. Mais, par des suppressions et des adjonctions de phrases dans le texte véritable,

« Si je vous connaissais moins de force d'esprit ou plus de frayeur de la mort, je prendrais de grands soins de vous y préparer peu à peu et de vous apprendre le peu d'espoir que vous devez avoir en la vie. Mais, comme vous n'avez jamais rien craint, je ne pense pas que vous ayez peur de perdre une vie que vous avez tant de fois méprisée et dont vous devez regarder la perte plutôt comme un bien que comme un mal, puisqu'elle vous délivre de force misères, qu'elle vous sauve de nouveaux crimes et vous offre une voie de faire votre salut en offrant votre mort en sacrifice à Dieu pour l'expiation de vos fautes. Aussi bien, êtes-vous une vraie victime que Latréaumont a immolée à son ambition, du nom, de l'amitié et de la faiblesse duquel il a cruellement abusé.

« Commencez donc, monsieur, à recourir à Dieu. Employez tous les moments qui vous restent à travailler à votre salut. N'ayez plus que de l'horreur pour toutes les pernicieuses erreurs et les chimères que vous avait mises en tête Latréaumont et desquelles il avait empoisonné votre esprit et votre cœur.

« Je ne souhaite de vous inspirer en cela que les sentiments dont j'ai l'âme remplie, car, malgré la faiblesse de mon sexe, je voudrais de tout mon cœur paraître criminelle à vos juges, afin de me délivrer d'une vie qui ne m'est que très odieuse. Je vous assure que je n'en demanderais pas la prolongation ni à Dieu ni au roi.

« Mais je suis assez malheureuse pour que ma prison et mes ennemis n'aient pu noircir mon innocence. Aussi, je

il en a sensiblement altéré le caractère, pour la faire cadrer avec le rôle qu'il attribue à Renée Maurice d'O. C'est le texte tel que le porte la copie insérée parmi les pièces du procès que nous donnons ici. — E. D.

me vois réduite à traîner mes chagrins autant qu'il plaira à Dieu, et si quelque chose m'empêche de murmurer contre mon sort, c'est qu'il me laisse la liberté de prier Dieu pour vous le reste de mes jours. Voilà de quoi vous devez être certain, comme vous avez dû l'être que personne n'était plus véritablement de vos amies et de vos très humbles servantes que Maurice d'O. »

Après avoir lu cette lettre, Rohan s'apaisa et son irritation tomba; il ne songea plus qu'à son salut. Le 27 novembre, vers six heures du matin, il fut invité à descendre à la chapelle. Il s'y rendit suivi de ses confesseurs. Il y trouva le greffier du tribunal, M. Fournier.

— Je sais que je suis condamné, lui dit-il... Va-t-on me lire l'arrêt?

— Oui, monsieur, quand vos complices seront là.

En ce moment, la marquise de Villars entra. M. de La Grisolle, lieutenant de la Bastille, était allé la quérir dans sa chambre. Elle savait par lui quel sort l'attendait. En apprenant qu'elle était condamnée à périr, elle n'avait pu se défendre d'une sensation d'effroi. Mais bientôt, dominant sa faiblesse, elle s'était montrée en possession de l'incroyable courage qu'elle conserva jusque sur l'échafaud.

Rohan alla vers elle et la salua de ces mots :

— Madame, nous sommes condamnés pour le même crime et nous ne nous connaissons pas.

— En effet, monsieur, répondit-elle, je ne crois pas avoir jamais eu l'honneur de vous voir.

Un peu plus tard parut l'exécuteur. Rohan le désigna à Mme de Villars et, se passant la main sur le cou :

— N'est-ce pas celui qui doit?...

— Qu'importe, fit-elle, celui-là ou un autre.

Bientôt après, elle reprit :

— Vous avez deux confesseurs, monsieur. Ne pourriez-vous m'en céder un ?

— J'en suis bien fâché, madame, mais je n'en ai pas trop de deux.

Le greffier intervint pour rassurer Mme de Villars. On avait appelé pour elle un autre prêtre, le Père Porcher. Elle n'allait pas tarder à le voir.

Ces propos furent interrompus par l'arrivée du chevalier de Préau et de Vanden Enden, très calmes l'un et l'autre, Vanden Enden surtout. Malgré son âge, il portait haut la tête, sans arrogance, avec beaucoup de dignité.

Le greffier annonça qu'il allait lire l'arrêt. Rohan demanda s'il ne fallait pas se mettre à genoux pour l'entendre. Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il s'agenouilla et les autres condamnés l'imitèrent. Pendant la lecture, il ne parut s'émouvoir qu'en entendant la clause ordonnant la confiscation des biens. Il craignait, à ce qu'il dit ensuite, que sa mère ne fût atteinte, par cette disposition rigoureuse, dans sa fortune et dans son bien-être. On dissipa ses craintes, en lui donnant à entendre que la confiscation ne serait pas maintenue. Le roi en avait déjà décidé ainsi pour Mme de Villars, dont le père recueillait la succession. Sans doute, la bonté royale s'exercerait de même au profit de la princesse de Guéméné.

L'arrêt lu, Rohan se tourna vers de Préau et lui dit :

— Chevalier, je vous pardonne ma mort. Vous en êtes la cause.

— Vous êtes de même l'auteur de la mienne, ajouta Mme de Villars. Mais, moi aussi, je vous pardonne.

Sur ces mots, elle sortit pour aller trouver le Père Porcher dans une autre chapelle. A ce moment, neuf

heures du matin, se présentèrent MM. de Bezons et de Pommereu. Ils venaient pour faire donner aux condamnés la question préalable. Elle devait consister en la torture des brodequins, « les jambes du patient enfermées et serrées entre deux planches de chêne cerclées de fer et des coins de bois ou de fer enfoncés à coups de maillet entre les genoux étroitement serrés l'un contre l'autre. » Les malheureux furent soumis à ce supplice durant lequel on les interrogea. Il y eut huit coins pour Rohan et de Préau, dix pour Vanden Enden. De leurs réponses insérées au procès-verbal avec leurs exclamations de douleur, il résulte qu'ils n'ajoutèrent rien à leurs précédentes révélations. Après ces cruautés inutiles, on les ramena dans leur prison où on les laissa après leur avoir lu le procès-verbal de torture qu'ils signèrent à toutes les pages et leur avoir annoncé que l'exécution était fixée à trois heures.

A trois heures, en effet, le bourreau se présenta dans la chambre de Rohan, où se trouvaient les Pères Bourdaloue et Talon.

— Monseigneur, demanda-t-il, vous plaît-il que je fasse ma charge?

— Oui, mon enfant, lui répondit le chevalier. Et, comme on lui mettait la corde au cou, il ajouta : — Je te pardonne ma mort. Pourras-tu me couper le cou sans gâter mon justaucorps?

— Oui, monseigneur. Désirez-vous que je vous lie les mains avec un ruban de soie?

— Non, certes. Celles de Jésus-Christ ont été liées avec des cordes. Je ne mérite pas mieux.

On alla chercher de même les autres condamnés. Mais les documents sont muets sur les incidents qui précédèrent leur mort. Ils constatent seulement que Mme de Villars

reçut un homme d'affaires qui venait au nom de son frère. Le roi s'étant engagé à restituer à ce dernier — pour les filles de la condamnée, sans doute — les biens dont la confiscation avait été prononcée, il faisait demander à sa sœur divers renseignements qu'elle donna avec le plus admirable sang-froid. Elle recommanda ses enfants à la bonté de son frère et parut heureuse d'apprendre qu'il avait obtenu qu'elle serait inhumée dans le tombeau de sa famille.

Après cette entrevue, un de ses parents, M. de Sarau, et M. de Brisbare, qui avait été son amant, se présentèrent pour la voir.

— A quoi bon ! s'écria-t-elle. Leur présence m'attendrirait, et j'ai besoin de tout mon courage.

Elle fit seulement dire à M. de Brisbare qu'elle le priait de remettre à son confesseur les lettres qu'elle lui avait écrites. Des ordres étaient donnés pour qu'on lui rendît les siennes. Elle fit parvenir l'expression de ce même désir à M. de la Musse.

Sur la place de la Bastille, trois échafauds avaient été dressés à côté l'un de l'autre et entre eux une potence. Tout autour, des troupes en grand nombre contenaient l'immense foule qui, depuis midi, arrivait de tous les coins de Paris pour assister à l'exécution. A toutes les croisées et jusque sur les toits, grouillaient des têtes et brillaient des yeux avides de sanglants spectacles. On signala la présence de quelques-unes des femmes les plus élégantes de la cour. A l'heure fixée pour l'exécution, les portes de la Bastille s'ouvrirent. On vit sortir de la vieille forteresse le funèbre cortège, entouré de gardes : en tête et marchant à pied, entourés de plusieurs prêtres, le chevalier de Rohan et le chevalier de Préau, les mains liées derrière le dos et tenus en laisse par l'exécuteur ; ils avaient

voulu marcher jusqu'au billot; derrière eux, sur une charrette, la marquise de Villars et Vanden Enden liés comme leurs complices et tenus par un aide. Chacun d'eux avait un prêtre à son côté. Mais, seule la marquise écoutait celui qui lui parlait. Vanden Enden avait refusé de se confesser.

Il y eut un cri dans la foule. La jeunesse de Rohan et de ses compagnons, la grâce de Mme de Villars, les cheveux blancs de Vanden Enden apitoyaient ce peuple. Chacun des condamnés fut conduit à l'échafaud qui lui était destiné et s'agenouilla. Passant successivement de l'un à l'autre, l'exécuteur trancha les trois têtes, d'un seul coup, en commençant par Rohan et en finissant par la marquise. Puis, on pendit Vanden Enden.

Son corps et celui du chevalier de Préau furent emportés quelques instants plus tard au cimetière sur une charrette où l'on mit pêle-mêle les armatures des échafauds démontés. On ramena les restes de Rohan à la Bastille (1), où la princesse de Guémené les fit prendre dans la soirée.

(1) Ce fait est confirmé par la lettre suivante, en date du 27 novembre : « J'ai reçu ordre de laisser emporter le corps de Rohan après l'exécution et j'ai écrit à M. de Besmaux (gouverneur de la Bastille) afin qu'il donne ceux qui peuvent être nécessaires afin qu'il puisse être retiré dans la Bastille. Il faut, s'il vous plaît, prendre des précautions pour cela avec l'exécuteur, lui dire de ne le point fouiller ni prendre ses habits et qu'on lui en faira raison. — La Reynie. » Il écrit d'autre part qu'il veut être averti de tout incident qui pourrait se produire et que depuis sept heures du matin il y a dans son antichambre, un courrier de Saint-Germain, par lequel il pourra, le cas échéant, en référer au roi. Il fait enfin demander au Père Porcher, confesseur de Mme de Villars, de tâcher d'obtenir d'elle de nouveaux aveux. On a vu qu'elle n'en fit pas d'autres. — E. D.

Un carrosse attendait ceux de Mme de Villars. Le 7 décembre suivant, le bourreau brûla sur la place les écrits de Latréaumont et de Vanden Enden. Comme les prévenus pour lesquels on avait sursis à statuer avaient été remis en liberté, on peut dire que cet autodafé fut l'épilogue du procès de Rohan.

Ernest Daudet.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

DEUXIÈME PARTIE

LA CONSPIRATION

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

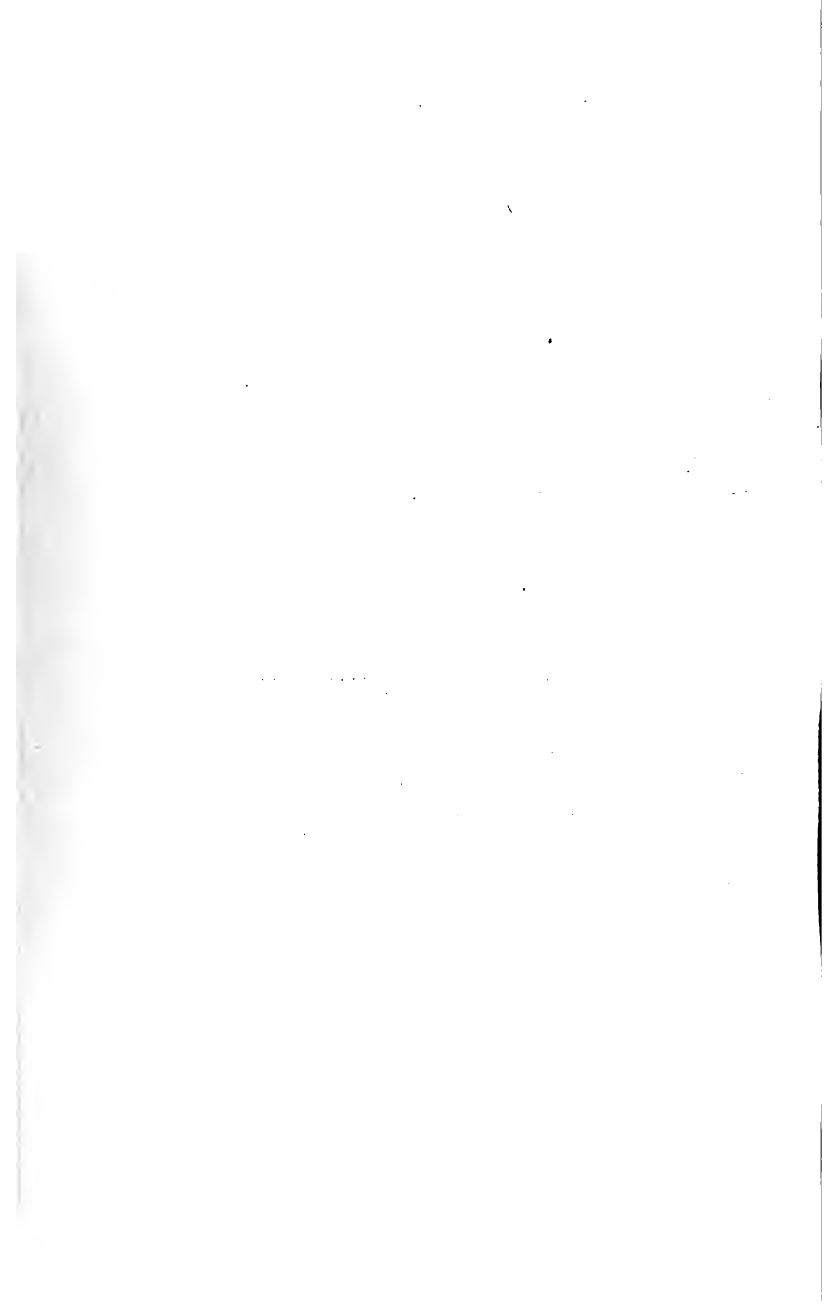
CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

APPENDICE



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON, NOURRIT ET C[ie]

Rue Garancière, 8.

